



# DOSSIER DE RECOLEMENT

## TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE PECORADE 1 (PCE 1)

### PECORADE (40)

# RETIA

Version 4 – 15/06/2020

AQUILA-CONSEIL

11 avenue Pierre SEMARD ZI La Piche  
–31600 SEYSSES  
Tel. : 05 61 41 11 22 - Fax : 05 61 41 02 24

## Résumé non technique

La société RETIA a reçu une délégation de maîtrise d'ouvrage par TEPF pour procéder aux travaux de réhabilitation du site du puits PCE1 situé sur la commune de Pécorade (40).

Les travaux de réhabilitation du site PCE1 se sont déroulés conjointement avec les travaux du site PCE4, sur une période de 2 mois de juin 2017 à juillet 2017. Ils ont comporté les opérations suivantes :

- La dépose des infrastructures aériennes et enterrées ;
- La dépose de 680 mètres linéaires de réseaux enterrés ;
- Le diagnostic complémentaire d'impact sous dalles démantelées ;
- L'excavation, le tri, la caractérisation des matériaux issus de la zone de la tête de puits (matériaux sains) ;
- Le remblayage de la zone de la tête de puits avec les matériaux sains excavés lors de la fouille;
- Le tri, l'élimination ou la valorisation des matériaux divers ;
- Le reprofilage du site avec des matériaux d'apport de carrière.

***Les teneurs résiduelles après travaux montrent l'absence d'impact au-delà des objectifs fixés par l'arrêté préfectoral encadrant les travaux de réhabilitation du site.***

***Tous les déchets issus de la réhabilitation ont été évacués dans les filières agréées pour la nature de déchets concernés.***

L'objectif final est atteint ***avec la réhabilitation du site garantissant sa compatibilité avec un usage agricole.***

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
1.1	CADRE ET OBJECTIFS.....	9
1.2	CADRE REGLEMENTAIRE.....	9
<b>2</b>	<b>CONTEXTE ET ORGANISATION DES TRAVAUX.....</b>	<b>10</b>
2.1	LOCALISATION DU SITE.....	10
2.2	CONTEXTE HISTORIQUE.....	11
2.3	ETUDES ET DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX.....	12
2.3.1	<i>Diagnostic de sol.....</i>	<i>12</i>
2.3.2	<i>Relevé topographique.....</i>	<i>12</i>
<b>3</b>	<b>ORGANISATION DU CHANTIER ET PLANNING.....</b>	<b>13</b>
3.1	ORGANISATION DU CHANTIER.....	13
3.2	PLANNING GENERAL DES OPERATIONS.....	13
3.3	HEURES TRAVAILLEES ET BILAN HSE.....	13
<b>4</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES.....</b>	<b>14</b>
4.1	DEMARCHE ET DOCUMENTS PREALABLES.....	14
4.2	INSTALLATION DU CHANTIER.....	14
4.3	TRAVAUX D'AMENAGEMENT.....	15
<b>5</b>	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION.....</b>	<b>16</b>
5.1	OBJECTIFS DE REHABILITATION.....	16
5.1.1	<i>Sols.....</i>	<i>16</i>
5.1.2	<i>Rejets d'eaux.....</i>	<i>17</i>
5.2	SUIVI ET CONTROLE DES OBJECTIFS DE REHABILITATION.....	17
5.3	TRAVAUX DE DEMANTELEMENT.....	18
5.3.1	<i>Démantèlement des installations de surface.....</i>	<i>18</i>
5.3.2	<i>Démantèlement des infrastructures enterrées.....</i>	<i>21</i>
5.3.3	<i>Tableau récapitulatif des matériaux évacués suite au démantèlement.....</i>	<i>24</i>
5.5	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL COMPLEMENTAIRE.....	25
5.5.1	<i>Diagnostic complémentaire sous dalles.....</i>	<i>25</i>
5.5.2	<i>Diagnostic complémentaire autour de la cave du puits.....</i>	<i>25</i>
5.6	EXCAVATION ET GESTION DES TERRES IMPACTEES.....	26
5.6.1	<i>Stratégie et modalité de gestion.....</i>	<i>26</i>
5.6.2	<i>Terrassement et réception des zones.....</i>	<i>26</i>
5.6.3	<i>Surveillance du milieu récepteur.....</i>	<i>26</i>
5.7	TABLEAU RECAPITULATIF DES MATERIAUX EVACUES.....	28
5.8	REMBLAYAGE ET REMISE EN FORME DU SITE.....	30
5.8.1	<i>Nature et conformité des matériaux utilisés.....</i>	<i>30</i>
5.8.2	<i>Traçabilité des matériaux de remblayage.....</i>	<i>30</i>
5.8.3	<i>Modalité de remblayage et de compactage.....</i>	<i>30</i>
<b>6</b>	<b>ETAT FINAL DU SITE.....</b>	<b>32</b>
6.1	TENEURS RESIDUELLES APRES TRAVAUX.....	32
6.1.1	<i>Synthèse des résultats.....</i>	<i>32</i>

6.1.2	<i>Analyse des risques résiduels (ARR)</i> .....	32
6.2	BILAN DES OUVRAGES ENTERRES RESIDUELS .....	32
6.3	ETAT TOPOGRAPHIQUE FINAL .....	33

## ANNEXES

- Annexe 1 Plan topographique du site avant travaux de réhabilitation
- Annexe 2 Plan de détection des réseaux enterrés présents avant travaux
- Annexe 3 Plan topographique de l'état final du site après travaux de réhabilitation
- Annexe 4 Cartographie de synthèse des impacts résiduels après travaux de réhabilitation
- Annexe 5 Tableau de synthèse des analyses sols réalisées dans le milieu récepteur (état initial, état final)
- Annexe 6 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données sondages diagnostic initial)
- Annexe 7 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données diagnostic complémentaire)
- Annexe 8 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols au droit de la zone de la tête de puits excavée
- Annexe 9 Tableau de synthèse des analyses sur les matériaux d'apport extérieur
- Annexe 10 Procédure de contrôle et de prélèvement de l'AMO
- Annexe 11 Tableau de synthèse des BSD
- Annexe 12 Bordereaux de suivi des déchets (BSD)
- Annexe 13 Bordereaux d'analyse laboratoire
- Annexe 14 diagnostic amiante avant démantèlement
- Annexe 15 Synoptique intersites

## FIGURES

Figure 1 : Localisation du site .....	10
Figure 2 : Photo aérienne du site avant travaux .....	11
Figure 3 : Photographies illustrant le démantèlement des infrastructures de surface .....	18
Figure 4 : Photographie illustrant le retrait des réseaux enterrés .....	21
Figure 5: Reportage photographique du démantèlement de la tête de puits.....	24
Figure 6 : Localisation des prélèvements de contrôle du milieu récepteur .....	27
Figure 7 : Photographie de la phase de remblayage.....	31

## TABLEAUX

Tableau 1 : Historique du puits PCE1 .....	12
Tableau 2 : Organisation du chantier de démantèlement réalisé en 2017 .....	13
Tableau 3 : Principales dates du chantier de réhabilitation du PCE1.....	13
Tableau 4 : Objectif de réhabilitation des sols fixés par l’AP sur les sols du site PCE1 .....	16
Tableau 5 : Synthèse des BSD.....	20
Tableau 6 : Travaux d’abandon réalisé sur les canalisations.....	22
Tableau 7 : Bilan des évacuations liées au démantèlement des installations du site.....	24
Tableau 8 : Bilan des matériaux évacués sur le site PCE1 .....	28
Tableau 9: Synthèse des BSD du chantier de réhabilitation PCE1 .....	29

## GLOSSAIRE

AMO : Assistant au Maître d’Ouvrage

ASPITET : Apports d'une Stratification Pédologique pour l'Interprétation des Teneurs en Éléments Traces

AP : Arrêté Préfectoral

ARR : Analyse des Risques Résiduels

BTEX : Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes

CSPS : Coordinateur sécurité et Protection de la Santé

DADT : Déclaration d’Arrêt Définitif des Travaux miniers

EQRS : Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires

ERI : Excès de Risque Individuel

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

ISD : Installation de Stockage des Déchets (I : Inertes, ND : Non dangereux, D : Dangereux)

Métaux : Arsenic (As), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Cuivre (Cu), Mercure (Hg), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)

MOD : Maitrise d’ouvrage Déléguée

MOE : Maitrise d’Œuvre

PCB : PolyChloroBiphényles

PV : Procès-verbal

TN : Terrain Naturel, employé pour désigner la cote sol du terrain (remblai ou formation naturelle)

# 1 Introduction

## 1.1 Cadre et objectifs

La société RETIA a pour objet social le démantèlement et la réhabilitation d'anciens sites industriels du groupe TOTAL.

Elle a reçu une délégation de maîtrise d'ouvrage de TEPF pour procéder aux travaux de réhabilitation des actifs anciennement exploités par TEPF, dont les installations du site du puits Pécorade 1 (PCE1) appartenant à la concession de Pécorade et situé sur la commune de Pécorade (64).

C'est dans ce cadre qu'elle a missionné pour le site PCE1 :

- la société VALERIAN pour la réalisation des travaux,
- la société 2CS pour la mission de coordination de la sécurité sur chantier,
- la société AQUILA CONSEIL en tant qu'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour assurer contrôle extérieur et indépendant sur les travaux de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation du site PCE1 ont été réalisés entre juin 2017 et juillet 2017 dans le but de rendre les terrains compatibles avec un futur usage agricole.

Ils ont comporté les opérations suivantes :

- La dépose d'infrastructures aériennes et enterrées;
- La dépose des réseaux enterrés;
- La découpe et condamnation du réseau de collecte 1" Fioul-Gaz, 3" Eau et 8" Huile ;
- La découpe et le bétonnage du réseau 3" Fioul-Gaz de collecte reliant le site PCE1 au site PCE Centre ;
- La découpe et le bétonnage du réseau 3" Huile de collecte reliant le site PCE1 au site Cluster III
- Le diagnostic d'impact au droit des anciennes installations de surface démantelées ;
- L'excavation, le tri, la caractérisation et l'évacuation hors site des matériaux;
- Le tri, l'élimination ou la valorisation des matériels divers : DIB et DIS;
- Le remblayage des excavations.

## 1.2 Cadre réglementaire

Les travaux de réhabilitation du PCE1 ont été réalisés conformément aux prescriptions décrites dans :

- La DADT du PCE1 déposée par TEPF le 5 mars 2015 ;
- L'arrêté préfectoral Mines n°2015/787 du 10 décembre 2015 (premier donné acte).

## 2 Contexte et organisation des travaux

### 2.1 Localisation du site

Le site du forage PCE1 se situe sur la commune de Pécorade (40), à environ 900 m au sud du bourg. Il occupe une superficie d'environ 2,8 ha localisée sur les parcelles cadastrales A138, A143 et A141.

Il se compose d'une plateforme haute ayant accueilli le puits et ses installations et d'une plateforme basse où étaient implantés les borbiers de forage, séparées par un talus topographique de 6 à 8 m de hauteur.

Dans l'environnement proche du site, on recense :

- des activités agricoles du type culture autour du site,
- des hameaux d'habitations dont la plus proche se situe à 200 m au Nord-Est.

Les coordonnées Lambert 93 du puits PCE1 sont les suivantes :

- X= 427957
- Y= 6289022
- Z= 137.96 m NGF

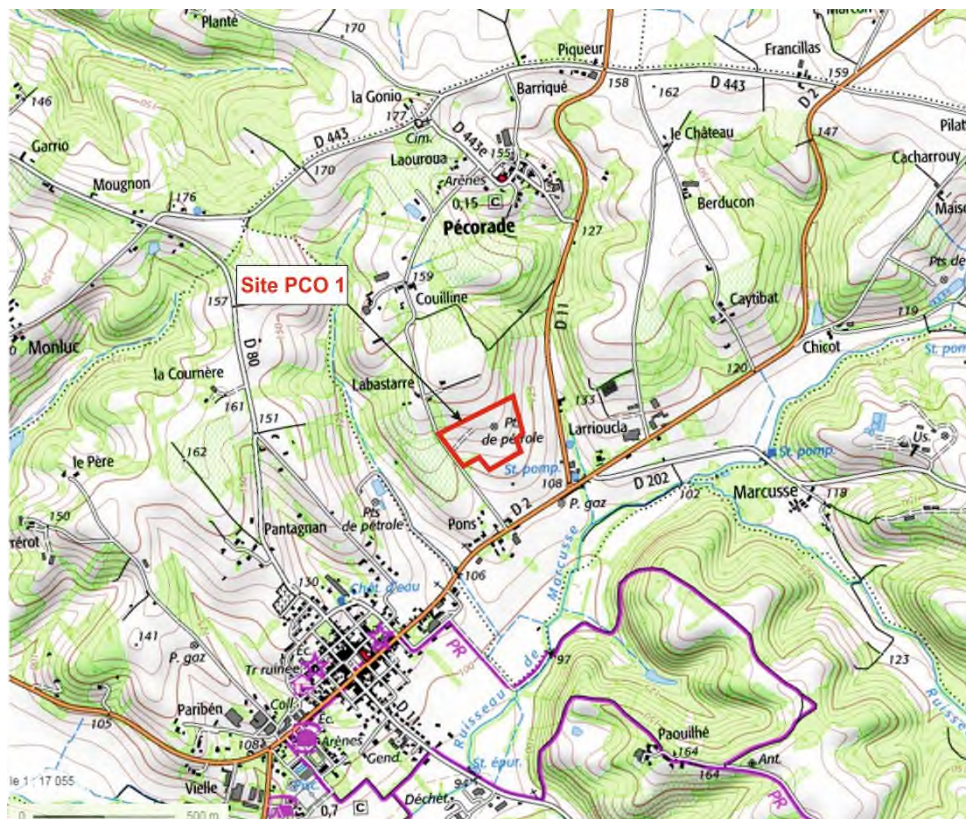


Figure 1 : Localisation du site



Figure 2 : Photo aérienne du site avant travaux

## 2.2 Contexte historique

Le forage PCE1 est un ancien puits foré en 1974 sur la concession de Pécorade dans le cadre du développement du gisement de gaz.

Le puits a atteint le réservoir gaz et a été mis en production entre 1978 et 1983, date à laquelle il a été fermé pour cause d'énnoiement. Il a été remis en production en 1985 puis fermé en 1986 pour cause de venues de gaz importantes. Le puits a été mis en sécurité en 1997 et bouché définitivement en 2009.

Le tableau ci-après résume l'historique du puits.

Dates clé de l'historique	Description
1974	Forage du puits PCE1
1976-1983	Production de gaz
Janvier 1983	Fermé pour cause d'engorgement
Novembre 1985	Remise en production
Février 1986	Fermé pour cause de venues de gaz importantes
Janvier 1997	Mise en sécurité
2009	Fermeture définitive, bouchage du puits, réhabilitation bourbier
Juin-juillet 2017	Travaux de réhabilitation définitive du site

Tableau 1 : Historique du puits PCE1

## 2.3 Etudes et diagnostics avant travaux

### 2.3.1 Diagnostic de sol

Un diagnostic environnemental de l'état du sous-sol du site PCE1 a été réalisé dans le cadre de la réhabilitation de la plateforme de forage du puits en mars 2011 par Antea (rapport A61515/A). Lors de ce diagnostic, 29 sondages ont été réalisés à l'aide d'une Géoprobe.

Les investigations réalisées dans le cadre de cette étude ont mis en évidence l'absence de zone impactée sur l'ensemble du site.

Une phase d'investigations complémentaires devait être nécessaire suite au démantèlement des dalles de surface lors des travaux de réhabilitation, afin de vérifier l'absence effective d'impact.

### 2.3.2 Relevé topographique

Un relevé topographique a été réalisé en 2016 avant les opérations de démantèlement menées en 2017. Cet état des lieux initial avant travaux est présenté en Annexe 1.

## 3 Organisation du chantier et planning

### 3.1 Organisation du chantier

Le Tableau 2 ci-après synthétise l'organisation du chantier de réhabilitation du site.

MISSION	ORGANISME
Maître d'Ouvrage délégué (MO)	RETIA Tour City Défense – 4 <sup>ème</sup> étage 16-32 rue Henri Regnault F-92902 PARIS LA DEFENSE
Entreprise de Travaux Prestataire (ENT)	VALERIAN 75 avenue Louis Lépine - CS20120 Sorgues 84275 VEDENE Cedex
Mission Coordination sécurité (CSPS)	2CS 24 rue Maubec 64230 LESCAR

Tableau 2 : Organisation du chantier de démantèlement réalisé en 2017

### 3.2 Planning général des opérations

Les principales dates du chantier de réhabilitation du PCE1 sont présentées dans le Tableau 3 ci-après.

DATE	ACTIVITE
5 mai 2017	Visite d'Inspection Commune
14 Juin 2017	Démarrage travaux de réhabilitation
Juin 2017	Démantèlement des infrastructures
28 juin 2017	Réalisation du diagnostic complémentaire
6 Septembre 2017	Fin des travaux de réhabilitation

Tableau 3 : Principales dates du chantier de réhabilitation du PCE1

### 3.3 Heures travaillées et bilan HSE

Le bilan global des heures de chantier passées par toutes les entreprises sur les travaux s'élève à 714 heures.

Un accident sans arrêt est survenu au cours du chantier, aucun accident avec arrêt n'a été répertorié. Il s'agit d'une piqûre d'insecte n'ayant pas nécessité d'Arrêt de Travail (AT).

## 4 Travaux préparatoires

### 4.1 Démarche et documents préalables

Préalablement aux travaux de réhabilitation ont été réalisés :

- la rédaction d'un Plan Général de Coordination (PGC) par le coordinateur SPS du chantier ;
- une visite d'inspection commune le 5 mai 2017 avec RETIA (MO), AQUILA CONSEIL (AMO), 2CS (CSPS), et VALERIAN (entreprise de travaux);
- la rédaction d'un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) par chacune des entreprises intervenantes validé par le CSPS afin de préciser les tâches, modes opératoires, analyses des risques et mesures de prévention ou protection associés ;
- l'envoi des Déclarations d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) à l'ensemble des concessionnaires concernés.

Des procédures chantier encadrant les différentes opérations et tâches à réaliser ont été rédigées par l'entreprise de travaux et validées par le MO et l'AMO durant la phase préparatoire précédant les travaux.

### 4.2 Installation du chantier

#### Base vie

Une base vie a été mise en place durant toute la durée des travaux. Celle-ci comprenait :

- 1 Bungalow Réfectoire
- 1 Bungalow Bureau
- 1 Vestiaire
- 1 Sanitaires (Douches et WC)

#### Clôture et signalisation du chantier

Les limites du chantier étaient déjà isolées par des clôtures existantes, quelques réparations ont été effectuées. Une signalisation a été mise en place à l'entrée du chantier.

#### Electricité

Le raccordement au réseau électrique n'a pas pu se faire, par défaut d'alimentation du réseau existant à proximité du chantier. Une solution de substitution a été mise en place via le raccordement du cantonnement à un groupe électrogène.

#### Eau

Un réfrigérateur était présent dans le container Bureau/Réfectoire afin de pouvoir disposer de bouteilles d'eau fraîche.

De l'eau non potable était disponible via une tonne à eau pour les sanitaires ainsi que le lave botte.

Les évacuations EU/EV ont été raccordées à une fosse septique vidée à la fin du chantier, aucun réseau d'assainissement collectif existant à proximité du chantier.

### **4.3 Travaux d'aménagement**

#### **Débroussaillage du site**

Préalablement aux travaux, un débroussaillage du talus au Nord-Est du site ainsi que de la zone sud de la parcelle a été réalisé à l'aide d'une tronçonneuse et d'une pelle hydraulique équipée d'une pince.

Les végétaux ont été stockés sur une zone provisoire au sud du site avant d'être broyés par un broyeur forestier.

## 5 Travaux de réhabilitation

### 5.1 Objectifs de réhabilitation

#### 5.1.1 Sols

##### Objectif généraux

Sur la base des données et conclusions du diagnostic initial réalisé sur le site en 2011 par Antea, aucune zone d'impact n'est présente sur le site.

Les objectifs de qualité des sols en cas de découverte d'impact sont fixés par l'article 2 de arrêté préfectoral Mines n°2015/787 du 10 décembre 2015 encadrant la réhabilitation du site. Ils sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Famille de polluant	Paramètre	Unité	Seuils de réhabilitation PCE1
Composés organiques	HCT C10-C40	mg/kg	500
	HAP totaux (16)	mg/kg	50
	BTEX total	mg/kg	0.2
Métaux	Arsenic	mg/kg	60
	Cadmium	mg/kg	2
	Chrome	mg/kg	150
	Cuivre	mg/kg	65
	Mercurure	mg/kg	2.3
	Plomb	mg/kg	100
	Nickel	mg/kg	130
	Zinc	mg/kg	250

**Tableau 4 : Objectif de réhabilitation des sols fixés par l'AP sur les sols du site PCE1**

Un diagnostic complémentaire sous les dalles/installations démantelées ainsi que des contrôles des terres excavées autour de la cave de puits ont été réalisés suivant les prescriptions de l'article 2.1 de l'AP. Les résultats des analyses ont été comparés aux objectifs de qualité fixés par l'arrêté préfectoral.

##### Objectif sur les terres remblayées

Les matériaux du site peuvent être remblayés sous réserve qu'ils respectent bien les objectifs généraux décrits dans le paragraphe précédent (Tableau 4).

### 5.1.2 Rejets d'eaux

Aucun rejet d'eaux vers le milieu naturel n'a été réalisé.

En l'absence de nappe superficielle au droit du secteur, il n'existe pas d'objectif de qualité sur les eaux souterraines.

## 5.2 Suivi et contrôle des objectifs de réhabilitation

Différents contrôles analytiques ont été réalisés par l'AMO au cours du chantier de réhabilitation afin de vérifier la conformité des matériaux par rapport aux seuils de l'AP et de garantir les objectifs techniques de réhabilitation :

- Analyse des bétons issus des opérations de démantèlement des massifs enterrés et dalles de surface;
- Analyses des sols après démantèlement des structures en place (diagnostic complémentaire) ;
- Analyses du fond et bord de fouilles de la zone excavées autour de la cave du puits (prélèvements libératoires) ;
- Analyse de terres excavées, stockées par nature lithologique ou impact supposé ;
- Analyse des sédiments de fossés (T0, Tf) ;

Concernant les prélèvements libératoires, les points de contrôle latéral des excavations en paroi comprenaient 1 à 2 prélèvements sur un profil vertical en fonction de la profondeur de la fouille, des indices de pollution (échantillonnage ciblé sur les horizons présentant des indices d'impacts homogènes) et de la lithologie rencontrée (prélèvements séparés des horizons de remblais et de terrain naturel).

Concernant le diagnostic complémentaire, les sondages ont consisté à un prélèvement systématique des remblais sous la dalle démantelée ainsi qu'un prélèvement dans le terrain naturel sous-jacent.

Le contrôle des matériaux du site a porté sur le pack analytique suivant :

- HC10-C40
- HAP
- BTEX
- 8 Métaux

Les analyses ont été confiées au laboratoire Alcontrol certifié COFRAC.

La procédure de contrôle et de prélèvement de l'AMO est consultable en Annexe 10.

## 5.3 Travaux de démantèlement

### 5.3.1 Démantèlement des installations de surface

Les infrastructures aériennes et superficielles ont été démantelées dans le cadre des travaux réalisés en juin 2017.

Ces premiers travaux de démantèlement ont concerné :

- l'ensemble des installations encore présentes en surface,
- les massifs et dalles béton,
- les fosses et regards.

Le chantier s'est déroulé suivant les étapes ci-dessous :

- **La dépose des poteaux EDF, de l'ancienne cuve de stockage, de la clôture et de la fosse septique ;**
- **La démolition des massifs, regards, caniveaux et dalles bétons :** Les dallages et massifs de petites sections ont été arrachés au godet. Les dalles ferrillées conséquentes ont été détournées et fragmentées au Brise Roche Hydraulique (BRH).



Figure 3 : Photographies illustrant le démantèlement des infrastructures de surface

La dépose des poteaux, de la cuve, de la clôture et de la fosse septique ont fait l'objet d'une évacuation en filière adaptée.

Les bétons de démolition ont été stockés, identifiés puis analysés par origine pour définir leur filière d'évacuation (bordereaux d'analyses en Annexe 13). Ces bétons ont ensuite été évacués vers une filière de traitement adaptée.

Le tableau de suivi des BSD est présenté en Annexe 11 et en suivant dans le Tableau 5. Les photocopies des BSD sont en Annexe 12.

Tableau 5 : Synthèse des BSD

Année	BSD ou BIDA	Lieu	Existe	Nom Charrier	Numéro de ma	Date Enlèvement	Dénomination du déchet	Poids (kg)	Transporteur	Centre de traitement	Poids (kg)	Code traitement	Commentaire	CHANTIER
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0019	16/7/2017	Béton	20,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	14,76	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0020	16/7/2017	Béton	25,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	24,72	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0021	16/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	26,86	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0022	16/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	21,84	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0023	16/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	24,82	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0024	16/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	21,54	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0025	20/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	25,26	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0026	16/7/2017	Béton	25,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	24,22	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0027	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	25,54	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0028	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	26,54	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0029	16/7/2017	Béton	25,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	23,96	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0030	16/7/2017	Béton	25,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	20,86	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0031	16/7/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	20,00	STC DAK	VEDIJA	5,00	R12	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0032	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	26,85	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0033	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	23,30	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0034	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	25,20	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0035	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	20,90	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0036	16/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	18,26	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0038	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	23,22	86	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0039	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	24,58	87	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0040	21/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	23,26	88	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0041	22/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	27,18	89	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0042	23/7/2017	Béton	27,00	STC DAK	GAMA Carrières de Caennas	19,7	R10	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0048	25/8/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEDIJA	8,58	R13	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0050	25/7/2017	Matières plastiques	5,00	ASSAIN CONCEPT	VEDIJA	1,46	D15 +R13	Matières plastiques PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0060	24/8/2017	Béton mélangé	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	7,34	85	Béton mélangé PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0061	24/8/2017	Béton mélangé	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Caennas	9,94	85	Béton mélangé PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0063	24/8/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEDIJA	1,94	D8	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0068	23/8/2017	Mélanges bitumineux contenant du goudron	0,02	VALERIAN	VEDIJA	0,04	D15 +R13	Mélanges bitumineux contenant du goudron PCR1	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0065	15/11/2018	Bases de fond de tuyauteries	4,30	SUEZ	SUEZ BV OSS OUEST	4,30	D12	Effluents liquides de la collecte PCE1-Cluster II	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0067	14/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DEUMIER TP	TERRALIA	5,70	D8	Terres polluées fossil canalisation	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0068	15/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DEUMIER TP	TERRALIA	3,70	D8	Terres polluées fossil canalisation	PCR01

### 5.3.2 Démantèlement des infrastructures enterrées

Le démantèlement des structures enterrées a été réalisé dans le cadre du chantier de réhabilitation en juin 2017. Il a concerné :

- le retrait des réseaux enterrés
- l'obturation d'un réseau intersite,
- le démantèlement de la tête de puits.

#### 5.3.2.1 Retrait des réseaux enterrés

Un repérage des réseaux a été réalisé par la société ATHEMIS avant travaux en 2016 (plan présenté en Annexe 2).

Les différents réseaux enterrés identifiés sur le site ont été retirés dans le cadre des travaux de réhabilitation.

Les réseaux retirés étaient principalement des réseaux de type câbles électriques ou câbles de protection cathodique composés de plusieurs filaments en cuivre ou en aluminium.

D'autres réseaux ayant servi à la circulation de liquides type fioul, gaz ou eaux usées ont également été extraits et évacués en filière de traitement.

Au final, 680,1 ml de réseaux ont été retirés.



Figure 4 : Photographie illustrant le retrait des réseaux enterrés

Les BSD émis sont consignés en Annexe 12 et intégrés au tableau de suivi des BSD en Annexe 11 et dans le Tableau 5 en page 20.

### 5.3.2.2 Obturation du réseau intersites

- Réseau de collecte PCE1- PCE Centre

Le réseau reliant le puits PCE1 à PCE Centre (3" FG) a été coupé et rempli de ciment sur toute sa longueur jusqu'à PCE centre.

L'obturation a été faite à l'aide d'un bouchon en ciment en limite Est du site sur les canalisations 2" FG et 3" eau, à 1 m de profondeur.

- Réseau de collecte PCE1-Cluster 3

Le réseau 3" Huile de collecte reliant le site PCE1 au Cluster III a été coupé et rempli de ciment sur toute sa longueur. Les effluents liquides huileux présents dans la canalisation ont été évacués (cf. BSD en Annexe 12).

La présence d'huile ayant été observée dans le fossé à proximité de la collecte, l'excavation puis l'évacuation de 8,4 tonnes de terres impactées aux hydrocarbures a été réalisée (voir BSD en Annexe 12).

Les résultats des analyses des contrôles effectués après évacuation des terres (cf. bordereaux Annexe 13) mettent en évidence l'absence d'impact résiduel vis-à-vis des objectifs de réhabilitation.

Localisation	Tronçon	Mode d'abandon	Nature	Nombre de réseaux	Diamètre (pouces)	Longueur (m)
Départ PCE-01	T6 – T2	cimentation pas injection de coulis ciment	Fuel Gas	1	3"	240 m
		Tampon plein béton + plaque sur environ 1 mètre côté PCE-01	Fuel Gas	1	2"	
		Tampon plein béton + plaque sur environ 1 mètre côté PCE-01	Eau Incendie	1	3"	
		cimentation sur l'ensemble du tronçon pas injection de coulis ciment	Huile	1	3"	
Emprise collecte Pécorade	T2 – T3	cimentation sur l'ensemble du tronçon pas injection de coulis ciment	Fuel Gas	1	3"	150 m
			Eau Incendie	1	3"	
Arrivée sur PECORADE Cluster III	T1-T2	cimentation sur l'ensemble du tronçon pas injection de coulis ciment	Huile	1	2"	500m
			Fuel Gas	1	2"	500 m
Arrivée sur PECORADE Centre	T3 – T4	cimentation sur l'ensemble du tronçon pas injection de coulis ciment	Fuel Gas	1	3"	1300 m

**Tableau 6 : Travaux d'abandon réalisé sur les canalisations**

Le synoptique est présenté en annexe 15

### 5.3.2.3 Démantèlement de la tête de puits

La découpe et le bouchage de la tête de puits ont été réalisés semaine 27.

Une fouille a été réalisée afin d'accéder à la tête de puits. Des accès ont été aménagés et la fouille sécurisée avant toute intervention. Suite à la destruction de la cave béton, dont les matériaux ont été analysés (bordereaux d'analyses en Annexe 13) puis évacués en filière appropriée (tableau de suivi des BSD en Annexe 11), les travaux de découpe de la tête de puits ont été réalisés.

La découpe de la tête de puits a été réalisée par ENDEL. Les tubes métalliques découpés ont été évacués en filière appropriée (tableau de suivi des BSD en Annexe 11).

Le rebouchage du puits (dernier bétonnage à 3 m de profondeur) a été réalisé par VALERIAN en deux étapes :

- Remplissage du puits de matériaux granulaires sur environ 2,7m,
- Bétonnage des 30 cm restant.

Suite au rebétonnage, le puits a été scellé par soudage d'un disque métallique.

Coordonnées du puits scellé en lambert 93 :

- X= 427956.25
- Y= 6289020.79
- Z= 134.98 m NGF



Destruction du béton et découpe au chalumeau



Elingage



Découpe de finition



Inertage



Scellement du puits

**Figure 5: Reportage photographique du démantèlement de la tête de puits**

Le tableau de suivi des BSD est présenté en Annexe 11 et Tableau 5 (p.20) et les photocopies des BSD en Annexe 12.

### 5.3.3 Tableau récapitulatif des matériaux évacués suite au démantèlement

Le bilan des déchets produits par le chantier de démantèlement de l'ensemble des installations du site est présenté dans le tableau ci-après.

Matériaux évacués	tonnage	Filière	Destination
Béton	530,22	Valorisation	GAMA Carrières
Ferrailles	15,52	Valorisation	VEOLIA
Matières plastiques	3,46	Valorisation	VEOLIA
Mélanges bitumineux	0,04	Valorisation	VEOLIA
Effluents liquides huileux	4,3	Élimination	SUEZ RV OSIS OUEST
Terres polluées	8,4	Valorisation	TERRALIA

**Tableau 7 : Bilan des évacuations liées au démantèlement des installations du site**

## 5.4 Gestion des eaux de surface

Aucune fouille n'ayant eu besoin d'être pompée, le site n'a pas fait l'objet d'une gestion des eaux de surface particulière.

## 5.5 Diagnostic environnemental complémentaire

Conformément à l'article 2.1 de l'arrêté préfectoral n°2015/787, un diagnostic complémentaire a été réalisé au droit des zones n'ayant pas pu être investiguées lors du diagnostic initial. C'est le cas des terrains situés sous les dalles de béton et de la zone autour de la tête de puits comprenant auparavant une cave bétonnée enterrée.

### 5.5.1 Diagnostic complémentaire sous dalles

Des investigations complémentaires ont été réalisées par AQUILA le 12 juillet 2017, suite aux travaux de démantèlement, afin de réaliser un diagnostic des sols au droit des anciennes installations de surface.

Au total 6 sondages ont été réalisés au droit des anciennes dalles béton à l'est du site, jusqu'à 50 cm à 1m de profondeur (localisation des sondages visible sur le plan en Annexe 4). Les remblais de surface et argiles sous-jacentes ont été analysés.

Les résultats mettent en évidence l'absence d'impact en composés organiques et en métaux dans les terrains analysés (tableau de résultats en Annexe 7 et bordereaux en Annexe 13).

### 5.5.2 Diagnostic complémentaire autour de la cave du puits

Afin de réaliser la découpe de la tête de puits, une fouille a dû être créée et la cave béton du puits démantelée.

Les terres excavées ainsi que les bords et fond de fouille ont été analysées par l'AMO.

La stratégie globale de gestion des matériaux excavés a été la réalisation de 3 stocks de terres lors de l'excavation. Ces stocks ont systématiquement été prélevés pour caractérisation par l'AMO afin de vérifier la conformité de ces terres vis-à-vis des objectifs de réhabilitation. Les résultats d'analyses n'ont montré aucun dépassement des valeurs seuils pour la réhabilitation du Tableau 4 (cf. Annexe 8).

Des prélèvements ont été réalisés sur les parois et en fond de fouille pour caractérisation des terres. Au total 3 prélèvements ont été réalisés sur les parois et un en fond de fouille. Les résultats des analyses (cf. Annexe 8) mettent en évidence l'absence d'impact vis-à-vis des objectifs de réhabilitation.

On notera qu'aucun dépassement des objectifs de réhabilitation n'est mis en évidence, ainsi toutes les terres excavées sont réutilisables comme matériaux de remblayage de la fouille réalisée dans le cadre de la découpe de la tête de puits

## **5.6 Excavation et gestion des terres impactées**

### **5.6.1 Stratégie et modalité de gestion**

Aucune zone d'impact n'a été mise en évidence par le diagnostic initial et le diagnostic complémentaire, la totalité des analyses présentant des teneurs inférieures aux objectifs généraux fixés par l'arrêté préfectoral.

### **5.6.2 Terrassement et réception des zones**

Sans objet.

### **5.6.3 Surveillance du milieu récepteur**

Au démarrage des travaux de réhabilitation, un état initial du milieu récepteur a été réalisé par l'AMO conformément à l'AP. Les analyses ont porté sur les sédiments des fossés (2 points de prélèvement).

Une seconde campagne a été réalisée en fin de chantier (Tfin) sur les sédiments des mêmes fossés pour caractériser l'état final du milieu récepteur après travaux bien qu'aucun rejet d'eaux n'ait été effectué.

Aucun impact lié aux travaux de réhabilitation du puits PCE1 n'a été relevé lors ces campagnes d'analyses.

Un tableau de synthèse de ces résultats est présenté en Annexe 5, les bordereaux d'analyse correspondant sont consultables en Annexe 13.

La localisation des prélèvements est indiquée sur la figure ci-après.



**Figure 6 : Localisation des prélèvements de contrôle du milieu récepteur**

## 5.7 Tableau récapitulatif des matériaux évacués

La synthèse de l'ensemble des matériaux évacués dans le cadre du chantier est récapitulée dans le tableau ci-après.

Ces matériaux sont issus du démantèlement des installations de surface et des installations enterrées.

Les terres évacuées en filière adaptée correspondent uniquement aux terres impactées présentes dans le fossé à proximité de la collecte 3'' Huile PCE1-Cluster 3.

Matériaux évacués	Filière	Destination	tonnage
Béton	Valorisation	GAMA Carrières à Cazères (40)	530,22
Ferrailles	Valorisation	VEOLIA Propreté à Lons (64)	15,52
Matières plastiques	Valorisation	VEOLIA Propreté à Lons (64)	3,46
Mélanges bitumineux	Valorisation	VEOLIA Propreté à Lons (64)	0,04
Effluents liquides huileux	Elimination	SUEZ RV OSIS OUEST à Lescar (64)	4,3
Terres polluées	Valorisation	TERRALIA à Aire-sur-Adour (40)	8,4
		TOTAL	561,94

**Tableau 8 : Bilan des matériaux évacués sur le site PCE1**

Le tableau de synthèse des BSD est présenté en Annexe 11 ainsi que ci-dessous.

Les BSD sont présentés en Annexe 12.

Année	BSD ou BSDA	Lieu	Etat	Nom Chantier	Numéro dossier	Date Enlèvement	Dénomination du déchet	tonnage départ	Transporteur	Centre de traitement	tonnage réel	code traitement	Commentaire	DIANTER
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0019	19/7/2017	Béton	30,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	14,76	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0020	18/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	14,72	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0021	19/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	26,86	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0022	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	21,84	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0023	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	24,42	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0024	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	21,54	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0025	20/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	25,26	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0026	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	24,22	85	Béton PCR1	PCR02
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0027	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	25,54	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0028	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	26,56	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0029	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	23,96	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0030	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	20,86	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0031	19/7/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	20,00	STC DAX	VEDLÁ	5,20	R13	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0032	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	26,80	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0033	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	23,30	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0034	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	25,20	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0035	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	20,90	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0036	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	18,26	85	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0038	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	23,22	86	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0039	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	24,58	87	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0040	21/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	23,26	88	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0041	22/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	27,18	89	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0042	23/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carrières de Cazeres	19,7	R10	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0049	25/8/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEDLÁ	8,58	R13	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0050	25/7/2017	Matières plastiques	5,00	ASSAIN CONCEPT	VEDLÁ	1,46	D15 + R13	Matières plastiques PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0060	24/8/2017	Béton mélangé	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	7,34	85	Béton mélangé PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0061	24/8/2017	Béton mélangé	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carrières de Cazeres	9,94	85	Béton mélangé PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0063	24/8/2017	Fer et acier câbles et gaines élec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEDLÁ	1,94	D8	Fer et acier câbles et gaines élec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0064	23/8/2017	Mélanges bitumineux contenant du goudron	0,02	VALERIAN	VEDLÁ	0,04	D15 + R13	Mélanges bitumineux contenant du goudron PCR1	PCR01
2016	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0085	15/11/2018	Boues de forod de tuyauteries	4,30	SUEZ	SUEZ BV DSK OUEST	4,30	D12	Effluents liquides de la collecte PCE1-Cluster III	PCR01
2016	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0067	14/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DOUMIER TP	TERRALIA	1,70	D8	Terres polluées fossé canalisation	PCR02
2016	BSD	Champ	REHAB	Fecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Fecorade 1-4-2017-0068	15/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DOUMIER TP	TERRALIA	1,70	D8	Terres polluées fossé canalisation	PCR01

Tableau 9: Synthèse des BSD du chantier de réhabilitation PCE1

## 5.8 Remblayage et remise en forme du site

### 5.8.1 Nature et conformité des matériaux utilisés

Le remblayage de l'excavation réalisée pour la découpe de la tête de puits et la remise en forme du site ont été réalisés à l'aide de différents matériaux.

Les différents matériaux de remblayage utilisés sur le site PCE1 sont :

- **Les terres du site** excavées lors des travaux sur la tête de puits conformes aux objectifs de réhabilitation de l'Arrêté Préfectoral (Tableau 4) ;
- **Des matériaux d'apport de type 0/31.5 mm** (carrière GAMA, environ 400 m<sup>3</sup>) ;

Tous ces matériaux ont été caractérisés analytiquement avant mise en œuvre pour s'assurer de leur conformité vis-à-vis des objectifs cités en début de rapport (Tableau 4 p.16)

Les résultats sont présentés dans les tableaux de synthèse en Annexe 8 et en Annexe 9. Les bordereaux d'analyses correspondant sont présentés en Annexe 13.

### 5.8.2 Traçabilité des matériaux de remblayage

La traçabilité sur les mouvements de matériaux a été tenue par VALERIAN au cours du chantier. Deux excavation ont été réalisées sur le chantier du site PCE1 (fouille de la tête de puits et fossé proche collecte). Les lots de terres excavées ont été contrôlés puis réutilisés pour le remblayage de la fouille après validation du respect des objectifs de l'AP (analyses présentées dans le tableau en Annexe 8, PC1-ST1/ST2/ST3).

### 5.8.3 Modalité de remblayage et de compactage

Aucun objectif de portance n'a été exigé dans le cadre du marché.

Les matériaux granulaires d'apport de la carrière GAMA de type 0/31.5 mm ont été utilisés pour le reprofilage du site suite aux travaux de réhabilitation. Ils ont été régalez à la niveleuse avant compactage au compacteur monocylindre de type VM3. L'analyse de ces matériaux a été réalisée suite à leur mise en place. Les résultats mettent en évidence l'absence d'impact (cf. Annexe 9).



Figure 7 : Photographie de la phase de remblayage

## 6 Etat final du site

### 6.1 Teneurs résiduelles après travaux

#### 6.1.1 Synthèse des résultats

Les teneurs résiduelles des terrains après travaux ont été reportées sur une carte de synthèse présentée en Annexe 4. Cette carte compile à la fois :

- les concentrations résiduelles mesurées lors des investigations complémentaires après démantèlement des structures en place (prélèvements libératoires),
- les concentrations résiduelles présentes dans le sol en place correspondant aux données sondages du diagnostic initial réalisé sur le site par Antea.

Elle indique des teneurs conformes aux objectifs de l'article 2.2 de l'AP n°2015/787 pour la totalité des analyses, les teneurs résiduelles en composés organiques (HCT, BTEX et HAP) et les teneurs en métaux.

***Au regard de ces données, l'ensemble des terrains est donc conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP n°2015/787.***

La synthèse des impacts résiduels post travaux dans les terrains en place est présentée sur la carte en Annexe 4.

Les tableaux de synthèse des analyses résiduelles sont présentés en Annexe 6 (données sondages initial) Annexe 7 (diagnostic complémentaire), Annexe 8 (prélèvements fouille tête de puits), et Annexe 9 (analyses matériaux reprofilage) et les bordereaux d'analyse correspondant en Annexe 13.

#### 6.1.2 Analyse des risques résiduels (ARR)

Sans objet (absence d'impact).

### 6.2 Bilan des ouvrages enterrés résiduels

En dehors de la tête de puits, recoupée à une profondeur d'environ 3 m/sol, la totalité des ouvrages enterrés initialement présents sur le site a été purgée.

On notera la présence en limite Est de parcelle des canalisations 2" FG et 3" EAU (présence obturateur sur arrivée PCE1) et des canalisations 3 "Huile.et 3" FG (bouchage par cimentation et présence obturateur sur arrivée PCE01).

Ces ouvrages sont localisés sur le plan d'état des lieux final après travaux présenté en Annexe 3.

### 6.3 Etat topographique final

Le terrain final du site se trouve globalement à la même cote que la topographie initiale.

Le plan topographique de l'état final du site après les travaux de réhabilitation est présenté en Annexe 3.

## ANNEXES

- Annexe 1 Plan topographique du site avant travaux de réhabilitation
- Annexe 2 Plan de détection des réseaux enterrés présents avant travaux
- Annexe 3 Plan topographique de l'état final du site après travaux de réhabilitation
- Annexe 4 Cartographie de synthèse des impacts résiduels après travaux de réhabilitation
- Annexe 5 Tableau de synthèse des analyses sols réalisées dans le milieu récepteur (état initial, état final)
- Annexe 6 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données sondages diagnostic initial)
- Annexe 7 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données diagnostic complémentaire)
- Annexe 8 Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols au droit de la zone de la tête de puits excavée
- Annexe 9 Tableau de synthèse des analyses sur les matériaux d'apport extérieur
- Annexe 10 Procédure de contrôle et de prélèvement de l'AMO
- Annexe 11 Tableau de synthèse des BSD
- Annexe 12 Bordereaux de suivi des déchets (BSD)
- Annexe 13 Bordereaux d'analyse laboratoire
- Annexe 14 Diagnostic amiante avant démantèlement
- Annexe 15 Synoptique canalisation intersites

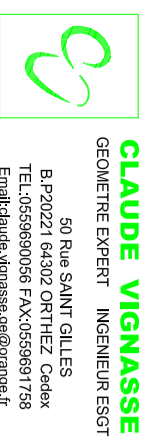
## **Annexe 1**

# **Plan topographique du site avant travaux de réhabilitation**



# PUITS PECORADE 1

## ETAT DES LIEUX



**CLAUDE VIGNASSE**  
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT  
50 Rue SAINT GILES  
B.P.20271 64302 ORTHEZ Cedex  
TEL:0559890056 FAX:0559891758  
Email:claud.vignasse.gm@orange.fr

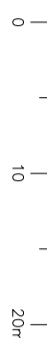
28.03.2016	RELEVÉ DETECTION ATHEMIS	DB
25.01.2011	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE (MISE A JOUR)	SB
10.02.2009	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	SB
DATE	OBJET	

REF : DU TPPE \ DETECTION RESEAU\220010PECORADE PCE1.

### LOCALISATION DES RESEAUX DEFINIS SELON DETECTION DE LA SOCIETE ATHEMIS

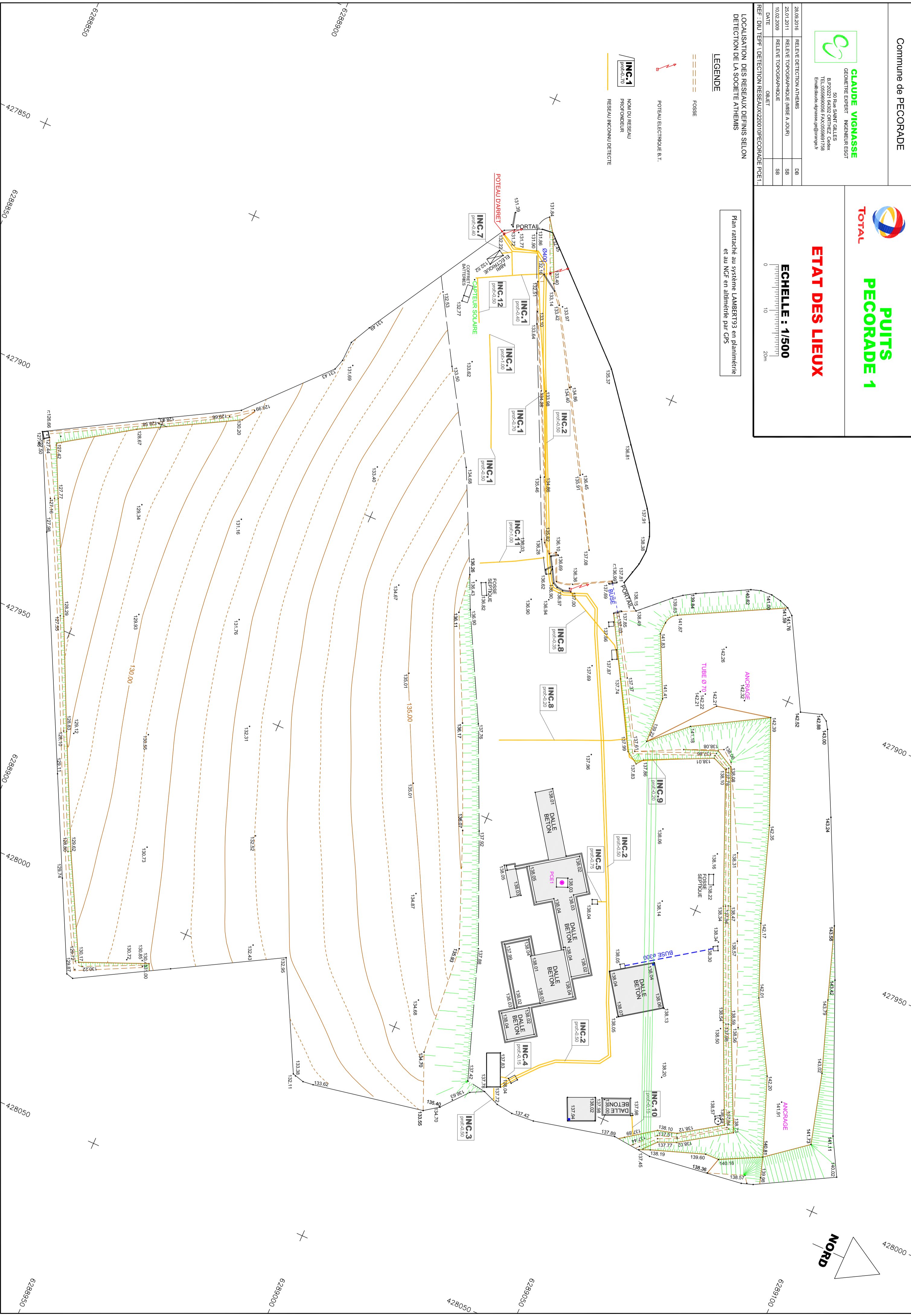
Plan rattache au système LAMBERT93 en planimétrie et au NCF en altimétrie par GPS

**ECHELLE : 1/500**



#### LEGENDE

- FOSSÉ
- POTEAU ELECTRIQUE B.T.
- INC-1** NOM DU RESEAU PROFONDEUR RESEAU INCONNU DETECTE



## **Annexe 2**

# **Plan de détection des réseaux enterrés présents avant travaux**



# Puits PECORADE 1

## ETAT DES LIEUX



**CLAUDE VIGNASSE**  
GÉOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT  
50 Rue SAINT GILES  
B.P.20271 64302 ORTHEZ Cedex  
TEL: 0559690056 FAX: 0559891758  
Email: claude.vignasse.gm@orange.fr

28.03.2016	RELEVÉ DETECTION ATHEMIS	DB
25.01.2011	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE (MISE A JOUR)	SB
10.02.2009	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	SB
DATE	OBJET	

REF : OUV TEPP \ DETECTION RESEAU\220010PECORADE PCE1.

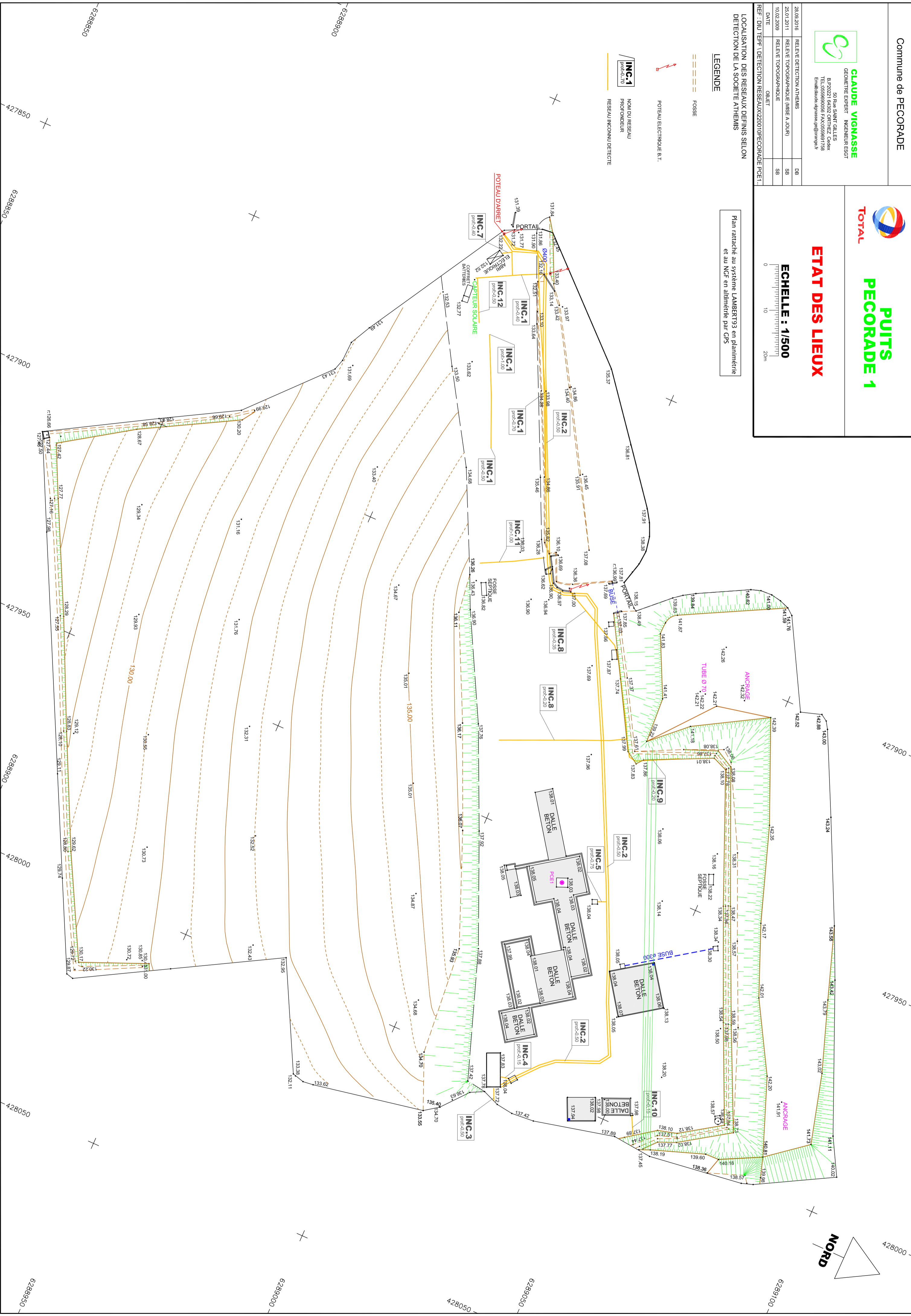
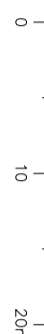
### LOCALISATION DES RESEAUX DEFINIS SELON DETECTION DE LA SOCIETE ATHEMIS

#### LEGENDE

- FOSSE
- POTEAU ELECTRIQUE B.T.
- INC-1  
NOM DU RESEAU  
PROFONDEUR  
RESEAU INCONNU DETECTE

Plan rattaché au système Lambert93 en planimétrie et au NCF en altimétrie par GPS

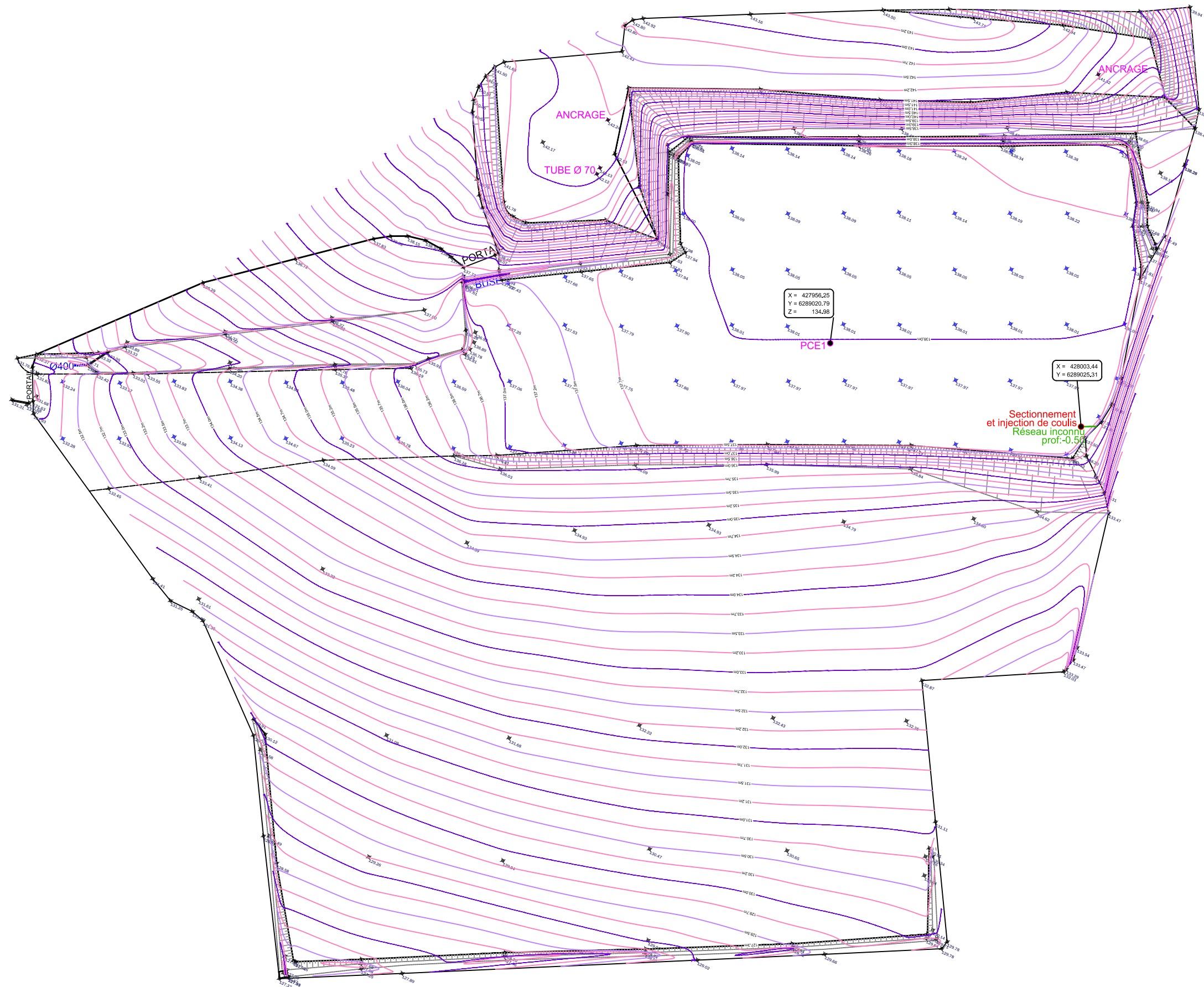
**ECHELLE : 1/500**



## **Annexe 3**

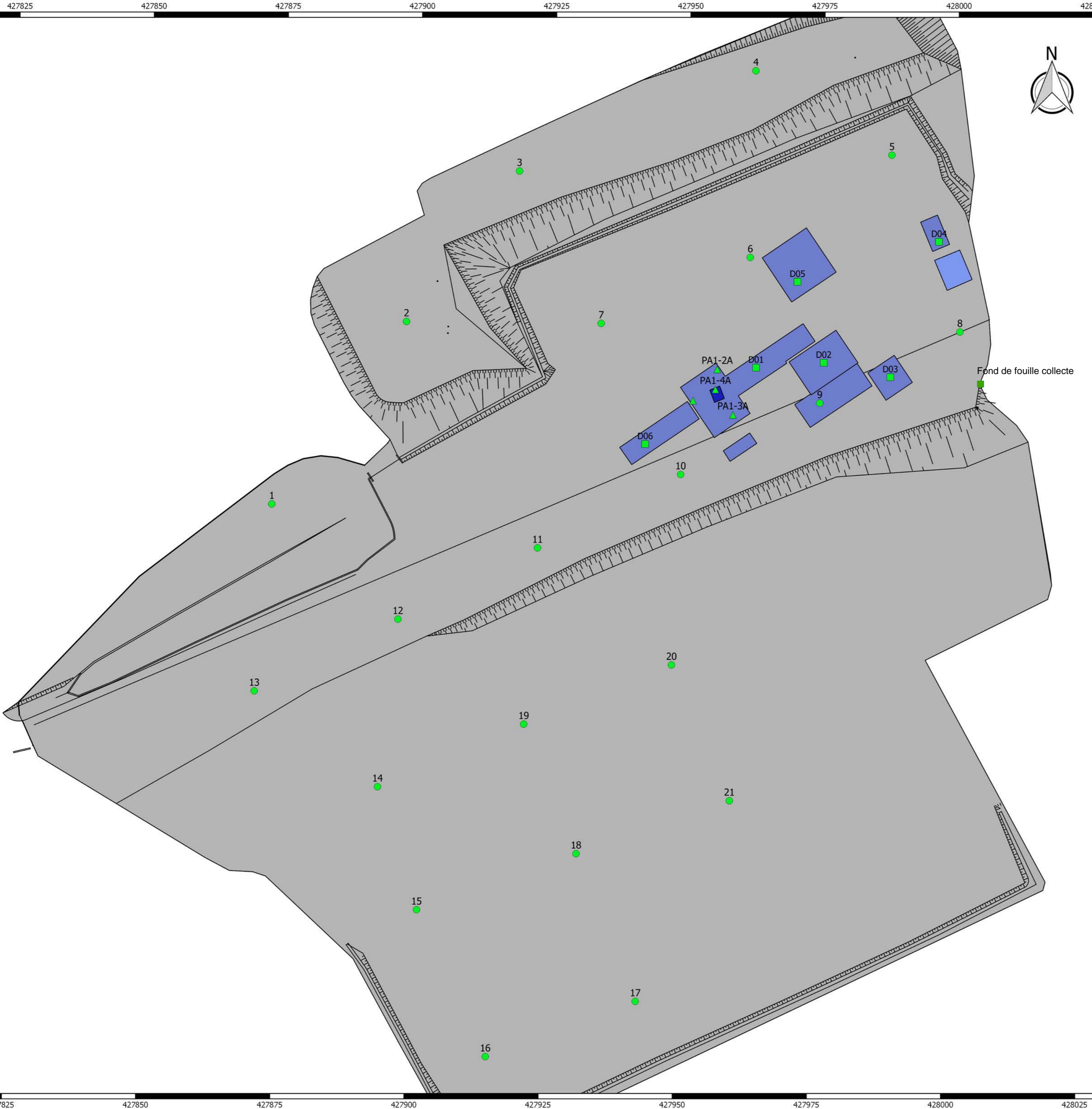
# **Plan topographique de l'état final du site après travaux de réhabilitation**

# Plan de récolement du puits Pécorade 1



## **Annexe 4**

# **Cartographie de synthèse des impacts résiduels après travaux de réhabilitation**



**Synthèse des impacts résiduels après travaux**  
**Réhabilitation Pécorade 1**

**Légende**

Origine des analyses résiduelles:

- Analyses diagnostic initial Antea
- △ Analyse diagnostic complémentaire sous dalle
- Analyse diagnostic complémentaire démantèlement tête de puits

Comparaison des résultats d'analyse avec les objectifs AP:

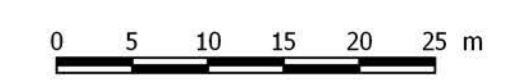
- Teneurs inférieures aux seuils AP
- Teneurs HCT/HAP/BTEX < seuils AP Résiduel métaux sous horizon 0-0,6m
- Teneurs non conformes aux objectifs AP

Infrastructure démantelée:

- Dalle béton de surface
- Tête de puits

Objectifs AP:

Famille de polluant	Paramètre	Unité	Seuil maximal admissible après travaux (AP)
Composés organiques	HCT C10-C40	mg/kg	500
	BTEX total	mg/kg	0,2
	HAP totaux	mg/kg	50
Métaux	Arsenic	mg/kg	60
	Cadmium	mg/kg	2
	Chrome	mg/kg	150
	Cuivre	mg/kg	65
	Mercurure	mg/kg	2,3
	Plomb	mg/kg	100
	Nickel	mg/kg	130
	Zinc	mg/kg	250



## Annexe 5

### Tableau de synthèse des analyses sols réalisées dans le milieu récepteur (état initial, état final)

Synthèse des résultats des analyses réalisées sur les fossés de rejet

Echantillon	Date de prélèvement	Seuil AP	500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250
		Paramètres	C10-C40	BTEX Total	Somme des HAP (16)-EPA	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Pb	Ni	Zn
		Ref labo	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
PCO1-sed1-T0	10/05/2017	12531509-001	35	<0,25	<0,32	11	0,32	26	15	<0,05	50	15	97
PCO1-sed2-T0	10/05/2017	12531509-002	<20	<0,25	<0,32	14	<0,2	30	5,5	<0,05	19	8,0	28
PCO1-Sed1-TF	23/05/2018	12794069-001	45	<0.25	2,1	9,3	<0.2	22	11	<0.05	38	12	49
PCO1-Sed2-TF	23/05/2018	12794069-002	20	<0.25	<0.32	19	<0.2	34	7,9	<0.05	28	8,2	58

## Annexe 6

### Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données sondages diagnostic initial)

Synthèse des analyses résiduelles des sondages du diagnostic initial Antea

				Seuils AP		500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250		
Identification/localisation sondage				Echantillon		Teneurs (mg/kg)											Comparaison des teneurs par rapport aux seuils AP	
Sondage	X	Y	Entreprise	Zsup Ech (m/sol)	Zinf Ech (m/sol)	Hydrocarbures totaux C10-C40	BTEX total	Somme des HAP (16) - EPA	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc		
PECO01-01	427873,473	6288999,174	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	6,3	<0,4	17,0	<5	<0,05	<13	42,0	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-01	427873,473	6288999,174	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,4	<0,4	22,0	5,8	0,1	<13	73,0	24,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-02	427897,991	6289033,628	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	8,1	<0,4	21,0	8,3	<0,05	17,0	5,8	22,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-02	427897,991	6289033,628	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	25,0	<0,4	28,0	21,0	0,1	20,0	8,5	72,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-02	427897,991	6289033,628	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	8,4	<0,4	18,0	7,2	<0,05	17,0	7,6	26,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-03	427918,568	6289062,029	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	8,4	<0,4	20,0	8,0	<0,05	16,0	6,1	22,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-03	427918,568	6289062,029	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,7	<0,4	21,0	<5	<0,05	13,0	6,5	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-03	427918,568	6289062,029	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	9,9	<0,4	21,0	<5	<0,05	<13	5,8	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-04	427962,287	6289081,479	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	5,7	<0,4	15,0	6,9	<0,05	15,0	5,8	20,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-04	427962,287	6289081,479	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	12,0	<0,4	36,0	7,3	<0,05	14,0	7,2	24,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-04	427962,287	6289081,479	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	14,0	<0,4	32,0	13,0	0,1	17,0	16,0	47,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-05	427987,898	6289066,191	Antea	0,2	1	<20	<0,2	<0,32	9,1	<0,4	28,0	24,0	<0,05	23,0	30,0	57,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-05	427987,898	6289066,191	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	6,4	<0,4	30,0	18,0	<0,05	20,0	21,0	42,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-06	427961,836	6289046,678	Antea	0,2	1	<20	<0,2	<0,32	17,0	<0,4	35,0	12,0	<0,05	37,0	17,0	53,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-06	427961,836	6289046,678	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	26,0	16,0	0,1	14,0	19,0	39,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-06	427961,836	6289046,678	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	7,7	<0,4	32,0	19,0	0,1	13,0	37,0	69,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-07	427934,269	6289033,903	Antea	0,2	1	<20	<0,2	<0,32	14,0	<0,4	35,0	11,0	<0,05	19,0	18,0	56,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-07	427934,269	6289033,903	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	12,0	<0,4	34,0	20,0	<0,05	17,0	26,0	62,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-07	427934,269	6289033,903	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	7,8	<0,4	31,0	18,0	<0,05	37,0	25,0	59,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-08	428001,143	6289033,458	Antea	0,3	1	<20	<0,2	<0,32	15,0	<0,4	54,0	14,0	<0,05	16,0	9,2	34,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-08	428001,143	6289033,458	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	20,0	<5	<0,05	<13	6,8	20,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-09	427975,247	6289019,736	Antea	0,4	1	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	27,0	7,1	<0,05	20,0	7,2	28,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-09	427975,247	6289019,736	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,7	<0,4	35,0	13,0	0,2	17,0	18,0	43,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-10	427949,562	6289006,001	Antea	0,4	1	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	26,0	5,9	0,1	16,0	8,5	27,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-10	427949,562	6289006,001	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	9,3	<0,4	22,0	7,2	<0,05	16,0	9,6	28,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-11	427923,132	6288991,854	Antea	0,2	1	<20	<0,2	<0,32	12,0	<0,4	37,0	5,2	<0,05	19,0	7,6	26,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-11	427923,132	6288991,854	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	45,0	6,2	<0,05	16,0	8,0	24,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-12	427897,347	6288978,121	Antea	0,5	1	<20	<0,2	<0,32	9,7	<0,4	28,0	<5	<0,05	21,0	6,8	27,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-12	427897,347	6288978,121	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	18,0	<0,4	63,0	<5	<0,05	16,0	6,4	23,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-13	427870,810	6288964,285	Antea	0,2	1	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	28,0	<5	<0,05	16,0	8,0	25,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-13	427870,810	6288964,285	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	16,0	<0,4	47,0	7,7	<0,05	16,0	10,0	32,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-14	427894,089	6288946,820	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	5,4	<0,4	<15	<5	<0,05	14,0	4,6	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-14	427894,089	6288946,820	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	34,0	<5	<0,05	16,0	7,7	24,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-15	427901,759	6288924,025	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	15,0	<0,4	28,0	5,7	<0,05	18,0	7,5	26,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-15	427901,759	6288924,025	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,6	<0,4	25,0	7,1	<0,05	16,0	6,2	23,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-16	427915,049	6288896,873	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	22,0	<5	<0,05	16,0	6,7	23,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-16	427915,049	6288896,873	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,4	<0,4	<15	<5	<0,05	<13	6,9	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-16	427915,049	6288896,873	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	8,9	<0,4	17,0	<5	<0,05	20,0	9,6	25,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-17	427942,816	6288907,646	Antea	0	1	90	<0,2	<0,32	8,9	<0,4	21,0	5,3	<0,05	27,0	7,9	25,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-17	427942,816	6288907,646	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	28,0	5,8	<0,05	22,0	9,3	29,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-18	427931,299	6288934,990	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	9,5	<0,4	27,0	9,4	<0,05	17,0	12,0	30,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-18	427931,299	6288934,990	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	22,0	<5	<0,05	22,0	5,8	<20	Teneurs<seuils AP	
PECO01-19	427921,129	6288958,960	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	8,7	<0,4	19,0	7,4	<0,05	20,0	8,3	26,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-19	427921,129	6288958,960	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	8,1	<0,4	18,0	5,3	0,1	20,0	6,8	25,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-20	427948,474	6288970,467	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	28,0	10,0	<0,05	18,0	13,0	33,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-21	427959,692	6288945,336	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	22,0	6,0	<0,05	20,0	9,7	32,0	Teneurs<seuils AP	
PECO01-21	427959,692	6288945,336	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	19,0	<0,4	44,0	9,1	0,1	21,0	13,0	46,0	Teneurs<seuils AP	

				Seuils AP													
						500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250	
Identification/localisation sondage				Echantillon		Teneurs (mg/kg)											Comparaison des teneurs par rapport aux seuils AP
Sondage	X	Y	Entreprise	Zsup Ech (m/sol)	Zinf Ech (m/sol)	Hydrocarbures totaux C10-C40	BTEX total	Somme des HAP (16) - EPA	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc	
PECO01-22	427972,792	6288919,237	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	25,0	<5	<0,05	20,0	8,5	26,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-22	427972,792	6288919,237	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	24,0	<5	<0,05	21,0	7,9	28,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-23	428000,869	6288930,947	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	7,9	<0,4	17,0	<5	<0,05	16,0	6,2	21,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-23	428000,869	6288930,947	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	15,0	<0,4	29,0	6,0	<0,05	22,0	9,3	27,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-23	428000,869	6288930,947	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	16,0	<0,4	37,0	8,5	<0,05	21,0	13,0	39,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-24	427989,129	6288955,983	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	18,0	<0,4	35,0	9,2	<0,05	19,0	12,0	35,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-24	427989,129	6288955,983	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	10,0	<0,4	41,0	13,0	<0,05	15,0	17,0	41,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-25	427976,565	6288982,707	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	30,0	14,0	<0,05	20,0	17,0	40,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-25	427976,565	6288982,707	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	12,0	<0,4	31,0	15,0	<0,05	17,0	19,0	42,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-26	427992,783	6289050,157	Antea	0,3	1	<20	<0,2	<0,32	13,0	<0,4	33,0	8,1	<0,05	23,0	11,0	31,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-26	427992,783	6289050,157	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	10,0	<0,4	36,0	14,0	<0,05	18,0	16,0	35,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-26	427992,783	6289050,157	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	5,7	<0,4	32,0	16,0	<0,05	<13	16,0	34,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-27	427961,997	6289020,286	Antea	0,4	1	110	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	24,0	6,6	<0,05	13,0	9,8	29,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-27	427961,997	6289020,286	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	6,4	<0,4	33,0	14,0	<0,05	14,0	19,0	44,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-27	427961,997	6289020,286	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	9,0	<0,4	35,0	22,0	<0,05	29,0	29,0	55,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-28	427949,697	6289019,766	Antea	0,3	1	20	<0,2	<0,32	31,0	<0,4	47,0	10,0	0,1	27,0	20,0	77,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-28	427949,697	6289019,766	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	7,1	<0,4	65,0	19,0	<0,05	15,0	28,0	64,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-28	427949,697	6289019,766	Antea	2	3	<20	<0,2	<0,32	11,0	<0,4	47,0	21,0	0,1	28,0	31,0	69,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-29	428001,477	6288993,077	Antea	0	1	<20	<0,2	<0,32	14,0	<0,4	36,0	11,0	<0,05	20,0	14,0	40,0	Teneurs<seuils AP
PECO01-29	428001,477	6288993,077	Antea	1	2	<20	<0,2	<0,32	9,6	<0,4	22,0	9,1	<0,05	<13	10,0	29,0	Teneurs<seuils AP

## **Annexe 7**

### **Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols (données diagnostic complémentaire)**

**Synthèse des analyses résiduelles des sondages du diagnostic complémentaire sous dalle**

						Seuils AP	500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250		
Identification sondage		Echantillon				Teneurs (mg/kg)												Comparaison des teneurs par rapport aux seuils AP	
Sondage	Entreprise	Echantillon	Lithologie	Zsup Ech (m/sol)	Zinf Ech (m/sol)	Hydrocarbures totaux C10-C40	BTEX total	Somme des HAP (16) - EPA	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc			
D01	Aquila	D01-R	Remblais	0,00	0,20	60	<0,25	<0,32	8,5	<0,2	39	10	<0,05	31	17	41	Teneurs<seuils AP		
D01	Aquila	D01-A	Argiles	0,20	0,50	<20	<0,25	<0,32	34	<0,2	79	14	<0,05	23	13	37	Teneurs<seuils AP		
D02	Aquila	D02-R	Remblais	0,00	0,30	45	<0,25	<0,32	8,3	<0,2	22	7,8	<0,05	<10	14	34	Teneurs<seuils AP		
D02	Aquila	D02-A	Argiles	0,30	1,00	<20	<0,25	<0,32	12	<0,2	29	6,4	<0,05	17	9,4	26	Teneurs<seuils AP		
D03	Aquila	D03-R	Remblais	0,00	0,30	<20	<0,25	<0,32	8,7	<0,2	31	9,2	<0,05	14	15	46	Teneurs<seuils AP		
D03	Aquila	D03-A	Argiles	0,30	0,70	<20	<0,25	<0,32	12	<0,2	29	6,5	<0,05	12	8,4	21	Teneurs<seuils AP		
D04	Aquila	D04-R	Remblais	0,00	0,40	<20	<0,25	<0,32	12	<0,2	28	9,1	<0,05	<10	16	42	Teneurs<seuils AP		
D04	Aquila	D04-A	Argiles	0,40	1,00	<20	<0,25	<0,32	16	<0,2	38	7,8	<0,05	14	9,6	28	Teneurs<seuils AP		
D05	Aquila	D05-R	Remblais	0,00	0,20	30	<0,25	<0,32	7,8	<0,2	24	10	<0,05	11	14	38	Teneurs<seuils AP		
D05	Aquila	D05-A	Argiles	0,20	0,60	<20	<0,25	<0,32	24	<0,2	39	13	<0,05	15	17	48	Teneurs<seuils AP		
D06	Aquila	D06-R	Remblais	0,00	0,20	<20	<0,25	<0,32	8,2	<0,2	24	6,9	<0,05	<10	12	26	Teneurs<seuils AP		
D06	Aquila	D06-A	Argiles	0,20	0,50	<20	<0,25	<0,32	10	<0,2	29	5,6	<0,05	11	7,0	20	Teneurs<seuils AP		

## **Annexe 8**

### **Tableau de synthèse des analyses résiduelles sols au droit de la zone de la tête de puits excavée**

**Synthèse des analyses résiduelles des sondages de la zone de la tête de puits**

						Seuils AP	500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250	
Identification sondage		Echantillon				Teneurs (mg/kg)											Comparaison des teneurs par rapport aux seuils AP	
Sondage	Entreprise	Echantillon	Lithologie	Zsup Ech (m/sol)	Zinf Ech (m/sol)	Hydrocarbures totaux C10-C40	BTEX total	Somme des HAP (16) - EPA	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc		
PC1A-PA1-1A	Aquila	Prélèvement libératoire	Argiles	0,00	3,50	<20	<0,25	<0,32	11	<0,2	38	21	<0,05	91	35	78	Teneurs<seuils AP	
PC1A-PA1-2A	Aquila	Prélèvement libératoire	Argiles	0,00	3,50	<20	<0,25	<0,32	9,3	<0,2	28	15	<0,05	15	24	50	Teneurs<seuils AP	
PC1A-PA1-3A	Aquila	Prélèvement libératoire	Argiles	0,00	3,50	20	<0,25	<0,32	11	<0,2	35	16	<0,05	20	20	47	Teneurs<seuils AP	
PC1A-PA1-4A	Aquila	Prélèvement libératoire	Argiles	3,50	3,60	35	<0,25	<0,32	14	<0,2	35	21	<0,05	29	23	44	Teneurs<seuils AP	
PC1-ST1	Aquila	Contrôle stock	Argiles/Remblais			30	<0,25	<0,32	17	<0,2	41	14	<0,05	33	18	48	Teneurs<seuils AP	
PC1-ST2	Aquila	Contrôle stock	Argiles/Remblais			380	<0,25	0,35	18	0,25	62	19	0,07	29	20	69	Teneurs<seuils AP	
PC1-ST3	Aquila	Contrôle stock	Argiles/Remblais			150	<0,25	<0,32	16	<0,2	49	21	0,06	27	28	56	Teneurs<seuils AP	

## Annexe 9

### Tableau de synthèse des analyses sur les matériaux d'apport extérieur

Synthèse des résultats des analyses réalisées sur les matériaux d'apport extérieur

Echantillon	Date de prélèvement	Seuil AP	500	0,2	50	60	2	150	65	2,3	100	130	250
		Paramètres	C10-C40	BTEX Total	Somme des HAP (16)-EPA	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Pb	Ni	Zn
		Ref labo	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
PCO1-REM-1	23/05/2018	12794069-003	<20	<0,25	<0,32	9,6	<0.2	23	13	<0.05	13	15	48
PCO1-REM-2	23/05/2018	12794069-004	<20	<0,25	<0,32	9,2	<0.2	23	14	<0.05	13	16	49

## **Annexe 10**

### **Procédure de contrôle et de prélèvement de l'AMO**



## CONCESSION MEILLON (64)

# PROCEDURES DE CONTROLE, DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES

## ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

## CHANTIER DE REHABILITATION PECORADE 1 & 4

# RETIA

Version 1 – 26/06/2017

**AQUILA-CONSEIL**

11 avenue Pierre Sépard,  
ZI La PICHE  
**31600 SEYSSES**  
Tel. : 05 61 41 11 22 - Fax : 05 61 41 02 24

## SOMMAIRE

1	Cadre et objectif .....	3
2	Rappel des objectifs de réhabilitation du chantier PCO 1&4 .....	3
3	Description des contrôles analytiques réalisés dans le cadre du suivi des travaux.....	4
3.1	Contrôle des terrains après démantèlement des structures en place (diagnostic complémentaire).....	4
3.2	Contrôle et réception des zones réhabilitées (analyses libératoires) .....	4
3.2.1	Procédure de réception des fouilles.....	4
3.2.2	Stratégie de prélèvements .....	5
3.2.3	Cas des réceptions des zones impactées en zone saturée.....	7
3.2.4	Cas des réceptions des zones impactées aux NORM » .....	7
3.3	Contrôle des matériaux utilisés pour le remblayage des excavations et la mise à la cote de rendu final .....	7
3.3.1	Définition du périmètre des contrôles .....	7
3.3.2	Procédure de réception des lots .....	8
3.3.3	Stratégie de prélèvements .....	8
3.4	Réception des aires de stockages et fossés.....	9
3.5	Protocoles de prélèvements et d'analyses.....	9
3.5.1	Rappel des normes analytiques en vigueur dans les laboratoires .....	9
3.5.2	Protocoles d'échantillonnage et d'analyse mis en œuvre en fonction des contrôles .....	10
3.5.3	Paramètres recherchés et seuils .....	10
3.5.4	Bilan des protocoles de prélèvement et d'analyse .....	10
3.6	Conditionnement et transport des échantillons .....	11
3.7	Délais des réceptions.....	11
3.8	Normes analytiques.....	11

## 1 Cadre et objectif

Le présent document vise à présenter les procédures de contrôle et les protocoles de prélèvements et d'analyse qui seront mis en œuvre par AQUILA CONSEIL dans le cadre de sa mission d'AMO sur le chantier de réhabilitation des sites Pécorade 1 et 4.

## 2 Rappel des objectifs de réhabilitation du chantier PCO 1&4

Les objectifs de réhabilitation du chantier d'un point de vue chimique correspondent au seuil d'excavation indiqué dans l'Arrêté Préfectoral DAECL/2015/787 du 10 Décembre 2015 des sites concernant les hydrocarbures et présenté dans le tableau ci-dessous :

Famille de polluant	Paramètre	Unité	Seuil maximal admissible après travaux (AP)
Hydrocarbures	HCT C10-C40	mg/kg	500
BTEX	BTEX total	mg/kg	0,2
HAP	HAP totaux (16) EPA	mg/kg	50
Métaux	Arsenic	mg/kg	60
	Cadmium	mg/kg	2
	Chrome	mg/kg	150
	Cuivre	mg/kg	65
	Mercure	mg/kg	2,3
	Plomb	mg/kg	100
	Nickel	mg/kg	130
	Zinc	mg/kg	250

Tableau 1 : Objectifs de dépollution des sols du chantier

L'ensemble des composés **HCT C10-C40 + BTEX + HAP + 8 métaux** sera recherché sur les analyses libératoires des excavations et sur les stocks de matériaux à contrôler afin de garantir les objectifs suivants :

- Respect des seuils d'excavation indiqués dans l'AP ;
- Contrôle du respect des objectifs de dépollution visés par l'AP sur les matériaux excavés et traités sur site ou les matériaux naturels servant au comblement des fouilles (en cours de travaux sur stocks ou une fois la phase de remblayage finie).

On notera que l'AP encadrant les travaux de réhabilitation des sites PCO 1&4 prescrit des **modalités spécifiques de réutilisation des matériaux traités sur site le cas échéant** (pas de traitement prévu à ce jour en raison de l'absence d'impact identifié par le diagnostic initial) :

« Les matériaux excavés et traités sur site ne peuvent être réutilisés pour combler les fouilles que s'ils respectent les conditions suivantes :

- respect des objectifs de dépollution visés par le présent arrêté afin de garantir l'acceptabilité environnementale de ces terres ;
- Compatibilité avec un usage agricole. »

## 3 Description des contrôles analytiques réalisés dans le cadre du suivi des travaux

### 3.1 Contrôle des terrains après démantèlement des structures en place (diagnostic complémentaire)

Après la phase de de déconstruction des ouvrages bétonnées, des dalles et de la cave des puits PCO 1&4, l'AMO réalisera un **contrôle des terrains sous-jacents** afin de compléter le diagnostic mené en 2011 par ANTEA et joint à la DADT.

Ce contrôle sera réalisé par des sondages « Prélèvement libératoire » suivant le mode opératoire suivant : un prélèvement systématique des remblais sous la dalle démantelée ainsi qu'un prélèvement dans le terrain naturel sous-jacent seront été réalisés. Si constat d'impact dans le terrain naturel, un ou plusieurs échantillons seront prélevés plus en profondeur jusqu'à atteindre les terrains « sains » afin d'appréhender les mécanismes de migration de la pollution en profondeur ainsi que son extension pour réaliser les excavations.

Le contrôle au droit de la fouille au droit des caves des puits sera réalisé suivant la même procédure que les contrôles de réception de fouilles précisée en suivant.

### 3.2 Contrôle et réception des zones réhabilitées (analyses libératoires)

#### 3.2.1 Procédure de réception des fouilles

A ce jour, le diagnostic réalisé en 2011 par ANTEA a mis en évidence l'absence d'impact en hydrocarbures et en métaux sur les deux sites. Néanmoins, dans le cas où le diagnostic complémentaire réalisé après le démantèlement des structures bétonnées et des caves de puits montre des impacts, des travaux d'excavations des terrains pollués seront engagés pour atteindre les objectifs de dépollution visés par l'AP.

Une fois les travaux d'excavations des terrains pollués achevés et validés par les EE, un point d'arrêt sera organisé avec le contrôle extérieur de l'AMO pour réceptionner définitivement la zone concernée. Chaque fouille sera ainsi contrôlée par l'AMO afin de vérifier le respect des objectifs de dépollution fixés par l'AP et le CCTP.

La réception par l'AMO des zones réhabilitées sera un préalable obligatoire à la phase de remblayage des fouilles par l'entreprise en charge des travaux.

Les étapes nécessaires à la validation suivront le schéma suivant :

- Demande de réception par l'EE après validation du MOE 24h à l'avance, formalisée par la transmission d'une fiche de réception avec plan topographique indiquant la zone à réceptionner.
- Vérification par l'AMO de l'emprise latérale de la fouille, de la cote terrassée par rapport aux objectifs demandés à l'entreprise (comparaison entre prévisionnel de terrassement et relevé de l'entreprise) et du talutage des fouilles.
- Déclenchement du point d'arrêt : prélèvements en fond de fouille et parois par l'AMO, relevé topographique de l'excavation et des points d'échantillonnage par le géomètre du MOE.
- Attente des retours d'analyses et transmission à l'EE et la MOE d'une synthèse écrite des résultats au maximum 4 jours après la réalisation du point d'arrêt. Validation de la dépollution de la zone si respect des seuils ou bien demande de poursuite de l'excavation en cas d'extension de la zone impactée.

Les résultats seront transmis sous forme de cartes annotées indiquant la localisation des prélèvements et la conformité des analyses par rapport aux objectifs et d'un tableau d'analyse. Ces cartes feront apparaître clairement l'emprise des zones validées et des zones non conformes devant faire l'objet d'éventuelles reprises d'excavation.

L'AMO fournira des informations utiles au dimensionnement et à la délimitation des extensions identifiées en se basant sur ses observations de terrains, sur les données diagnostic existantes et sur la réalisation d'éventuels sondages périphériques complémentaires dans le cas où la densité d'information existante apparaît insuffisante pour circonscrire les zones impactées.

Dans le cas où la présence manifeste d'un impact résiduel serait identifiée lors du point d'arrêt (indice organoleptique, mesure PID), l'AMO pourra demander en la motivant la poursuite des excavations sans procéder à un prélèvement libératoire manifestement inutile sur la zone concernée dans un souci d'optimisation de planning.

Pour des finitions ou des impacts d'extensions limitées, l'excavation de ces zones polluées pourra être réalisée durant le contrôle ou le jour même et la fouille contrôlée à nouveau par l'AMO.

### 3.2.2 Stratégie de prélèvements

#### ➤ Moyens mis en œuvre

Les prélèvements libératoires seront réalisés au moyen d'une pelle mécanique de façon à pouvoir rafraîchir les parois et fonds de fouilles contrôlés et disposer ainsi d'échantillons représentatifs des terrains et impacts résiduels en place (partie superficielle des terrains non représentative en raison de la dégradation partielle des composés organiques potentiellement présents entre le terrassement et le prélèvement libératoire).

Le contrôle des points d'arrêt sera réalisé :

- Visuellement par la recherche des faciès suspects généralement impactés et par l'examen organoleptique des indices de pollution (odeurs ou traces d'hydrocarbures...),
- Par mesures directes des gaz par PID,

- Par prélèvement d'échantillons de sol pour analyses en laboratoire.

➤ Principes généraux et objectifs

Des contrôles seront effectués sur le fond de fouille et sur les parois de l'excavation, dans les faciès suspects comme dans les faciès apparemment inertes afin de vérifier d'éventuelles migrations de polluants et de mesurer les concentrations résiduelles.

Au-delà du contrôle de réception lui-même, l'objectif des opérations de contrôle sera également de :

- Restituer les prélèvements dans leur contexte et de comprendre la répartition verticale des teneurs afin de pouvoir délimiter précisément les horizons impactés en cas de dépassement de seuil et d'en informer le MOD et l'EE pour qu'elle en tienne compte dans la conduite des opérations futures.
- Disposer des éléments nécessaires à la réalisation ultérieure de cartographie fiable des teneurs résiduelles thématiques (teneurs résiduelles en Zone Non saturée et teneurs résiduelles en zone saturée).

➤ Echantillonnage des sols en fond de fouille

La densité prévisionnelle de prélèvement sera d'un échantillon tous les **100 à 200 m<sup>2</sup>** pour les fonds de fouille situés hors zone saturée (soit un maillage 10x10 m environ). L'échantillon composite sera constitué de la manière suivante :

- prélèvement de 4 échantillons élémentaires répartis sur la maille concernée sur une épaisseur de sol d'environ 5 à 10 cm,
- homogénéisation des 4 prélèvements élémentaires dans un bac par mélange manuel (auge ou seau),
- constitution de l'échantillon moyen en réalisant 4 prélèvements de façon aléatoire sur l'ensemble du matériau homogénéisé,
- conditionnement de l'échantillon composite ainsi constitué pour analyse en laboratoire.

➤ Echantillonnage des sols en paroi de fouille

La densité prévisionnelle de prélèvement en paroi sera d'un échantillon **tous les 10 mètres linéaires, quelque-soit la forme de l'excavation**, sur toute la verticale de la fouille concernée par un impact dépassant les seuils de réhabilitation du site, préalablement mis en évidence par le diagnostic ou bien sur les critères d'observations de l'AMO. L'échantillon composite sera constitué de la manière suivante :

- prélèvement de 3 à 4 échantillons élémentaires répartis sur le linéaire de la paroi sur une épaisseur de sol d'environ 5 à 10 cm,
- homogénéisation des prélèvements élémentaires dans un bac par mélange manuel (auge ou seau),
- constitution de l'échantillon moyen en réalisant 4 prélèvements de façon aléatoire sur l'ensemble du matériau homogénéisé,
- conditionnement de l'échantillon composite ainsi constitué pour analyse en laboratoire.

Les excavations pouvant potentiellement descendre sous le niveau de la nappe, une distinction sera systématiquement faite entre les prélèvements réalisés en Zone Non Saturée (ZNS), et ceux réalisés en Zone Saturée incluant la zone de battement de la nappe (ZS).

*Dans les faits, la densité pourra être adaptée au contexte local de chaque réception en fonction de l'homogénéité des terrains, des indices éventuels de pollutions et de l'enjeu par rapport à une éventuelle poursuite des terrassements, en concertation avec le Responsable d'affaires RETIA.*

➤ Traçabilité des contrôles

La traçabilité des prélèvements permettra d'associer à chaque échantillon les informations suivantes au sein d'une base de données :

- Date de prélèvements et opérateur réalisant le contrôle,
- Identifiant de la fouille contrôlée,
- X, Y relevé par un géomètre,
- Type de prélèvement : paroi / fond de fouille,
- Cote supérieure et inférieure du niveau échantillonné (en z relatif et m NGF),
- Lithologie des terrains prélevés (remblais, limons, graves, colluvions...),
- Localisation par rapport à la nappe (ZNS / ZS),
- Protocole d'échantillonnage et d'analyses,
- Référence de l'analyse laboratoire,
- Comparaison des résultats aux valeurs seuils définies par l'AP.

### 3.2.3 Cas des réceptions des zones impactées en zone saturée

Le diagnostic des sols mené par ANTEA en 2011 a mis en évidence l'absence de nappe superficielle au droit du site. Il n'est donc pas prévu de réaliser de réceptions de zones impactées en zone saturée sur les sites PCO 1&4

### 3.2.4 Cas des réceptions des zones impactées aux NORM »

Dans le cas où des sols impactés NORM seraient découverts lors des travaux d'excavation, le contrôle de l'atteinte des objectifs radiologiques sera réalisé par le MOD.

Les réceptions chimiques ne seront réalisées par l'AMO qu'après réception radiologique préalable des terrains par le MOD.

## **3.3 Contrôle des matériaux utilisés pour le remblayage des excavations et la mise à la cote de rendu final**

### 3.3.1 Définition du périmètre des contrôles

Des contrôles analytiques seront réalisés sur les différents matériaux afin de vérifier leur conformité chimique par rapport aux seuils de réhabilitation définis au §2 avant remblayage :

- **Bétons concassés** issus de la purge des massifs enterrés,
- **Stocks de terres douteuses en cas de découverte** de matériaux suspects lors des opérations déblais/remblais.
- **Matériaux excavés et traités sur site (non prévu à ce jour).**
- **Matériaux non traités destinés au comblement des fouilles.**

Il n'est pas prévu de réaliser un contrôle analytique systématique des matériaux qui seront terrassés hors des zones polluées identifiées dans le cadre du nivellement du site.

Un protocole d'échantillonnage et d'analyse adapté à la nature des différents types de matériaux à caractériser est présenté au paragraphe 3.5.2.

### 3.3.2 Procédure de réception des lots

Les étapes nécessaires à la validation des matériaux à caractériser sont les suivantes :

- Mise en forme, panneautage et délimitation des lots sur le terrain ;
- Demande de réception par l'EE au minimum 24h à l'avance, formalisée par la transmission d'une fiche de réception indiquant l'identifiant, la nature, le volume et la localisation (plan) des lots à réceptionner ;
- Réalisation des prélèvements conformément aux protocoles présentés au § 3.3.3 ;
- Attente des retours d'analyses et transmission des résultats à l'EE et au MOD 4 à 5 jours après la réalisation des prélèvements (suivant le type d'analyse). Validation pour remblayage si respect des seuils ou réorientation du matériau si dépassement des seuils.

La mise en forme des lots réalisée par l'EE devra permettre d'assurer leur traçabilité et d'identifier d'éventuels impacts :

- Ils concerneront des matériaux de nature et d'origine homogène (remblais, limons ou graves issus d'une même zone d'excavation) afin de conserver la logique / chronologie d'excavation ;

Ils seront disposés de façon préférentielle en **lots unitaires d'un volume maximum de 200 m<sup>3</sup>** séparés si l'espace au sol le permet ou sous forme d'andains. Ces derniers devront être équipés d'une rampe pour permettre l'accès d'une pelle ou d'un opérateur et présenter une géométrie facilitant le prélèvement et la séparation éventuelle des lots en cas de dépassement de seuil (3m max de hauteur, découpage de tranches dans le sens de la longueur avec une seule maille dans la largeur, cf Figure 1).

### 3.3.3 Stratégie de prélèvements

Pour la caractérisation des lots, **l'objectif est d'évaluer les teneurs moyennes de l'ensemble des matériaux présents par lot de 200 m<sup>3</sup> environ**. Plusieurs points de prélèvement seront réalisés (en haut et bas de talus de chaque côté– voir figure 2) puis mélangés dans une auge pour constituer un échantillon

moyen quarté. Les prélèvements seront réalisés au moyen d'une pelle mécanique de manière à pouvoir échantillonner le cœur des stockages et d'obtenir un échantillon « frais » représentatif.

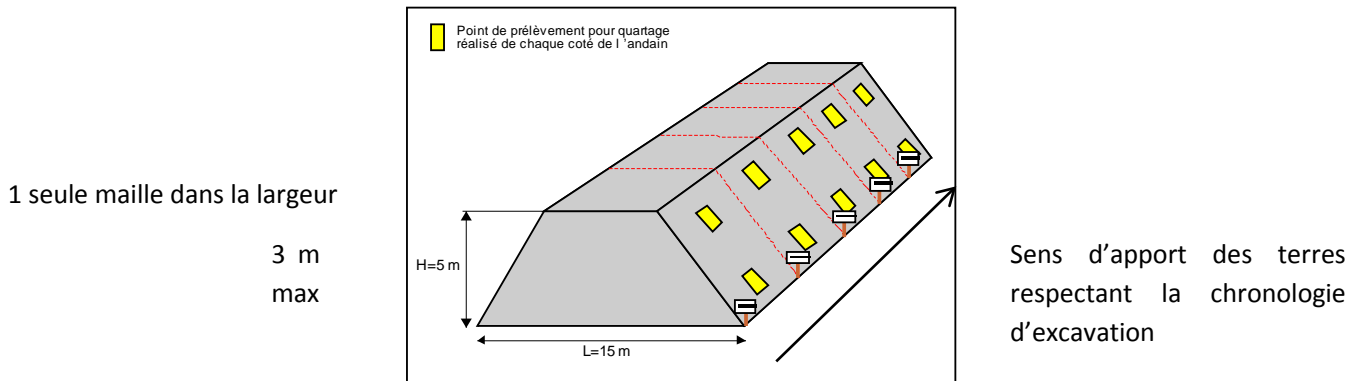


Figure 1 : géométrie des andains et points de prélèvement

### 3.4 Réception des aires de stockages et fossés

Dans le cadre de sa mission de contrôle des teneurs en polluants dans les sols, l'AMO réceptionnera les éventuelles aires de stockage des terres et de bétons potentiellement pollués afin de s'assurer de l'absence de migration des impacts vers les terrains sous-jacents.

Dans le cas d'une mise en place d'une aire de traitement des terres polluées sur site, un état initial puis un état final seront réalisés au droit de ces aires de stockage et de traitement. Un point d'arrêt spécifique devra ainsi être organisé par l'EE dans ce sens. Le contrôle final portera sur le relevé topographique final des zones concernées et le prélèvement d'échantillons de surface par maille prédéfinie.

Les fossés longeant les sites seront également contrôlés par l'AMO avant le démarrage du chantier et en fin de travaux afin de vérifier l'absence de migration des impacts du site vers le milieu extérieur.

### 3.5 Protocoles de prélèvements et d'analyses

#### 3.5.1 Rappel des normes analytiques en vigueur dans les laboratoires

Il est important de connaître les protocoles d'analyses des échantillons en laboratoire afin d'adapter au mieux la prise d'échantillon sur le terrain en toute connaissance de cause en fonction des objectifs recherchés.

En laboratoire, seules les parties fines des échantillons sont analysées en raison du dimensionnement des appareils de mesure standards utilisés :

- Si l'échantillon reçu présente une proportion de fraction >4mm inférieure à 5% une prise d'essai est réalisée par des microcarottes de 10mm dans le flacon
- Si l'échantillon reçu présentent une proportion de fraction >4mm supérieure à 5%, l'ensemble de l'échantillon est alors broyé pour disposer d'une quantité suffisante de fraction fine à analyser. Notons dans ce cas les importants biais analytiques occasionnés sur l'analyse de polluants organiques volatils par exemple.

### 3.5.2 Protocoles d'échantillonnage et d'analyse mis en œuvre en fonction des contrôles

#### Echantillonnage standard pour caractérisation des sols en place et des stocks de matériaux douteux ou traités

L'échantillonnage des sols est réalisé en effectuant un **tri préalable des fractions <4 mm** lors du prélèvement afin d'analyser les teneurs sur les parties fines où sont concentrées les polluants organiques et inorganiques et d'être en cohérence avec les normes appliquées par les laboratoires accrédités.

Cette méthodologie de prélèvement, classiquement adoptée dans le milieu des sites et sols pollués, est certes majorante, mais elle apparaît la plus pertinente pour plusieurs raisons dans le domaine de la réhabilitation :

- Elle permet de pouvoir évaluer de façon représentative et sécuritaire les risques sanitaires associés aux teneurs résiduelles des terrains (scenario inhalation de poussière ou ingestion par exemple, qui ne considèrent de fait que les éléments fins) ;
- Elle évite de broyer les éléments grossiers et d'induire des pertes par destruction des composés les plus volatils ;
- Elle présente l'avantage de pouvoir comparer des résultats sur une base méthodologique commune facilement reproductible. Comparer les concentrations présentes dans les fractions <4mm de matériaux hétérométriques est ainsi plus pertinent et juste que de comparer une prise d'échantillon globale ou le biais d'échantillonnage des différentes granulométries sera prépondérant.

*NB : Les résultats associés à ce type de prélèvement seront donc représentatifs des teneurs présentes dans les fractions <4mm des matériaux. Ils ne sont pas représentatifs de la teneur globale réelle du matériau dans son ensemble car ils ne tiennent pas compte des éléments des différentes granulométries grossières le composant.*

#### Echantillonnage des lots de bétons concassés

Concernant les bétons concassés, la problématique apparaît sensiblement différente de celle des terres dans la mesure où le béton présente une certaine porosité permettant aux pollutions organiques de migrer partiellement à l'intérieur de la matrice. La caractérisation analytique retenue pour ces matériaux consiste à **prélever l'ensemble de la granulométrie présente (0/20, 0/80...)** et **d'effectuer un broyage systématique** des éléments en laboratoire avant analyse. Le flaconnage utilisé est un sceau plastique d'un litre, qui permet de réaliser par ailleurs des analyses ISDI.

### 3.5.3 Paramètres recherchés et seuils

Les différents contrôles analytiques porteront sur les seuils définis dans le tableau 1. A l'exception des **bétons** destinés à être évacués en filière ISDI, un **pack analytique ISDI sera recherché**.

### 3.5.4 Bilan des protocoles de prélèvement et d'analyse

Le tableau 3 en page 12 synthétise les protocoles décrits précédemment qui seront mis en place dans le cadre du chantier.

### 3.6 Conditionnement et transport des échantillons

Tous les échantillons réalisés dans le cadre du chantier seront conservés et acheminés jusqu'au laboratoire dans des glacières réfrigérées afin d'assurer leur conservation conformément aux règles de l'art. Le ramassage des colis sera assuré par le transporteur DHL en début d'après-midi.

### 3.7 Délais des réceptions

Nous précisons ci-dessous pour mémoire les délais minimum associés à chaque étape de la levée d'un point d'arrêt, qui sont les mêmes pour la réception d'une excavation ou le contrôle d'un lot de matériau :

	J-1	J0	J1	J2	J3	J4
Matin	Demande de réception par EE avant midi pour le lendemain	Réalisation du Point d'Arrêt avec moyens mis à dispo par EE		Réception labo à <u>midi</u>	Analyse	Intégration des fiches terrains, des résultats d'analyses et des levés topo
Après-midi			Envoi échantillon avant 15h	Lancement analyse délais <u>24h</u>	Rendu analyse : <u>18h</u>	Rendu document de synthèse à MOD/EE

Tableau 2 : Délais de réceptions

Ce détail confirme que nous pouvons nous engager sur une transmission des résultats 4 jours après la réalisation du point d'arrêt mais nous rappelons qu'il s'agit là d'une durée qui suppose :

- La transmission effective des documents de réception et la mise à disposition des moyens de prélèvements par l'EE le jour J,
- La compatibilité du planning du point d'arrêt demandé avec le plan de charge global des réceptions (cas de réceptions multiples demandées simultanément ou de grandes surfaces à contrôler),
- Le respect des délais du transporteur,
- Le respect des délais d'analyse par le laboratoire,

Si le planning le permet (prélèvement finalisés le lendemain matin de la demande de réception) les échantillons seront envoyés le jour même des prélèvements afin de pouvoir gagner un jour de délais.

*Les retours d'expérience montrent que les réceptions sur les chantiers de réhabilitation se font souvent en flux tendus et qu'il est donc impératif d'optimiser le planning de réalisation des travaux et des réceptions en concertation le MOD et les EE pour anticiper au maximum les besoins, prioriser les réceptions et ajuster si besoin les moyens.*

### 3.8 Normes analytiques

Les méthodes, normes et seuils de détection des différentes analyses sont détaillés dans le en page suivante dans le tableau

Nature du contrôle	Stratégie de prélèvement	Nature des matériaux	Granulométrie du matériau contrôlé	Fraction granulométrique échantillonnée	Fraction granulométrique analysée	Flaconnage	Laboratoire d'analyse	Paramètres analysés	Délais minimum analyse labo
Contrôle libératoire excavation ou réception ancienne zone de stockage	Prélèvements moyens représentatif des sols en place (10 m linéaires en parois et 100m2 en fond de fouille)	Terrain en place	tout venant	0-4mm	0-4mm sans broyage	250 ml verre	AL Control	HC C10-C40, HAP(16), BTEX, 8 métaux	24H
Contrôle sur stock	Prélèvements moyens par quartage sur ensemble du stock	Terres douteuses							
		Bétons concassés	0-80mm	0-80mm	0-4 mm après broyage	1000 ml plastique	AL Control	pack ISDI	24 à 48H

**Tableau 3 : Synthèse des protocoles analytiques retenus pour les différents contrôles**

Analyse	Description	Normes / référence normative de la méthode	Seuil de détection
Matière sèche		Méthode interne, Equivalent à NEN-ISO 11465,	
Broyage	broyage	Méthode interne	-
HC C10C40 avec fractions	HCTC10-C40, fractions C10-C12, C12-C16, C16-C21, C21-C40	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID), équivalent à NEN-EN-ISO 16703	5 mg/kg par fraction 20 mg/kg sur global
BTEX	xylènes, orthoxylène, para- et métaxylène, benzène mg/m3, toluène, éthylbenzène, BTEX total, orthoxylène, para- et métaxylène	Méthode interne, Headspace GCMS	0.05 mg/kg par composé 0.2 mg/kg sur somme
HAPs 16	indéno(1,2,3-cd)pyrène, pyrène, HAP totaux (10) VROM, HAP totaux (16) - EPA, fluoranthène, naphtalène, acénaphthylène, acénaphthène, fluorène, chrysène, anthracène, benzo(ghi) pérylène, benzo(a)anthracène, benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, Benzo(a)pyrène, dibenzo(a,h)anthracène, phénanthrène	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS	0.02 mg/kg par composé 0.32 mg/kg sur somme

**Tableau 4 : Normes et seuils du laboratoire ALCONTROL**

# **Annexe 11**

## **Tableau de synthèse des BSD**

Tableau de synthèse des BSD

Annee	BSD ou BSDA	Lieu	Entite	Nom Chantier	NumBordereau	Date Enlevement	Denomination du dechet	tonnage depart	Transporteur	Centre de traitement	tonnage reel	code traitement	Commentaire	CHANTIER
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0019	19/7/2017	Béton	20,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	14,76	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0020	18/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	24,72	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0021	19/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	26,86	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0022	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	21,84	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0023	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	24,42	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0024	19/7/2017	Béton	25,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	21,54	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0025	20/7/2017	Béton	27,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	25,26	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0026	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	24,22	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0027	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	25,54	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0028	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	26,56	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0029	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	23,96	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0030	19/7/2017	Béton	25,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	20,86	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0031	19/7/2017	Fer et acier cables et gaines elec	20,00	STC DAX	VEOLIA	5,00	R13	Fer et acier cables et gaines elec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0032	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	26,80	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0033	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	23,30	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0034	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	25,20	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0035	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	20,90	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0036	19/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	18,26	R5	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0038	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	23,22	R6	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0039	20/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	24,58	R7	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0040	21/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	23,26	R8	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0041	22/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	27,18	R9	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0042	23/7/2017	Béton	27,00	STC DAX	GAMA Carieres de Cazerès	19,7	R10	Béton PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0049	25/8/2017	Fer et acier cables et gaines elec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEOLIA	8,58	R13	Fer et acier cables et gaines elec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0050	25/7/2017	Matières plastiques	5,00	ASSAIN CONCEPT	VEOLIA	3,46	D15 +R13	Matières plastiques PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0060	24/8/2017	Béton mélés	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	7,34	R5	Béton mélés PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0061	24/8/2017	Béton mélés	10,00	ASSAIN CONCEPT	GAMA Carieres de Cazerès	9,94	R5	Béton mélés PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0063	24/8/2017	Fer et acier cables et gaines elec	10,00	ASSAIN CONCEPT	VEOLIA	1,94	D8	Fer et acier cables et gaines elec PCR1	PCR01
2017	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0064	23/8/2017	Mélanges bitumineux contenant du goudron	0,02	VALERIAN	VEOLIA	0,04	D15 +R13	Mélanges bitumineux contenant du goudron PCR1	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0065	15/11/2018	Boues de fond de tuyauteries	4,30	SUEZ	SUEZ RV OSIS OUEST	4,30	D13	Effluents liquides de la collecte PCE1-Cluster III	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0067	14/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DEUMIER TP	TERRALIA	5,70	D8	Terres polluées fossé canalisation	PCR01
2018	BSD	Champ	REHAB	Pecorade 1-4	BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0068	15/11/2018	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	2,00	DEUMIER TP	TERRALIA	2,70	D8	Terres polluées fossé canalisation	PCR01

## **Annexe 12**

### **Bordereaux de suivi des déchets (BSD)**

**A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0019****Pécorade 1****1. Emetteur du bordereau** Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerès

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Collis : 1

**6. Quantité** réelle estimée

15 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Récépissé N°:

Département

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Récépissé N°:

Siret : 509 883 369 00019

Limite validité

Nom : ASSAIN CONCEPT

Mode de transport

Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit

Date de prise en charge

tel : 05 62 08 97 17

Signature

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/08/2017

Signature et cachet  
Zone Industlacq

64170 LACQ

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qté Reelle Présentée

Date Presentation:

Lot Accepté  Oui  Non

Nom :

Date :

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**Code D/R : **G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Joualanne"**Description: **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Nom :

Date :

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

**A remplir par l'émetteur du Bordereau**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-001 ~~2017~~ **2017**

Pécorade 1

**1. Emetteur du bordereau** Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret :

Nom :

Adresse :

Tél :

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****Conditionnement**  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)Nb Colis : **1****6. Quantité** réelle estimée**21** Tonne(s)**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**Siret : ~~337 665 152 000 27~~

Nom : LANNEPOUDENX

Adresse : 748 CHEMIN DE L'ADOUR  
40270 BORDERES ET LAMENSANS

tel : 05-58 -79 -91-37

Mail : jerome.lesca@lannepoudenx.fr

Personne à contacter LESCA Jérôme

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge **18-07-2017**Signature **[Signature]** Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date **17/7/2017**Signature **RETIA**

Zone Industlacq

RD817

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qté Réelle Présentée: **21** Tonne(s) Capital de 300 000€

Date Presentation:

Lot Accepté  Oui  NonNom **[Signature]** (Signature et cachet)Date **18/07/17****11. Réalisation de l'opération GA.M.A.**

Tel. 05 59 92 20 05

Code D/R : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**Description : **Lieu dit "Jouanlanne"**

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Je soussigné certifie que l'opération a été réalisée

Nom

Date

Signature et cachet **[Signature]****12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste

identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0021

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
 Nom : TEPF  
 Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817  
 64170 Lacq  
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
 Contact : Vincent DOUARD  
 Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09  
 Nom : GAMA Carieres de Cazeres  
 Adresse : LD Joualanne  
 40270 Cazeres sur l'Adour  
 Tél : 0558715960  
 Personne à contacter  
 N°CAP (le cas échéant): 0  
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :

Solide

Liquide

Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne

citerne

GRV

fût

Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle

estimée

10 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 509 883 369 00019  
 Nom : ASSAIN CONCEPT  
 Adresse : 40 Impasse des Hironnelles  
 40090 Saint Avit  
 tel : 05 62 08 97 17  
 Mail :  
 Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/07/2017

Signature et cachet

Zone Industriacq

RD 817

64170 LACQ

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :  
 Nom : **G.A.M.A.**  
 Adresse : **Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 S.A.S au Capital de 300 000€  
 Personne à contacter : **N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z**  
 Qte Reelle Presentee : **10,500 tonnes**  
 Date Presentation:  
 Lot Accepte  Oui  Non  
 Nom **M. O. A.** Signature et cachet  
 Date **19/07**

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

**G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 S.A.S au Capital de 300 000€  
 N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

tél :



## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0022

Pécorade 1

## 1. Emetteur du bordereau

 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817

64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

## 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

Adresse : LD Joualanne

40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

## 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

## 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

## 5. Conditionnement

 benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

## 6. Quantité

 réelle  estimée

21 Tonne(s)

## 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

Siret :

Nom :

Adresse :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

## 8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

Adresse : 40 Impasse des Hironnelles

40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

RETIA

Zone Industlaccq

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

## 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/07/2017

Signature

64170 LACQ  
Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

## 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée :

Date Presentation :

Lot Accepté

Nom

Date

GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 001 09

- APE 812 Z

Date Presentation :

 Oui  Non

Signature et cachet

Date

## 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 001 09 - APE 812 Z

## 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0023**
**Pécorade 1**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerès

 Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

 Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

20 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

 Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Maill :

Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/07/2017

Signature et cachet

  
 Zone Industlacq  
 RD 817  
 64170 LACQ

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

 Qte Reelle Présentée : *19.07* tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepté  Oui  Non

Nom

Date

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus est effectuée

N° Siret 418 541 199 001 09

Nom

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)*

Siret :

Nom :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0024**

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEPF  
Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09  
Nom : GAMA Carieres de Cazerès  
Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour  
Tél : 0558715960  
Personne à contacter  
N°CAP (le cas échéant): 0  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle

estimée

Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :  
Nom :  
Adresse :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 509 883 369 00019  
Nom : ASSAIN CONCEPT  
Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit  
tel : 05 62 08 97 17  
Mail :  
Personne à contacter LAYE Lionel

19/07/2017  
*[Signature]*

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/07/2017

Signature et cachet  
Zi Industlaccq  
RD 817  
64170 LACQ

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : **G.A.M.A.**  
Lieu dit "Joualanne"  
Nom : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
Adresse : S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
Personne à contacter *[Signature]*  
Qte Reelle Présentée *21,500* tonne(s)  
Date Presentation:  
Lot Accepte  Oui  Non  
Nom *[Signature]* Signature et cachet  
Date *19/07*

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

**G.A.M.A.**

Lieu dit "Joualanne"

**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

S.A.S au Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Signature et cachet

*[Signature]*

### 12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0025**

**Pécorade 1**

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle  estimée

20 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :

Nom :

Adresse :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

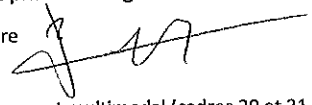
Adresse : 40 Impasse des Hironnelles  
40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

20/17/2017



## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 20/07/2017

Siret et cachet

Zone Industlacq

RD 817

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom : **GA.MA,**  
**Lieu dit "Joualanne"**

Adresse : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Personne à contacter : **S.A.S au Capital de 300 000€**

Qte Reelle Presentee : **N/A** Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date Presentation:

Lot Accepte  Oui  Non

Nom : **Roy** Signature et cachet

Date

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description : **GA.MA,**  
**Lieu dit "Joualanne"**

Adresse : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus est effectuée par : **S.A.S au Capital de 300 000€**

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date

Signature et cachet

### 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

<b>Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0026</b>		<b>Pecorade 1</b>
<b>1. Emetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du dechet N° Siret : 409 160 132 00026 Nom : TEPF Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817 64170 Lacq Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31 Contact : Vincent DOUARD Mail : vincent.douard@total.com	<b>2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> Oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> Non Siret : 418 541 199 001 09 Nom : GAMA Carieres de Cazerès Adresse : LD Joualanne 40270 Cazerès sur l'Adour Tél : 0558715960 Personne à contacter N°CAP (le cas échéant): 0 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)	
<b>3. dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : <b>17 01 01</b> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> Solide <input type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Gazeux Dénomination usuelle : Béton		
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b>		
<b>5. Conditionnement</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> Autre (préciser)		Nb Colis : 1
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée		21 Tonne(s)
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> Siret : Nom : Adresse :		Récépissé N°: Limite validité Personne à contacter Tél : Mail : Departement Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

<b>8. Collecteur-transporteur</b> Siret : 312 238 611 000 72 Nom : STC Adresse : Chemin de Licaou 40100 DAX tel : Maill : Personne à contacter	Récépissé N°: Limite validité Mode de transport Date de prise en charge Signature <input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**  
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.  
 Nom: Cory Jean-pierre Date 19/07/2017

Signature et cachet  
 RETIA  
 Zone Industlacc  
 RD 817  
 64170 LACQ

## A remplir par l'installation de destination

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> Siret : Nom : <b>G.A.M.A.</b> Adresse : <b>Lieu dit "Joualanne"</b> <b>40270 CAZERES SUR L'ADOUR</b> Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03 S.A.S au Capital de 300 000€ N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z Personne à contacter Qte Reelle Présentée : 21 tonne(s) Date Presentation: Lot Accepte <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom : Date : Signature et cachet	<b>11. Réalisation de l'opération</b> Code D/R : Description : <b>G.A.M.A.</b> <b>Lieu dit "Joualanne"</b> <b>40270 CAZERES SUR L'ADOUR</b> Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03 S.A.S au Capital de 300 000€ N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z Date : Signature et cachet
--	---

**12. Destination ultérieure prévue** (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)  
 Siret :  
 Nom :  
 personne à contacter :  
 tél :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0027**

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEPF  
Adresse : RETIA - ZI Industiacq - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09  
Nom : GAMA Carieres de Cazerres  
Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour  
Tél : 0558715960  
Personne à contacter  
N°CAP (le cas échéant): 0  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle  estimée

20 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :  
Nom :  
Adresse :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 312 238 611 000 72  
Nom : STC  
Adresse : Chemin de Licau  
40100 DAX  
tel :  
Mail :  
Personne à contacter

19/08/2017  


## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 19/08/2017

Signature et cachet  


## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :  
Nom : **GA.MA.**  
Adresse : **Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
Personne à contacter : **S.A.S au Capital de 300 000€**  
Qte Reelle Presentee : **20 (tonnes)**  
N° Siret : 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
Date Presentation:

Lot Accepte  Oui  Non

Nom :  Signature et cachet

Date : 

### 11. Réalisation de l'opération

Tél. 05 59 92 20 05

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
Nom : **GA.MA.**  
**Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
N° Siret : 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
Date : **S.A.S au Capital de 300 000€**

N° Siret 418 541 199 00109 et APE 812 Z

### 12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

tél :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0028**
**Pécorade 1**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
 Nom : TEPF  
 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
 64170 Lacq  
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
 Contact : Vincent DOUARD  
 Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 418 541 199 001 09  
 Nom : GAMA Carieres de Cazeres  
 Adresse : LD Joualanne  
 40270 Cazeres sur l'Adour  
 Tél : 0558715960  
 Personne à contacter  
 N°CAP (le cas échéant): 0  
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne
 citerne
 GRV
 fût
 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle
 estimée
 21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :  
 Nom :  
 Adresse :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 312 238 611 000 72  
 Nom : STC  
 Adresse : Chemin de Licaou  
 40100 DAX  
 tel :  
 Maill :  
 Personne à contacter

9/7/2017  
 [Signature]

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date

19/7/2017

Signature et cachet

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :  
 Nom : **GA.MA.**  
 Adresse : **Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 Personne à contacter : **S.A.S au Capital de 300 000€**  
 N° Siret : 418 541 199 001 09 - APE 812 Z  
 Qte Reelle Presentee : [Signature]  
 Date Presentation:

 Lot Accepte  Oui  Non

Nom [Signature] Signature et cachet

Date 19/07

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R : **GA.MA.**  
**Lieu dit "Joualanne"**  
 Description : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 Je soussigné certifie que l'opération a été effectuée  
 N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
 Nom  
 Date

Signature et cachet

[Signature]

**12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)**

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0029** Pecorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEPF  
Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09  
Nom : GAMA Carieres de Cazerès  
Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour  
Tél : 0558715960  
Personne à contacter  
N°CAP (le cas échéant): 0  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

6. Quantité  réelle  estimée 21 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :	Récépissé N°:	Departement
Nom :	Limite validité	
Adresse :	Personne à contacter	
	Tél :	Fax :
	Mail :	

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72  
Nom : STC  
Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX  
tel :  
Mail :  
Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 19/07/2017

Signature *[Signature]*

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre Date

Signature **RETIA**  
Zone Industlacc  
RD 817  
64170 LACQ  
Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :  
Nom :  
Adresse : **G.A.M.A. Lieu dit "Joualanne" 40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Personne à contacter : **S.A.S au Capital de 300 000€**  
Qté Reçue Présentée : **05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03**  
Date Presentation : **19/07/17**  
Lot Accepté  Oui  Non  
N° Siret **418 541 199 00109 - APE 812 Z**  
Nom **[Signature]** Signature et cachet  
Date **19/07/17**

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R : **G.A.M.A.**  
Description : **Lieu dit "Joualanne" 40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
Nom **N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z**  
Date **[Signature]** Signature et cachet

### 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
Nom :  
personne à contacter :  
tél :



## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0030

Pecorade 1

## 1. Emetteur du bordereau

 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

## 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

## 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

## 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

## 5. Conditionnement

 benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

## 6. Quantité

 réelle  estimée 21 Tonne(s)

## 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

## 8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Siret : 312 238 611 000 72

Limite validité

Nom : STC

Mode de transport

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

Date de prise en charge

tel :

Signature

Mail :

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Personne à contacter

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

## 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date

Signature et cachet

RETIA  
Zone Industlaccq  
RD 817  
64170 Lacq

## A remplir par l'installation de destination

## 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse : GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOURPersonne à contacter : SAS GAMA Carrières de Cazerres  
Tél : 05.58.71.59.60 Fax : 05.58.71.69.03

Qte Reelle présentée au Capital de 300 000€

Date de prise en charge : 18 541 199 00109 - APE 812 Z

Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Signature et cachet

Date 19/07/17

## 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description : GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Je soussigné certifie que l'opération dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

## 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

N° :

tél :



## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0031

Pecorade 1

## 1. Emetteur du bordereau

 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

## 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 380 157 875 002 42

Nom : VEOLIA

Adresse : 45 avenue f et i joliot curie  
64140 Lons

Tél : 05-59-13-09-10

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

## 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 04 05

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Fer et acier cables et gaines elec

## 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

6. Quantité  réelle  estimée 10 Tonne(s)

## 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

## 8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 13/07/2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

## 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : COM

Date : 19/7/2017

Signature et cachet

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

## 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : 380 157 875 002 42

Nom : VEOLIA

Adresse : 45 AV JOLIOT CURIE 64140 LONS

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : 5 tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepté  Oui  Non

Nom ALVAREZ

Date 19/07/17

Signature et cachet

## 11. Réalisation de l'opération

Code D/R : R13

Description : Ferraille

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom ALVAREZ

Date



Signature et cachet

VEOLIA PROPRIETE

MIDI-PYRÉNÉES

45, Avenue Joliot Curie - 64140 LONS

Tél : 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11

SIRET 380 157 875 002 42

## 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter :

tél :

Mail :



# Bordereau de suivi des déchets

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0032**

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEPF  
Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09  
Nom : GAMA Carieres de Cazerres  
Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour  
Tél : 0558715960  
Personne à contacter  
N°CAP (le cas échéant): 0  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

6. Quantité  réelle  estimée 9 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :  
Nom :  
Adresse :

Récépissé N°:  
Limite validité  
Personne à contacter  
Tél :  
Mail :

Departement  
Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72  
Nom : STC  
Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX  
tel :  
Mail :  
Personne à contacter

Récépissé N°:  
Limite validité  
Mode de transport  
Date de prise en charge 10-08-17  
Signature  
 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre Date 19/7/2017

Signature et cachet  
**RETIA**  
Zone Industlacq  
RD 817  
64170 LACQ  
Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :  
Nom : **GA.MA.**  
Adresse : **Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05 58 71 59 60 - Fax : 05 58 71 69 03  
Personne à contacter : **S.A.S au Capital de 300 000€**  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
Date Presentation:

Lot Accepte  Oui  Non

Nom :  
Date : 19 07 17  
Signature et cachet

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :  
Lieu dit "Joualanne"  
**GA.MA.**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05 58 71 59 60 - Fax : 05 58 71 69 03  
Je soussigné certifie que l'opération a été effectuée  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
Date  
Signature et cachet

### 12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la pro-identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
Nom :  
Adresse :  
personne à contacter :  
tél :  
Mail :

**Bordereau de suivi des déchets****A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0033****Pécorade 1****1. Emetteur du bordereau** Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis :

**6. Quantité** réelle estimée

Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N° :

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N° :

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date

19/07/2017

Signature et cachet

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse : GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOURPersonne à contacter : S.A.S au Capital de 100 000 €  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Qte Reelle Presentee : S.A.S au Capital de 100 000 €

Date Presentation : N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Date

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom : GA.MA.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Date : S.A.S au Capital de 100 000 €

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

**12. Destination ultérieure prévue***(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)*

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

**A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0034****Pecorade 1****1. Emetteur du bordereau** Producteur du déchet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerès

Adresse : LD Joualanne

40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité** réelle estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 19/07/2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date

19/07/2017

Signature et cachet

Zone Industrielle

RD 817

64170 LACQ

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

G.A.M.A.  
Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR  
Personne à contacter  
Tél : 05 58 71 59 60 Fax : 05 58 71 69 03  
Qte Réelle Représentée : 21 tonnes

Date de Présentation : 19/07/2017

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Lot Accepté  Oui  Non

Nom

Date

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

G.A.M.A.

Description : Lieu dit "Joualanne"  
40270 CAZERES SUR L'ADOURTél : 05 58 71 59 60 - Fax : 05 58 71 69 03  
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom : S.A.S au Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

**A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0035****Pecorade 1****1. Emetteur du bordereau** **Producteur du dechet**

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerès

Adresse : LD Jouanlanne  
40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité** réelle  estimée 1 Tonne(s)**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 19/07/2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date 19/07/2017

Signature et cachet

RETIA  
Zone Industlacq  
RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse : **G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Jouanlanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Personne à contacter : GAMA

N° Siret : 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Qte Réelle : 8,50 Tonne(s)

Date Presentation :

Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Date 19/07/17

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description : **G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Jouanlanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Je soussigné certifie que l'opération a été effectuée

Nom N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

### A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0036**
**Pécorade 1**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

 Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

 Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

2

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

### A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licou  
40100 DAX

tel :

Maill :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

### Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date

19/07/2017

Signature et cachet

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

### A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Réelle Présentée

Date Présentation

Lot Accepté

Nom

Date

**G.A.M.A.**
**Lieu dit "Joualanne"**
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**

Tel : 05 58 71 59 60 Fax : 05 58 71 69 03

S.A.S au Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

**G.A.M.A.**
**Lieu dit "Joualanne"**
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**

Tel : 05 58 71 59 60 - Fax : 05 58 71 69 03

S.A.S au Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0038**
**Pécorade 1**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
 Nom : TEPF  
 Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817  
 64170 Lacq  
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
 Contact : Vincent DOUARD  
 Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 418 541 199 001 09  
 Nom : GAMA Carieres de Cazerres  
 Adresse : LD Joualanne  
 40270 Cazerres sur l'Adour  
 Tél : 0558715960  
 Personne à contacter  
 N°CAP (le cas échéant): 0  
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

 Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :  
 Nom :  
 Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72  
 Nom : STC  
 Adresse : Chemin de Licaou  
 40100 DAX  
 tel :  
 Mail :  
 Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 20/07/2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date 19/7/2017

Signature

Zone Industrielle

RD 817

64170 LACQ

Tel. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret : **GA.MA.**  
 Nom : **Lieu dit "Joualanne"**  
 Adresse : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 S.A.S au Capital de 300 000€  
 Personne à contacter : N° Siret 418 541 199 001 09 - APE 812 Z  
 Qte Réelle Présentée : 20 tonnes(s)  
 Date Presentation:  
 Lot Accepte  Oui  Non  
 Nom : Signature et cachet  
 Date :

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R : **Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Description : **05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03**  
**S.A.S au Capital de 300 000€**  
 Je soussigné certifie que l'opération est conforme à l'annexe 1 du décret n° 2005-635 du 30 mai 2005  
 N° Siret : 418 541 199 001 09 - APE 812 Z  
 Nom :  
 Date :  
 Signature et cachet :

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
 Nom :  
 Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0039**
**Pécorade 1**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817  
 64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

 Adresse : LD Joualanne  
 40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

 Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)**
**Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Récépissé N°:

Departement

Nom :

Limite validité

Adresse :

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou  
 40100 DAX

tel :

Maill :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 20/07/2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Declaracion generale de l'emetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date

19/7/2017

Signature

RETIA  
 Zone Industriacq  
 RD 817  
 64170 LACQ  
 Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

**G.A.M.A.**

Lieu dit "Joualanne"

40270 CAZERES SUR L'ADOUR

Tél : 05 58 71 59 60 - Fax : 05 58 71 69 03

Date de création Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 001 09 - APE 812 Z

Nom

Date 20/07/17 Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

**G.A.M.A.**

Lieu dit "Joualanne"

Description 40270 CAZERES SUR L'ADOUR

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Je soussigné certifie que l'opération est prévue

Nom N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

**A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0040**

Pécorade 1

**1. Emetteur du bordereau** Producteur du déchet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carrières de Cazerès

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 17 01 01

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité** réelle estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date

19/7/2017

Signature et cachet

Zone Industriacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

**A remplir par l'installation de destination****10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03

Personne à contacter

S.A.S au Capital de 300 000€

N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

Date Presentation:

Lot Accepté  Oui  Non

Nom

Date

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description :

Tél :

S.A.S au Capital de 300 000€

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :



# Bordereau de suivi des déchets

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0041**

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerès

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerès sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :

Solide

Liquide

Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne

citerne

GRV

fût

Autre (préciser)

Nb Collis : 1

### 6. Quantité

réelle

estimée

21 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou  
40100 DAX

tel :

Mail :

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Declaration générale de l'émetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date

19/7/2017

Signature et cachet

RETIA

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : 21,180 tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Date

Signature et cachet

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

### 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0042**

Pécorade 1

**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du déchet

N° Siret : 409 160 132 00026  
 Nom : TEPF  
 Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817  
 64170 Lacq  
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
 Contact : Vincent DOUARD  
 Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)  
 Non

Siret : 418 541 199 001 09  
 Nom : GAMA Carieres de Cazerès  
 Adresse : LD Joualanne  
 40270 Cazerès sur l'Adour  
 Tél : 0558715960  
 Personne à contacter  
 N°CAP (le cas échéant) : 0  
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

 Rubrique déchet : **17 01 01**

 Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle  estimée

21 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :  
 Nom :  
 Adresse :

Récépissé N° :  
 Limite validité  
 Personne à contacter  
 Tél :  
 Mail :

Departement  
 Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 312 238 611 000 72  
 Nom : STC  
 Adresse : Chemin de Licauou  
 40100 DAX  
 tel :  
 Mail :  
 Personne à contacter

Récépissé N° :  
 Limite validité  
 Mode de transport  
 Date de prise en charge  
 Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Cory Jean-pierre

Date : 19/12/2017

Signature et cachet  
  
 Tel. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :  
 Nom :  
 Adresse : **GA.MA. Lieu dit "Joualanne" 40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 Personne à contacter : **S.A. Siau Capital de 300 000€**  
 Qte Reelle Presentée : **N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z**  
 Date Presentation :  
 Lot Accepte  Oui  Non  
 Nom :  
 Date : 2007/17  
 Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R : **GA.MA.**  
 Lieu dit "Joualanne"  
 Description : **40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
 Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
 N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z  
 Date :  
 Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
 Nom :  
 Adresse :  
 personne à contacter :  
 tél :  
 Mail :

**A remplir par l'émetteur du Bordereau****Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0049****Pécorade 1****1. Emetteur du bordereau** Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 380 157 875 002 42

Nom : VEOLIA

Adresse : 45 avenue f et i joliot curie  
64140 Lons

Tél : 05-59-13-09-10

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**Rubrique déchet : **17 04 05**

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Fer et acier cables et gaines elec

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)****5. Conditionnement** benne citerne GRV fût Autre (préciser)Nb Colis : **1****6. Quantité** réelle estimée

Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

**A remplir par le Collecteur-Transporteur****8. Collecteur-transporteur**

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)**Déclaration générale de l'émetteur du bordereau****9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature: *[Signature]*Date: *[Date]*Signature et cachet: *[Signature]*

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

**A remplir par l'installation de destination****Expédition reçue à l'installation de destination**

: 380 157 875 00242

: VEOLIA PROPRIÉTÉ

se: 45 AV JOLIOT CURIE 64140 LONS

Personne à contacter

Personne Présentée: **8 tonne(s) 580**

Présentation:

Type de déchet:  Oui  NonSignature et cachet: *[Signature]***11. Réalisation de l'opération**Code D/R : **R 13**Description : **feraille**

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom: **VEOLIA PROPRIÉTÉ**Date: **25/10/2017****MIDI-PYRÉNÉES****45, Avenue Joliot Curie 64140 LONS****Tél. : 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11****Installation ultérieure prévue***(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)*

Personne à contacter :

tél :

Mail :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0050**

Pécorade 1

**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 380 157 875 002 42

Nom : VEOLIA

 Adresse : 45 avenue Joliot Curie  
64140 Lons

Tél : 05-59-13-09-10

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 17-02-03

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Matières plastiques

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**Conditionnement**
 benne
 citerne
 GRV
 fût
 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

15 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

 Adresse : 40 Impasse des Hironnelles  
40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : BOUY

Date : 25/12/2017

Signature et cachet

RETIA

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret : 380 157 875 00242

Nom : VEOLIA PROPRIÉTÉ

Adresse : 45 AV JOLIOT CURIE 64140 LONS

Personne à contacter

Qte Réelle Présentée : 3 tonne(s) 460

Date Presentation:

 Lot Accepté  Oui  Non

Nom : ALVAREZ

Date : 25/12/17

Signature et cachet

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R : D15

Description : plastique / déchets divers

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom : RIBEIRO

Date : 29/08/18

Signature et cachet

 45, Avenue Joliot Curie - 64140 LONS  
Tél. 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont le processus reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter

tél :

Mail :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0060**

Pecorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 418 541 199 001 09

Nom : GAMA Carieres de Cazerres

Adresse : LD Joualanne  
40270 Cazerres sur l'Adour

Tél : 0558715960

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 01 01**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Béton mélés

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle  estimée

Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 509 883 369 00019

Nom : ASSAIN CONCEPT

Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit

tel : 05 62 08 97 17

Mail :

Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°: 030

Limite validité 18/12/2019

Mode de transport

Date de prise en charge 24/8/2017

Signature 

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 24/08/2017

Retenu de déchet

Zone Industlacq

RD 817

Tel: 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

**G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z


Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : 7,340 tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Signature et cachet 

Date 24/08/17

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R: RS

Description :

Je soussigné certifie que l'opération de décharge a été effectuée

Nom

Date

**G.A.M.A.**  
**Lieu dit "Joualanne"**  
**40270 CAZERES SUR L'ADOUR**  
Tél : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03  
S.A.S au Capital de 300 000€  
N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z

### 12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

# Bordereau de suivi des déchets

u° 12571\*01

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0061** Pecorade 1

<p><b>1. Emission du bordereau</b></p> <p>Producteur du déchet :</p> <p>N° : 409 160 132 00026</p> <p>TEPF</p> <p>Adresse : RETIA - ZI Industriacq - RD 817 64170 Lacq</p> <p>Tel : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31</p> <p>Responsable : Vincent DOUARD vincent.douard@total.com</p>	<p><b>2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue</b></p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (cadres 13 à 19 à remplir)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Siret : 418 541 199 001 09</p> <p>Nom : GAMA Carieres de Cazerès</p> <p>Adresse : LD Jouanlance 40270 Cazerès sur l'Adour</p> <p>Tél : 0558715960</p> <p>Personne à contacter</p> <p>N°CAP (le cas échéant): 0</p> <p>Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)</p>
--	---

**3. Nature du déchet** Rubrique déchet : **17 01 01** Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Composition usuelle : Béton mélés

Conditions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

**4. Conditionnement**  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser) Nb Colis : 1

**5. Quantité**  réelle  estimée 13 Tonne(s)

<b>6. Destinataire (le cas échéant)</b>	Récépissé N°:	Département
	Limite validité	
	Personne à contacter	
	Tél :	Fax :
	Mail :	

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

<b>7. Collecteur-transporteur</b>	Récépissé N°: 030
N° : 509 883 369 00019	Limite validité : 18/12/2019
ASSAIN CONCEPT	Mode de transport
N° : 40 Impasse des Hirondelles	Date de prise en charge : 24/08/17
40090 Saint Avit	Signature : <i>[Signature]</i>
05 62 08 97 17	<input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
Personne à contacter : LAYE Lionel	

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**8. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

J'ai certifié que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Cory Jean-pierre Date : 24/08/2017

Signature et cachet  
**RETIA**  
 zone Industriacq  
 RD 817  
 64170 LACO

## A remplir par l'installation de destination

<p><b>9. Installation de destination</b></p> <p>Créditation reçue à l'installation de destination</p> <p><b>G.A.M.A.</b></p> <p>Lieu dit "Jouanlance"</p> <p><b>40270 CAZERES SUR L'ADOUR</b></p> <p>Tel : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03</p> <p>S.A.S au Capital de 300 000€</p> <p>N° Siret 418 541 199 00109 - APE 812 Z</p> <p>Personne à contacter</p> <p>Quantité présentée : 9,960 tonne(s)</p> <p>Présentation: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Reception: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Signature et cachet : <i>[Signature]</i></p>	<p><b>11. Réalisation de l'opération</b></p> <p>Code D/R :</p> <p>Description : <b>G.A.M.A.</b> Lieu dit "Jouanlance" <b>40270 CAZERES SUR L'ADOUR</b></p> <p>Je soussigné certifie que l'opération a bien été effectuée.</p> <p>Tel : 05.58.71.59.60 - Fax : 05.58.71.69.03</p> <p>S.A.S au Capital de 300 000€</p> <p>Nom : N° Siret 418 541 199 00109 APE 812 Z</p> <p>Date : Signature et cachet : <i>[Signature]</i></p>
--	---

**10. Destination ultérieure prévue** (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste inconnue le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Personne à contacter :  
tél :  
Mail :

## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0063**

Pécorade 1

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEFF  
Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)  
 Non

Siret : 380 157 875 002 42  
Nom : VEOLIA  
Adresse : 45 avenue f et i Joliot curie  
64140 Lons  
Tél : 05- 59- 13- 09 -10  
Personne à contacter  
N°CAP (le cas échéant): 0  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 04 05**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Fer et acier-cables et gaines elec

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis : 1

### 6. Quantité

réelle  estimée 10 Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :  
Nom :  
Adresse :

Récépissé N°:  
Limite validité  
Personne à contacter  
Tél :  
Mail :

Departement  
Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 509 883 369 00019  
Nom : ASSAIN CONCEPT  
Adresse : 40 Impasse des Hirondelles  
40090 Saint Avit  
tel : 05 62 08 97 17  
Mail :  
Personne à contacter LAYE Lionel

Récépissé N°:  
Limite validité  
Mode de transport  
Date de prise en charge  
Signature  
 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: *Comp* Date *24/08/2018*

Signature et cachet  
RETIA  
Zone Industlacq  
RD 817  
64170 Lacq  
Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : **VEOLIA PROPRETÉ**  
MIDI-PYRÉNÉES  
Nom : 45, Avenue Joliot Curie - 64140 LONS  
Adresse : Tél. : 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11  
S.A.S. au capital de 4.153.001 € - RCS B 380 157 875  
Personne à contacter : SIRET 380 157 875 002 42 - APE 3811 Z  
Qte Reelle Présentée : tonne(s) *17940*  
Date Presentation:  
Lot Accepte  Oui  Non  
Nom *ALVAREZ* Signature et cachet  
Date *24/08/2018*

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R: *R13*  
**VEOLIA PROPRETÉ**  
Description : MIDI-PYRÉNÉES  
45, Avenue Joliot Curie - 64140 LONS  
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
Tél. : 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11  
S.A.S. au capital de 4.153.001 € - RCS B 380 157 875  
Date SIRET 380 157 875 002 42 - APE 3811 Z  
*24/08/2018*

### 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
Nom :  
Adresse :  
personne à contacter :  
tél :  
Mail :



## A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0064 ~~0064~~ 64 Pécorage 1

<b>1. Emetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du dechet N° Siret : 409 160 132 00026 Nom : TEPF Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817 64170 Lacq Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31 Contact : Vincent DOUARD Mail : vincent.douard@total.com	<b>2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> Oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input type="checkbox"/> Non Siret : 380 157 875 002 42 Nom : VEOLIA Adresse : 45 avenue f et joliot curie 64140 Lons Tél : 05-59-13-09-10 Personne à contacter N°CAP (le cas échéant) : 0 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)
---	--

**3. dénomination du déchet** Rubrique déchet : 17 03 01\* + 16 0200 Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux  
Dénomination usuelle : Mélanges bitumineux contenant du goudron (DEEE)

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

**5. Conditionnement**  benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser) Nb Colis : 1

**6. Quantité**  réelle  estimée 0,02 Tonne(s)

<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> Siret : Nom : Adresse :	Récépissé N°: Limite validité Personne à contacter Tél : Mail :	Departement Fax :
---	---	----------------------

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

<b>8. Collecteur-transporteur</b> Siret : Nom : VALERIAN Adresse : Quartier Val de Croze 70 Av M planes 34070 MONTPELLIER tel : 0613464103 Mail : Personne à contacter MARTINY Axel	Récépissé N°: Limite validité Mode de transport Date de prise en charge 23/08/2017 Signature <input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

## Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau** Signature et cachet  
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.  
Nom: Cory Jean-pierre Date 23/08/2017

## A remplir par l'installation de destination

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> Siret : 380 157 875 00242 Nom : VEOLIA PROPRETÉ Adresse : 45 AV JOLIOT CURIE 64140 LONS Personne à contacter Qte Reelle Présentée : 0,040 tonne(s) Date Presentation: 23/08/17 Lot Accepté <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom Date Signature et cachet	<b>11. Réalisation de l'opération</b> Tél. 05 59 92 20 05 Code D/R : DIS + R13 (DEEE) Description : Brans (résidu goudron) + DEEE Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée. Nom RIBE VEOLIA PROPRETÉ Date 29/08/17 Signature et cachet 45, Avenue Joliot Curie Tél. : 05 59 13 09 10 - Fax : 05 59 13 09 11 S.A.S. au capital de 4.153.001 € - RCS B 380 157 875 SIRET 380 157 875 002 42 - APE 3811 Z
---	---

**12. Destination ultérieure prévue** (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)  
Siret :  
Nom :  
Adresse :  
personne à contacter :  
tél :  
Mail :

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0067**
**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 001 14

Nom : TERRALIA

 Adresse : Chemin du Rouzet  
40800 AIRE SUR L'ADOUR

Tél : 05- 58 -03 -21-38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant):

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

CANDICE GUYOT

18201

08

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 17 05 0 4

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

 Dénomination usuelle : Terres et cailloux *autres que ceux visés à la rubrique 170508*
**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

2 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Récépissé N°:

Departement

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 321 008 161

Nom : DEUMIER TP

 Adresse : Lot. Deus Poueys  
64170 LABASTIDE CEZERACQ

tel : 05- 59 -60- 33- 12

Maill : jpclergeau.deumier@groupe-lauriere.com

Personne à contacter CLERGEAU Jean Pierre

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 14/11/2018

Signature:

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 14/11/2018

 RETIA  
Signature et cachet  
Zone Industlacq  
RD 817  
64170 LACQ  
Tel: 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte  Oui  Non

Nom

Signature et cachet

Date

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :



# Bordereau de suivi des déchets (suite)

N° du bordereau de rattachement : BS D - Champs - REHAB - Pecarade 1-4-2017-0067

### TERRALIA EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -

<p>13. Réception dans un entrepôt provisoire ou de reconditionnement</p> <p>N° SIREN : 424 683 274 00114 - APE 3821 Z NOM : SAS au capital de 500 000 € Adresse : Quantité présentée : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) Date de présentation : <u>14/11/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Date : <u>14/11/18</u> Signature et cachet : <b>TERRALIA</b> 1328 Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38</p>	<p>14. Installation de destination prévue</p> <p>N° SIREN : 424 683 274 00114 - APE 3821 Z NOM : SAS au capital de 500 000 € Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter : <u>GUYOT</u> N° de CAP (le cas échéant) : <u>18201</u> Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D8</u> Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)</p>
<p>15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant) : (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>16. Conditionnement : <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>17. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement</p> <p>N° SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] NOM : Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter : Récépissé n° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Date de la prise en charge : / / Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p>19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement : Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : Date : / / Signature et cachet :</p>	

### - À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

<p>20. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] NOM : Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : / / Signature :</p>
<p>21. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] NOM : Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : / / Signature :</p>

Ce feuillet n'est à joindre que lorsqu'une des cases est remplie.

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : **BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-006**

### 1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet  
N° Siret : 409 160 132 00026  
Nom : TEPF  
Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq  
Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31  
Contact : Vincent DOUARD  
Mail : vincent.douard@total.com

### 2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement  
 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)  
 Non  
Siret : 424 683 274 001 14  
Nom : TERRALIA  
Adresse : Chemin du Rouzet  
40800 AIRE SUR L'ADOUR  
Tél : 05- 58 -03 -21-38  
Personne à contacter **CANDICE GUYOT**  
N°CAP (le cas échéant): **18201**  
Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**

### 3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 05 04**

Consistance :  Solide  Liquide  Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux **autres que ceux visés à la rubrique 170503**

### 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

### 5. Conditionnement

benne  citerne  GRV  fût  Autre (préciser)

Nb Colis :

### 6. Quantité

réelle  estimée **2** Tonne(s)

### 7. Négociant (le cas échéant)

Siret :	Récépissé N°:	Departement
Nom :	Limite validité	
Adresse :	Personne à contacter	
	Tél :	Fax :
	Mail :	

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

### 8. Collecteur-transporteur

Siret : 321 008 161  
Nom : DEUMIER TP  
Adresse : Lot. Deus Poueys  
64170 LABASTIDE CEZERACQ  
tel : 05- 59 -60- 33- 12  
Maill : jpclergeau.deumier@groupe-lauriere.com  
Personne à contacter CLERGEAU Jean Pierre

Récépissé N°:  
Limite validité  
Mode de transport  
Date de prise en charge **15/11/2018**  
Signature **Boudeh**  
 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

### 9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre Date **15/11/2018**

**RETIA**  
Signature et cachet  
Zone dechet  
RD 817  
64170 LACQ  
Tél. 05 59 92 20 05

## A remplir par l'installation de destination

### 10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :  
Nom :  
Adresse :  
  
Personne à contacter  
Qte Reelle Presentée : tonne(s)  
Date Presentation:  
Lot Accepte  Oui  Non  
Nom Signature et cachet  
Date

### 11. Réalisation de l'opération

Code D/R :  
Description :  
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée  
Nom  
Date Signature et cachet

### 12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :  
Nom :  
Adresse :  
personne à contacter :  
tél :  
Mail :

# Bordereau de suivi des déchets (suite)

N° du bordereau de rattachement : 36D - Champ - REUAS - Rocade - A-4 - 2017 - 0068

**- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -**

<p><b>13. Réception dans TERRALIA d'entreposage ou de reconditionnement</b>                  1328 Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR                  N° SIRET : 424 683 274 00114 - Fax 05 58 06 48 38                  NOM : SIRET 424 683 274 00114 - APE 3821 Z                  Adresse : SAS au capital de 500 000 €</p> <p>Quantité présentée : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)</p> <p>Date de présentation : <u>15/11/2018</u> à <u>2,700</u></p> <p>Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Motif de refus :</p> <p style="text-align: center;"><b>TERRALIA</b>                  1328 Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR                  Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38                  SIRET 424 683 274 00114 - APE 3821 Z                  SAS au capital de 500 000 €</p>	<p><b>14. Installation de destination prévue</b>                  N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>TERRALIA</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                  NOM : 1328 Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR                  Adresse : Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38                  SIRET 424 683 274 00114 - APE 3821 Z                  SAS au capital de 500 000 €</p> <p>Tél. :                  Mél :                  Personne à contacter : <u>Emyl C</u></p> <p>N° de CAP (le cas échéant) : <u>18201</u>                  Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D8</u></p> <p>Cadre 14 rempli par :  <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1)  <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)</p>
<p><b>15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) :</b>                  (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p><b>16. Conditionnement :</b> <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) <span style="float: right;">Nombre de colis :</span></p> <p>(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p><b>17. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)                  (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p><b>18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement</b></p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                  NOM :                  Adresse :                  Tél. :                  Fax :                  Mél. :                  Personne à contacter :</p> <p>Récépissé n° : <span style="float: right;">Département :</span>                  Limite de validité :                  Mode de transport :                  Date de la prise en charge : / /                  Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p><b>19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement :</b>                  Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : <span style="float: right;">Date : / /</span> <span style="float: right;">Signature et cachet :</span></p>	

**- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -**

<p><b>20. Collecteur-transporteur n°</b>                  N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                  NOM :                  Adresse :                  Tél. : <span style="float: right;">Fax. :</span>                  Mél. :                  Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : <span style="float: right;">Département :</span>                  Limite de validité :                  Mode de transport :                  Date de prise en charge : / /                  Signature :</p>
<p><b>21. Collecteur-transporteur n°</b>                  N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                  NOM :                  Adresse :                  Tél. : <span style="float: right;">Fax. :</span>                  Mél. :                  Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : <span style="float: right;">Département :</span>                  Limite de validité :                  Mode de transport :                  Date de prise en charge : / /                  Signature :</p>

## A remplir par l'emetteur du Bordereau

**Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Pecorade 1-4-2017-0065**

/ 018110078

**1. Emetteur du bordereau**
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817  
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

**2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue**

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 4642000130063

Nom : SUEZ RV OSIS OUEST

 Adresse : ZI Echangeur Pluc Av 18juin  
64000 PAU

Tél : 05 59 02 89 89

Personne à contacter BOTELLA PHILIPPE

N°CAP (le cas échéant): 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

**3. dénomination du déchet**

Rubrique déchet : 05 01 03\*

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Boues de fond de tuyauteries

**4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)**
**5. Conditionnement**
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

**6. Quantité**
 réelle

 estimée

4,3 Tonne(s)

**7. Négociant (le cas échéant)**

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

## A remplir par le Collecteur-Transporteur

**8. Collecteur-transporteur**

Siret : 4642000130063

Nom : SUEZ RV OSIS OUEST

 Adresse : ZI Echangeur Pluc Av 18juin  
64000 PAU

tel : 05 59 02 89 89

Maill :

Personne à contacter BOTELLA PHILIPPE

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

## Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

**9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau**

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: Cory Jean-pierre

Date 15/11/2018

 RETIA  
Signature et cachet  
Zone Industlacq  
RD 817  
64170 LACQ

## A remplir par l'installation de destination

**10. Expédition reçue à l'installation de destination**

Siret : 464 200 013 00363

Nom : SUEZ RV OSIS OUEST

 Adresse : ZI ECHANGEUR  
64 000 PAU

Personne à contacter CORNEILLE

Qte Reelle Presentée : 4,3 tonne(s)

Date Presentation: 15/11/18

 Lot Accepte  Oui  Non

Nom CORNEILLE

Date 15/11/18

**SUEZ RV OSIS OUEST**
**Agence de PAU**

ZI de l'Echangeur - Rue du 18 juin 1940

64000 PAU

Tél : 05 59 02 89 89 - Fax : 05 59 00 00 00

SIRET : 464 200 013 00363

**11. Réalisation de l'opération**

Code D/R : D13

Description : regroupement

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom CORNEILLE

Date 15/11/18

Signature et cachet

**12. Destination ultérieure prévue**

(dans le cas d'une transformation ou d'un placement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :



**Bordereau de suivi des déchets**

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005  
Arrêté du 29 juillet 2005

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Page n° 1 / 2

**Bordereau n° : BU19030051** 37160

<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input checked="" type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 00000039039235 NOM : LUNAGUA Adresse : POLIGONO INDUSTRIAL 39611 GUARNIZO  Tél : 0034942558096      Fax : 0034942544100 Mél : Personne à contacter : M CURTO José  N° de CAP (le cas échéant) : LUN2018 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D9	
N° SIRET : 46420001300363 NOM : SUEZ RV OSIS OUEST PAU (PAU) Adresse : ZI DE L ECHANGEUR - RUE DU 18 JUIN 1940 64000 PAU  Tél : 0559028989      Fax : 0559803061 Mél : francois.courousse@suez.com Personne à contacter : M. COUROUSSE			
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 16 07 08 *      Consistance : <input type="checkbox"/> solide <input checked="" type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : DECHETS HYDROCARBURES			
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG</b> (le cas échéant) UN 3082 Déchet MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. , 9, III, (E)			
<b>5. Conditionnement</b> : <input type="checkbox"/> benne <input checked="" type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)      Nombre de colis : 1			
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 23,0000 tonne(s)			
<b>7. Négociant</b> (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Limite de validité :      Département : Personne à contacter : Tél :      Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : NOM : TRANSPORTES BARCENA SL Adresse : RECTA LA PASIEGA N° 13 39470 RENEDO DE PIELAGOS  Tél :      Fax : Mél : Personne à contacter :	Récépissé n° : B39452188      Département : Limite de validité : Mode de transport : Route Date de prise en charge : 20/03/2019 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

**9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :**  
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : COUROUSSE      Date : 20/03/2019

Signature et cachet :

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 00000039039235 NOM : LUNAGUA Adresse : POLIGONO INDUSTRIAL 39611 GUARNIZO  Personne à contacter : M CURTO José Quantité réelle présentée : <u>23,000</u> tonne(s) Date de présentation : <u>20.03.19.</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signataire : <u>J. PAJON</u> Signature et cachet : Date : <u>20.03.19.</u>	<b>11. Réalisation de l'opération</b> Code D/R : D9  Description : Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente liste  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>J. PAJON</u> Date : <u>20.03.19.</u> Signature et cachet :
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 5 n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse :  Personne à contacter :      Fax : Mél :	



**Document à joindre au bordereau de suivi des déchets**  
**lors d'une réexpédition après transformation ou traitement**  
**aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable**

<b>N° du bordereau de rattachement : BU19030051</b>	
<b>Emetteur du bordereau :</b>	
N° SIRET : 46420001300363	Personne à contacter : M. COUROUSSE
NOM : SUEZ RV OSIS OUEST PAU	Tél. : 0559028989 Fax : 0559803061
Adresse : ZI DE L ECHANGEUR - RUE DU 18 JUIN 1940	Mél : francois.courousse@suez.com
64000 PAU	
<b>Expéditeur initial n° 1</b>	
<b>N° du bordereau initial : BU18110066</b>	
N° SIRET : :	Rubrique déchet :
NOM :	Dénomination usuelle du déchet :
Adresse :	
Tél. :	Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée
Fax :	
Mél :	Date de remise :
Personne à contacter :	
<b>Expéditeur initial n° 2</b>	
<b>N° du bordereau initial : BU18110070</b>	
N° SIRET :	Rubrique déchet :
NOM :	Dénomination usuelle du déchet :
Adresse :	
S	
Tél. :	Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée
Fax :	
Mél :	Date de remise :
Personne à contacter :	
<b>Expéditeur initial n° 3</b>	
<b>N° du bordereau initial : BU18110085</b>	
N° SIRET :	Rubrique déchet :
NOM :	Dénomination usuelle du déchet :
Adresse :	
Tél. :	Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée
Fax :	
Mél :	Date de remise :
Personne à contacter :	
<b>Expéditeur initial n° 4</b>	
<b>N° du bordereau initial : BU18110078</b>	
N° SIRET : 40916013200026	Rubrique déchet : 05 01 03
NOM : TEPF	Dénomination usuelle du déchet : BOUES DE FOND DE TUYAUTERIE
Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817 64170 LACQ	
Tél. : 0559922005 Fax : 0559922431	Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 4,3000 tonne(s)
Mél :	Date de remise : 15/11/2018
Personne à contacter :	



## **Annexe 13**

### **Bordereaux d'analyse laboratoire**



## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU  
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 9

Votre nom de Projet : Bétons lots 1 et 2  
Votre référence de Projet : RETIA - PCO1  
Référence du rapport ALcontrol : 12565069, version: 1

Rotterdam, 01-07-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

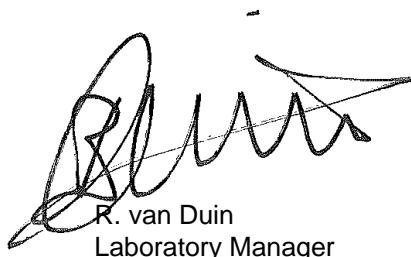
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA - PCO1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 9 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin  
Laboratory Manager



Projet Bêtons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	Béton lot 1
002	Sol	Béton lot 2

Analyse	Unité	Q	001	002
broyage	-			
matière sèche	% massique Q		97.9	98.1
COT	mg/kg MS Q		<2000	<2000
pH (KCl)	- Q		12.2	12.3
température pour mes. pH	°C		22.0	22.0

*COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS*

benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25

*HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES*

naphthalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(ghi)peryène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	<0.32

*POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)*

PCB 28	µg/kg MS Q		<1	<1
PCB 52	µg/kg MS Q		<1	<1
PCB 101	µg/kg MS Q		<1	<1
PCB 118	µg/kg MS Q		<1	<1
PCB 138	µg/kg MS Q		<1	<1
PCB 153	µg/kg MS Q		<1	<1

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon		
001	Sol	Béton lot 1		
002	Sol	Béton lot 2		

Analyse	Unité	Q	001	002
PCB 180	µg/kg MS	Q	<1	<1
PCB totaux (7)	µg/kg MS	Q	<7.0	<7.0
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>				
fraction C10-C12	mg/kg MS		18	16
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		6.8	6.5
fraction C21-C40	mg/kg MS		26	210
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	50	230
<i>LIXIVIATION</i>				
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2		Q	#	#
date de lancement			27-06-2017	27-06-2017
L/S	ml/g	Q	9.96	9.99
pH final ap. lix.	-	Q	12.19 <sup>1)</sup>	12.22 <sup>1)</sup>
température pour mes. pH	°C		20.8	20.8
conductivité (25°C) ap. lix.	µS/cm	Q	2930	3030
<i>ELUAT COT</i>				
COT	mg/kg MS	Q	44	79
<i>ELUAT METAUX</i>				
antimoine	mg/kg MS	Q	<0.039 <sup>2)</sup>	<0.039 <sup>2)</sup>
arsenic	mg/kg MS	Q	<0.05 <sup>2)</sup>	<0.05 <sup>2)</sup>
baryum	mg/kg MS	Q	0.93 <sup>2)</sup>	0.84 <sup>2)</sup>
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.004 <sup>2)</sup>	<0.004 <sup>2)</sup>
chrome	mg/kg MS	Q	0.73 <sup>2)</sup>	0.70 <sup>2)</sup>
cuivre	mg/kg MS	Q	<0.05 <sup>2)</sup>	<0.05 <sup>2)</sup>
mercure	mg/kg MS	Q	<0.0005	<0.0005
plomb	mg/kg MS	Q	<0.1 <sup>2)</sup>	<0.1 <sup>2)</sup>
molybdène	mg/kg MS	Q	<0.05 <sup>2)</sup>	<0.05 <sup>2)</sup>
nickel	mg/kg MS	Q	<0.1 <sup>2)</sup>	<0.1 <sup>2)</sup>
sélénium	mg/kg MS	Q	<0.039 <sup>2)</sup>	<0.039 <sup>2)</sup>
zinc	mg/kg MS	Q	<0.2 <sup>2)</sup>	<0.2 <sup>2)</sup>
<i>ELUAT COMPOSES INORGANIQUES</i>				
fraction soluble	mg/kg MS	Q	7090	7290
<i>ELUAT PHENOLS</i>				
Indice phénol	mg/kg MS	Q	<0.1	<0.1
<i>ELUAT DIVERSES ANALYSES CHIMIQUES</i>				
fluorures	mg/kg MS	Q	<2	<2
chlorures	mg/kg MS	Q	57	25

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU

### Rapport d'analyse

Page 4 sur 9


Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	Béton lot 1
002	Sol	Béton lot 2

Analyse	Unité	Q	001	002
sulfate	mg/kg MS	Q	83.0	83.9

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU

## Rapport d'analyse

Page 5 sur 9

Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

---

### Commentaire

---

- 1 Le résultat est en dehors du domaine d'application de la norme.
- 2 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
broyage	Sol	Méthode interne
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
COT	Sol	Conforme à NEN-EN 13137
pH (KCl)	Sol	Conforme à NEN-ISO 10390 et conforme à NEN-EN 15933
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
PCB 28	Sol	Méthode interne, extraction acétone/hexane, analyse GCMS
PCB 52	Sol	Idem
PCB 101	Sol	Idem
PCB 118	Sol	Idem
PCB 138	Sol	Idem
PCB 153	Sol	Idem
PCB 180	Sol	Idem
PCB totaux (7)	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2	Sol Eluat	Conforme à NEN 12457-2
pH final ap. lix.	Sol Eluat	NEN-EN-ISO 10523
conductivité (25°C) ap. lix.	Sol Eluat	Conforme à NEN-ISO 7888 et conforme à NEN-EN 27888

Paraphe :



Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
COT	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN 1484
antimoine	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
arsenic	Sol Eluat	Idem
baryum	Sol Eluat	Idem
cadmium	Sol Eluat	Idem
chrome	Sol Eluat	Idem
cuivre	Sol Eluat	Idem
mercure	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 17852
plomb	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
molybdène	Sol Eluat	Idem
nickel	Sol Eluat	Idem
sélénium	Sol Eluat	Idem
zinc	Sol Eluat	Idem
fraction soluble	Sol Eluat	Équivalent à NEN-EN 15216
Indice phénol	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 14402
fluorures	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 10304-1
chlorures	Sol Eluat	Idem
sulfate	Sol Eluat	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	K1266589	26-06-2017	22-06-2017	ALC292
002	K1266590	26-06-2017	22-06-2017	ALC292

Paraphe :



## Rapport d'analyse

Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

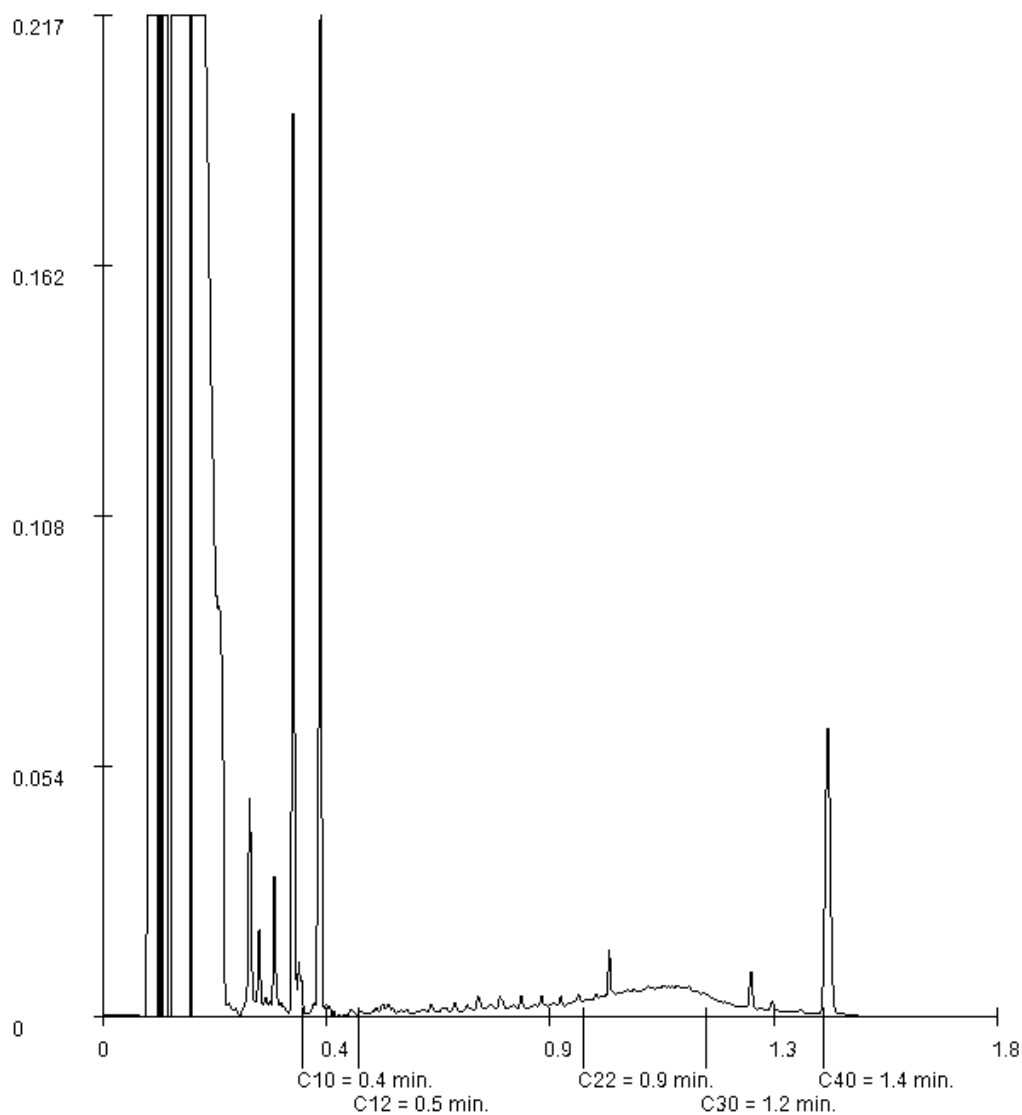
Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Référence de l'échantillon: 001  
Information relative aux échantillons Béton lot 1

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU

Page 9 sur 9

### Rapport d'analyse

Projet Bétons lots 1 et 2  
Référence du projet RETIA - PCO1  
Réf. du rapport 12565069 - 1

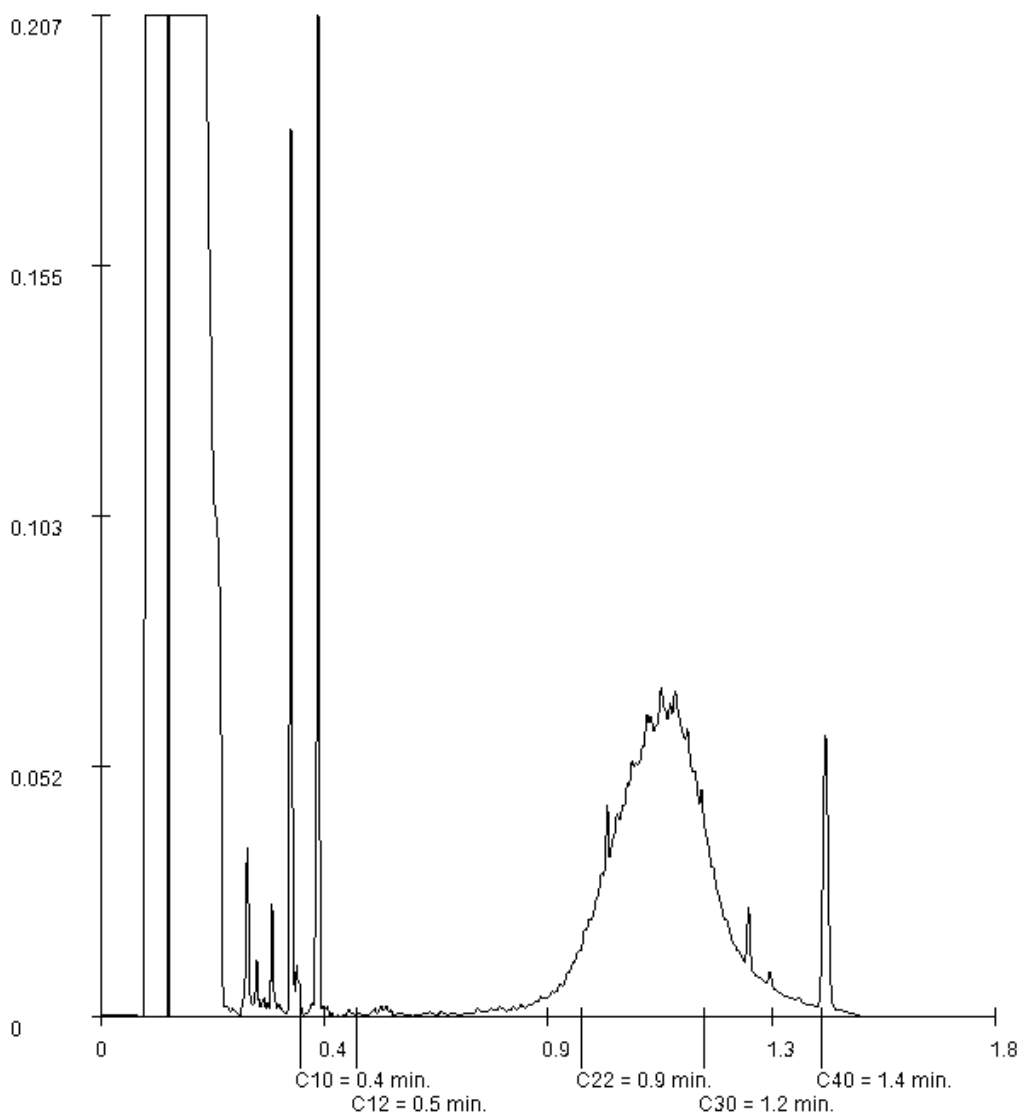
Date de commande 23-06-2017  
Date de début 26-06-2017  
Rapport du 01-07-2017

Référence de l'échantillon: 002  
Information relative aux échantillons Béton lot 2

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU  
Zone La Piche  
11 Av. Pierre Semard  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 4

Votre nom de Projet : Contrôle stock exca cana  
Votre référence de Projet : RETIA - PCE1  
Référence du rapport SYNLAB : 12916778, version: 1

Rotterdam, 19-11-2018

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA - PCE1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 4 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par SYNLAB Analytics & Services B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires SYNLAB en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) sont indiquées sur le rapport.

A partir du 30 Mars 2018 ALcontrol B.V. devient SYNLAB Analytics & Services B.V. Nos agréments ALcontrol B.V. / ALcontrol Laboratories restent en vigueur et seront mis à jour avec notre dénomination SYNLAB Analytics & Services B.V.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Jaap-Willem Hutter  
Technical Director

Projet Contrôle stock exca cana  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12916778 - 1

Date de commande 16-11-2018  
Date de début 16-11-2018  
Rapport du 19-11-2018

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	Stock fouille

Analyse	Unité	Q	001
matière sèche	% massique Q		88.3
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>			
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>			
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	0.03
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	0.04
pyrène	mg/kg MS	Q	0.03
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	0.03
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	0.03
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>			
fraction C5-C6	mg/kg MS		<10
fraction C6-C8	mg/kg MS		<10
fraction C8-C10	mg/kg MS		<10
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		10
Hydrocarbures Volatils C5-C10	mg/kg MS	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet                    Contrôle stock exca cana  
Référence du projet    RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12916778 - 1

Date de commande 16-11-2018  
Date de début        16-11-2018  
Rapport du            19-11-2018

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphthylène	Sol	Idem
acénaphène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Sol	Idem
fraction C8-C10	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7636119	15-11-2018	15-11-2018	ALC201

Paraphe :



Projet                    Contrôle stock exca cana  
Référence du projet    RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12916778 - 1

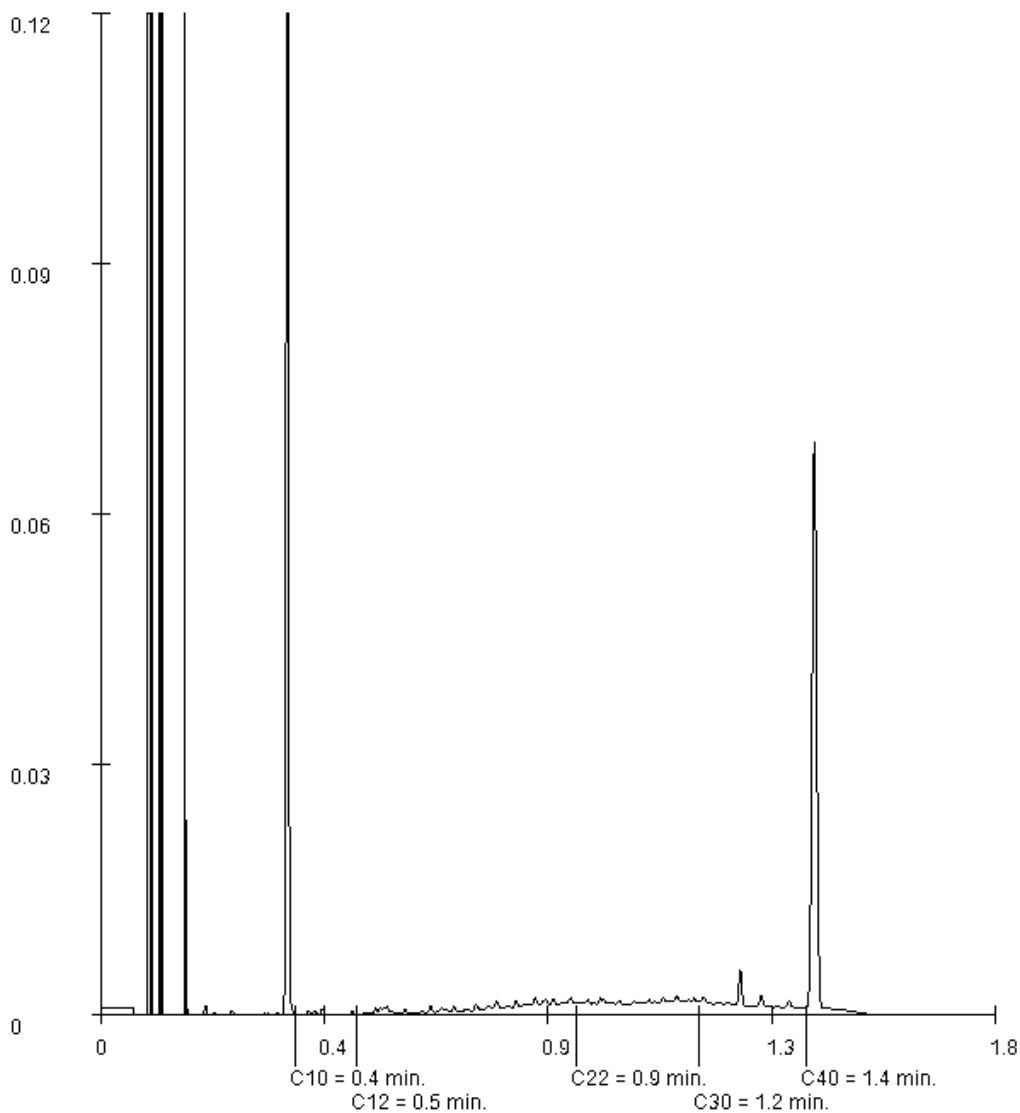
Date de commande 16-11-2018  
Date de début        16-11-2018  
Rapport du            19-11-2018

Référence de l'échantillon:            001  
Information relative aux échantillons    Stock fouille

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 



Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU  
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 9

Votre nom de Projet : Contrôle stocks PC1-0607  
Votre référence de Projet : RETIA-PCE1  
Référence du rapport ALcontrol : 12576152, version: 1

Rotterdam, 11-07-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

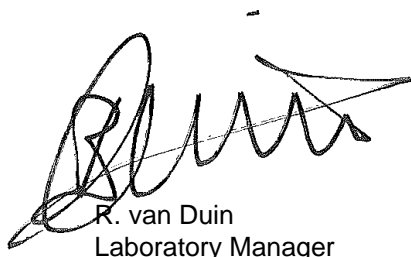
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA-PCE1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 9 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin  
Laboratory Manager



Projet Contrôle stocks PC1-0607  
 Référence du projet RETIA-PCE1  
 Réf. du rapport 12576152 - 1

Date de commande 07-07-2017  
 Date de début 10-07-2017  
 Rapport du 11-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon			
002	Sol	PC1-ST2			
003	Sol	PC1-ST3			
004	Sol	PC1-ST1			

Analyse	Unité	Q	002	003	004
matière sèche	% massique Q		89.3	82.7	87.1
<b>METAUX</b>					
arsenic	mg/kg MS Q		17	18	16 <sup>2)</sup>
cadmium	mg/kg MS Q		<0.2	0.25	<0.2 <sup>2)</sup>
chrome	mg/kg MS Q		41	62	49 <sup>2)</sup>
cuivre	mg/kg MS Q		14	19	21 <sup>2)</sup>
mercure	mg/kg MS Q		<0.05	0.07	0.06 <sup>2)</sup>
plomb	mg/kg MS Q		33	29	27 <sup>2)</sup>
nickel	mg/kg MS Q		18	20	28 <sup>2)</sup>
zinc	mg/kg MS Q		48	69	56 <sup>2)</sup>
<b>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</b>					
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25	<0.25
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</b>					
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		<0.02	0.07	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	0.06	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	0.05	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	0.03	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	0.03	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	0.04	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	0.03	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS Q		<0.02	0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	0.26	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	0.35	<0.32
<b>HYDROCARBURES TOTAUX</b>					
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	21	<5

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 3 sur 9

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017


---

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Sol	PC1-ST2
003	Sol	PC1-ST3
004	Sol	PC1-ST1

---

Analyse	Unité	Q	002	003	004
fraction C16-C21	mg/kg MS		9.2	49	16
fraction C21-C40	mg/kg MS		19	310 <sup>1)</sup>	130 <sup>1)</sup>
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	30	380	150

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 4 sur 9

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017

---

### Commentaire

---

- 1                        Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté
- 2                        Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
 Référence du projet    RETIA-PCE1  
 Réf. du rapport        12576152 - 1

Date de commande 07-07-2017  
 Date de début        10-07-2017  
 Rapport du            11-07-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xyènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 6 sur 9

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
002	V7268958	08-07-2017	06-07-2017	ALC201
003	V7268915	08-07-2017	06-07-2017	ALC201
004	V7268970	08-07-2017	06-07-2017	ALC201

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 7 sur 9

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

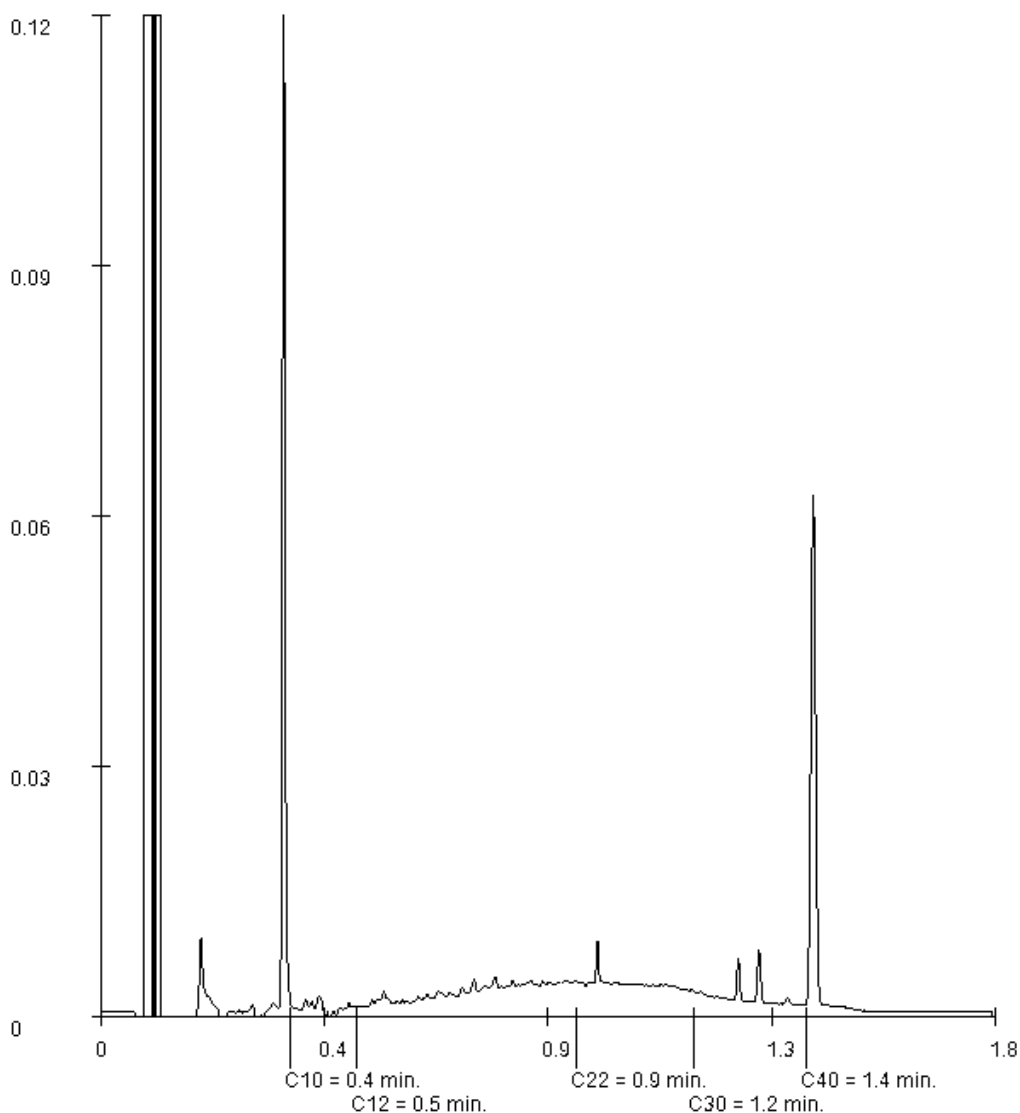
Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017

Référence de l'échantillon:                002  
Information relative aux échantillons      PC1-ST2

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

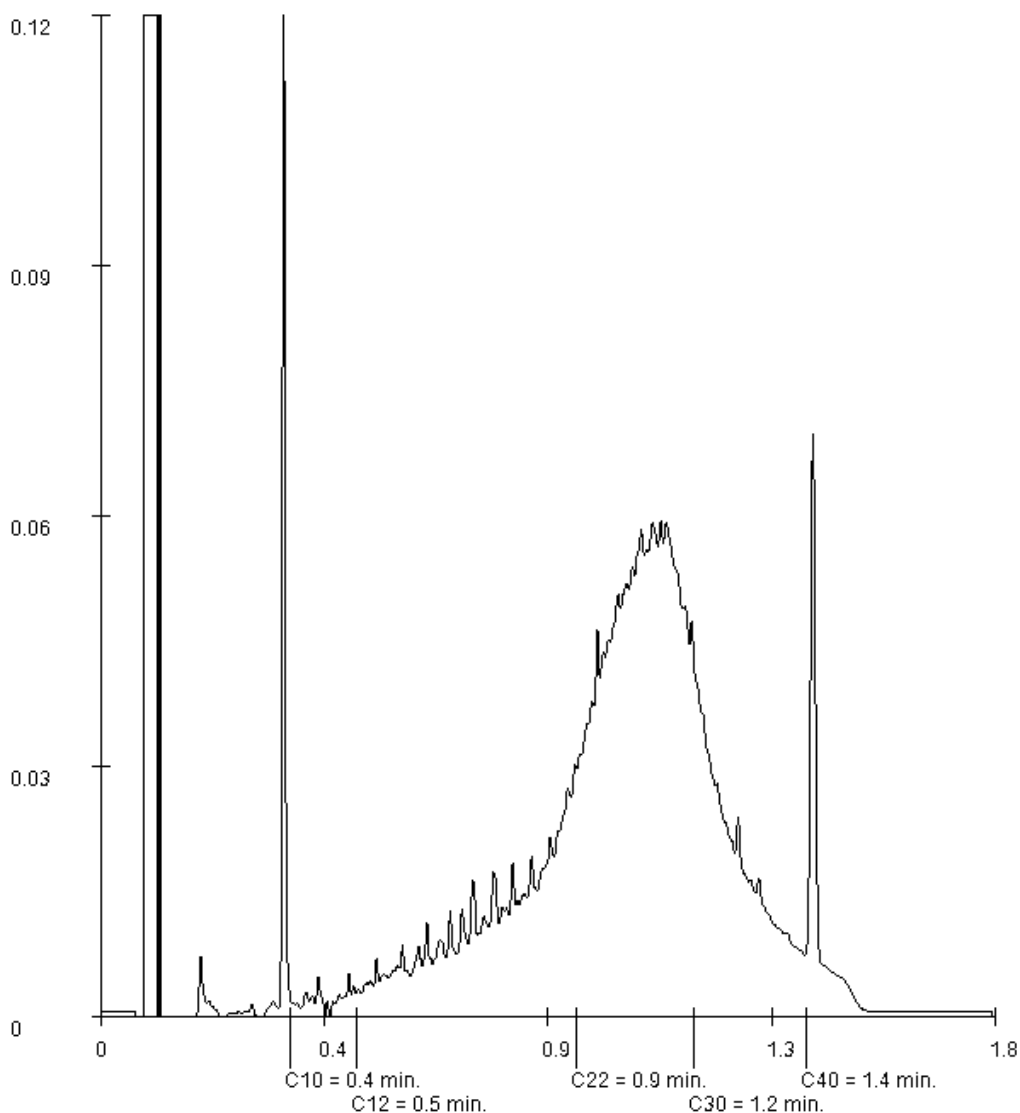
Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017

Référence de l'échantillon:            003  
Information relative aux échantillons   PC1-ST3

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





### Rapport d'analyse

Projet                    Contrôle stocks PC1-0607  
Référence du projet    RETIA-PCE1  
Réf. du rapport        12576152 - 1

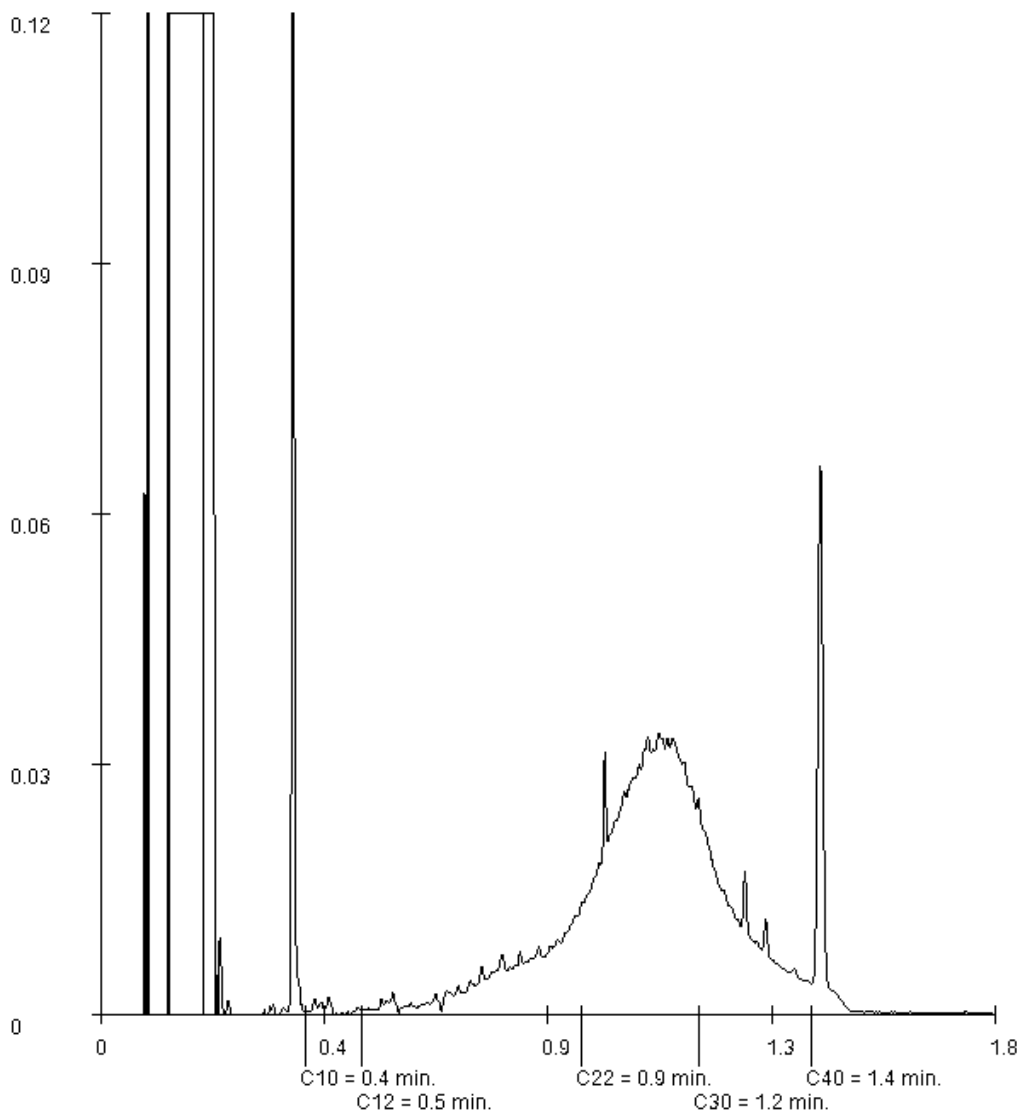
Date de commande 07-07-2017  
Date de début        10-07-2017  
Rapport du            11-07-2017

Référence de l'échantillon:            004  
Information relative aux échantillons   PC1-ST1

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU  
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 15

Votre nom de Projet : Diag sous dalle  
Votre référence de Projet : RETIA - PCE1  
Référence du rapport ALcontrol : 12580753, version: 1

Rotterdam, 19-07-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

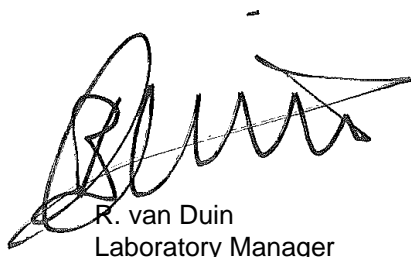
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA - PCE1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 15 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin  
Laboratory Manager



Projet Diag sous dalle  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début 17-07-2017  
Rapport du 19-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	D01-R					
002	Sol	D01-A					
003	Sol	D02-R					
004	Sol	D02-A					
005	Sol	D03-R					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
broyage	-		#	#			
matière sèche	% massique	Q	88.5	88.3	90.6	84.9	93.3
<i>METAUX</i>							
arsenic	mg/kg MS	Q	8.5 <sup>1)</sup>	34 <sup>1)</sup>	8.3 <sup>1)</sup>	12 <sup>1)</sup>	8.7 <sup>1)</sup>
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>
chrome	mg/kg MS	Q	39 <sup>1)</sup>	79 <sup>1)</sup>	22 <sup>1)</sup>	29 <sup>1)</sup>	31 <sup>1)</sup>
cuivre	mg/kg MS	Q	10 <sup>1)</sup>	14 <sup>1)</sup>	7.8 <sup>1)</sup>	6.4 <sup>1)</sup>	9.2 <sup>1)</sup>
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>
plomb	mg/kg MS	Q	31 <sup>1)</sup>	23 <sup>1)</sup>	<10 <sup>1)</sup>	17 <sup>1)</sup>	14 <sup>1)</sup>
nickel	mg/kg MS	Q	17 <sup>1)</sup>	13 <sup>1)</sup>	14 <sup>1)</sup>	9.4 <sup>1)</sup>	15 <sup>1)</sup>
zinc	mg/kg MS	Q	41 <sup>1)</sup>	37 <sup>1)</sup>	34 <sup>1)</sup>	26 <sup>1)</sup>	46 <sup>1)</sup>
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>							
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>							
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

Rapport d'analyse

Projet Diag sous dalle  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début 17-07-2017  
Rapport du 19-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	D01-R
002	Sol	D01-A
003	Sol	D02-R
004	Sol	D02-A
005	Sol	D03-R

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>							
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		6.2	<5	11	<5	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		56	<5	34	<5	<5
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	60	<20	45	<20	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 4 sur 15

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début        17-07-2017  
Rapport du            19-07-2017

---

### Commentaire

---

1                           Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet Diag sous dalle  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début 17-07-2017  
Rapport du 19-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
006	Sol	D03-A					
007	Sol	D04-R					
008	Sol	D04-A					
009	Sol	D05-R					
010	Sol	D05-A					

Analyse	Unité	Q	006	007	008	009	010
matière sèche	% massique	Q	86.9	92.5	85.8	89.8	86.5
<b>METAUX</b>							
arsenic	mg/kg MS	Q	12 <sup>1)</sup>	12	16 <sup>1)</sup>	7.8 <sup>1)</sup>	24 <sup>1)</sup>
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>
chrome	mg/kg MS	Q	29 <sup>1)</sup>	28	38 <sup>1)</sup>	24 <sup>1)</sup>	39 <sup>1)</sup>
cuivre	mg/kg MS	Q	6.5 <sup>1)</sup>	9.1	7.8 <sup>1)</sup>	10 <sup>1)</sup>	13 <sup>1)</sup>
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>
plomb	mg/kg MS	Q	12 <sup>1)</sup>	<10	14 <sup>1)</sup>	11 <sup>1)</sup>	15 <sup>1)</sup>
nickel	mg/kg MS	Q	8.4 <sup>1)</sup>	16	9.6 <sup>1)</sup>	14 <sup>1)</sup>	17 <sup>1)</sup>
zinc	mg/kg MS	Q	21 <sup>1)</sup>	42	28 <sup>1)</sup>	38 <sup>1)</sup>	48 <sup>1)</sup>
<b>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</b>							
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</b>							
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32

**HYDROCARBURES TOTAUX**

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 6 sur 15


Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début        17-07-2017  
Rapport du            19-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
006	Sol	D03-A
007	Sol	D04-R
008	Sol	D04-A
009	Sol	D05-R
010	Sol	D05-A

Analyse	Unité	Q	006	007	008	009	010
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5	<5	6.1	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5	<5	<5	22	<5
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20	<20	<20	30	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 7 sur 15

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

---

### Commentaire

---

1                           Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet Diag sous dalle  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début 17-07-2017  
Rapport du 19-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
011	Sol	D06-R
012	Sol	D06-A

Analyse	Unité	Q	011	012
matière sèche	% massique Q		89.8	88.0
<i>METAUX</i>				
arsenic	mg/kg MS Q		8.2 <sup>1)</sup>	10 <sup>1)</sup>
cadmium	mg/kg MS Q		<0.2 <sup>1)</sup>	<0.2 <sup>1)</sup>
chrome	mg/kg MS Q		24 <sup>1)</sup>	29 <sup>1)</sup>
cuivre	mg/kg MS Q		6.9 <sup>1)</sup>	5.6 <sup>1)</sup>
mercure	mg/kg MS Q		<0.05 <sup>1)</sup>	<0.05 <sup>1)</sup>
plomb	mg/kg MS Q		<10 <sup>1)</sup>	11 <sup>1)</sup>
nickel	mg/kg MS Q		12 <sup>1)</sup>	7.0 <sup>1)</sup>
zinc	mg/kg MS Q		26 <sup>1)</sup>	20 <sup>1)</sup>
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>				
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>				
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>				
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 9 sur 15

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

---

Code	Matrice	Réf. échantillon
011	Sol	D06-R
012	Sol	D06-A

---

Analyse	Unité	Q	011	012
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5	<5
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20	<20

---

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 10 sur 15

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

---

### Commentaire

---

1                           Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :

Projet Diag sous dalle  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12580753 - 1Date de commande 13-07-2017  
Date de début 17-07-2017  
Rapport du 19-07-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
broyage	Sol	Méthode interne
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe : 



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 12 sur 15

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7011805	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
002	V7011812	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
003	V7011816	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
004	V7011809	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
005	V7011807	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
006	V7011801	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
007	V7011815	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
008	V7011803	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
009	V7011810	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
010	V7011806	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
011	V7011804	17-07-2017	28-06-2017	ALC201
012	V7011802	17-07-2017	28-06-2017	ALC201

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

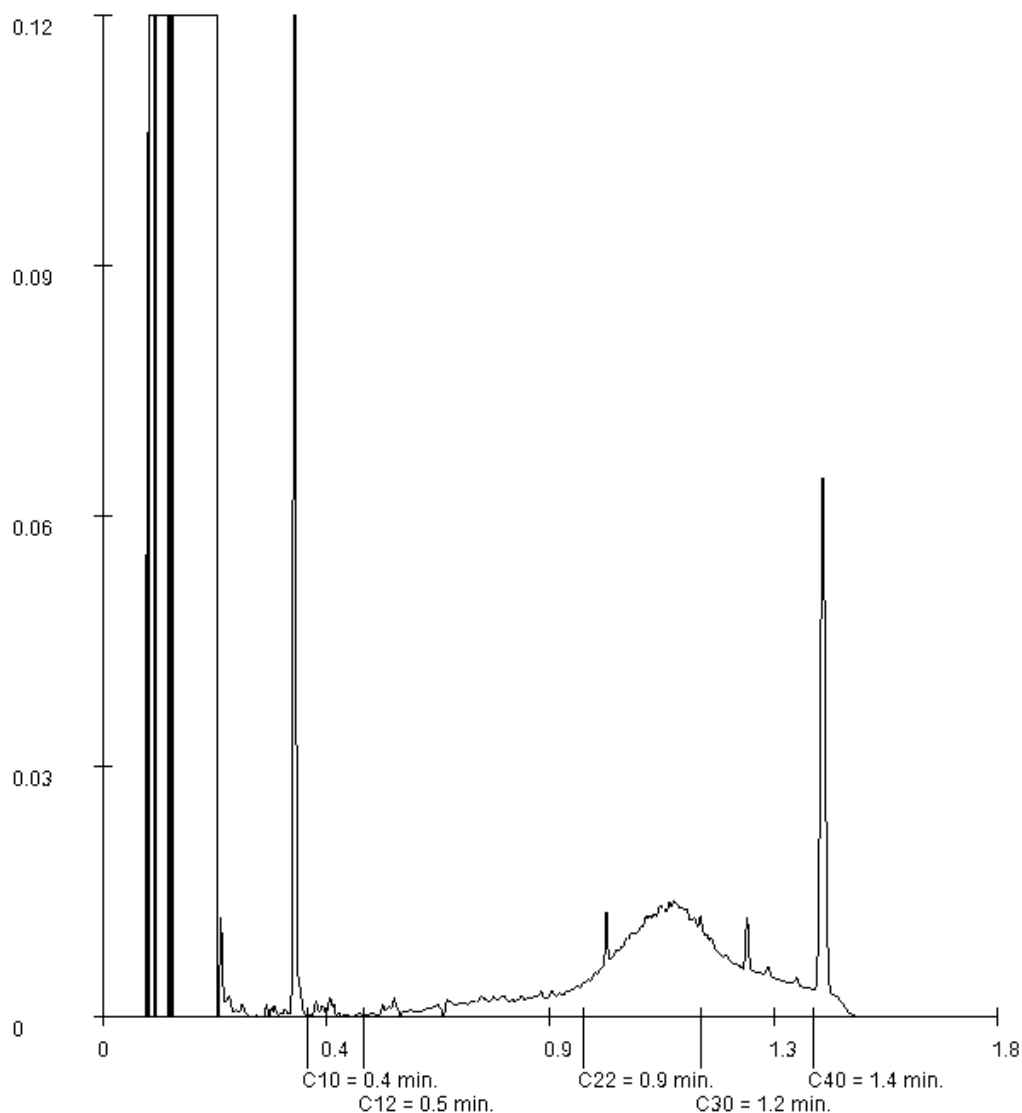
Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

Référence de l'échantillon:           001  
Information relative aux échantillons   D01-R

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





### Rapport d'analyse

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

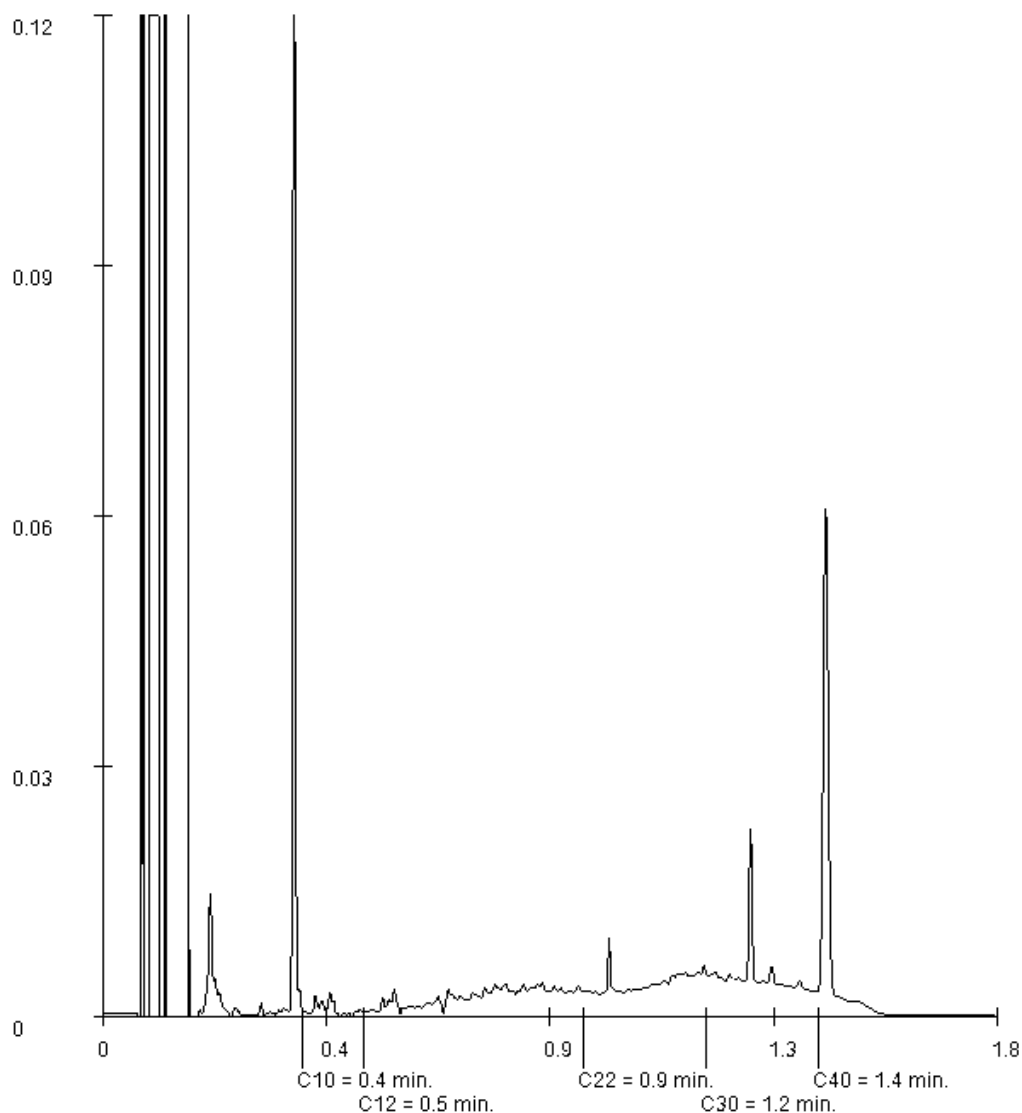
Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

Référence de l'échantillon:           003  
Information relative aux échantillons   D02-R

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Projet                   Diag sous dalle  
Référence du projet   RETIA - PCE1  
Réf. du rapport       12580753 - 1

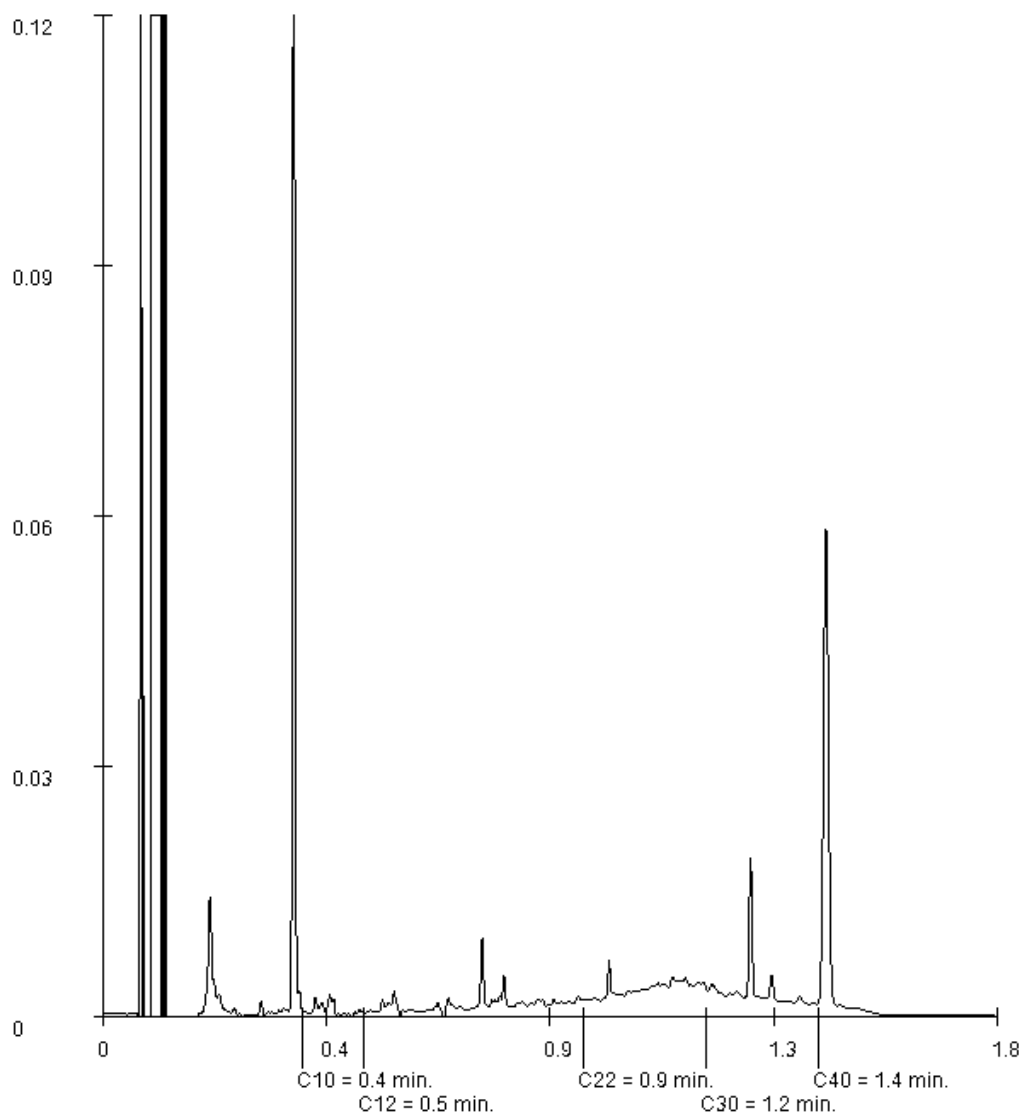
Date de commande 13-07-2017  
Date de début       17-07-2017  
Rapport du           19-07-2017

Référence de l'échantillon:           009  
Information relative aux échantillons   D05-R

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Clément LOUSTAU  
Zone La Piche  
11 Av. Pierre Semard  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 5

Votre nom de Projet : Contrôle FF exca cana  
Votre référence de Projet : RETIA - PCE1  
Référence du rapport SYNLAB : 12916780, version: 1

Rotterdam, 19-11-2018

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA - PCE1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 5 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par SYNLAB Analytics & Services B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires SYNLAB en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) sont indiquées sur le rapport.

A partir du 30 Mars 2018 ALcontrol B.V. devient SYNLAB Analytics & Services B.V. Nos agréments ALcontrol B.V. / ALcontrol Laboratories restent en vigueur et seront mis à jour avec notre dénomination SYNLAB Analytics & Services B.V.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Jaap-Willem Hutter  
Technical Director

Projet Contrôle FF exca cana  
Référence du projet RETIA - PCE1  
Réf. du rapport 12916780 - 1

Date de commande 16-11-2018  
Date de début 16-11-2018  
Rapport du 19-11-2018

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	Fond de fouille

Analyse	Unité	Q	001
---------	-------	---	-----

matière sèche % massique Q 84.7

*COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS*

benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25

*HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES*

naphtalène	mg/kg MS	Q	0.03 <sup>1)</sup>
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	0.05
fluorène	mg/kg MS	Q	0.23
phénanthrène	mg/kg MS	Q	1.4
anthracène	mg/kg MS	Q	0.34
fluoranthène	mg/kg MS	Q	0.64
pyrène	mg/kg MS	Q	0.40
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	0.27
chrysène	mg/kg MS	Q	0.18
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	0.21
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	0.09
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	0.14
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	0.12
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	0.11
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	3.3
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	4.2

*HYDROCARBURES TOTAUX*

fraction C5-C6	mg/kg MS		<10
fraction C6-C8	mg/kg MS		<10
fraction C8-C10	mg/kg MS		<10
fraction C10-C12	mg/kg MS		11
fraction C12-C16	mg/kg MS		31
fraction C16-C21	mg/kg MS		38
fraction C21-C40	mg/kg MS		70
Hydrocarbures Volatils C5-C10	mg/kg MS	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	150

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet                    Contrôle FF exca cana  
Référence du projet    RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12916780 - 1

Date de commande 16-11-2018  
Date de début        16-11-2018  
Rapport du            19-11-2018

---

### Commentaire

---

1                        Résultat fourni à titre indicatif en raison de la présence de composants interférants

Paraphe : 

Projet                    Contrôle FF exca cana  
Référence du projet    RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12916780 - 1

Date de commande 16-11-2018  
Date de début        16-11-2018  
Rapport du            19-11-2018

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphthylène	Sol	Idem
acénaphène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Sol	Idem
fraction C8-C10	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7636120	15-11-2018	15-11-2018	ALC201

Paraphe :



Projet                    Contrôle FF exca cana  
Référence du projet    RETIA - PCE1  
Réf. du rapport        12916780 - 1

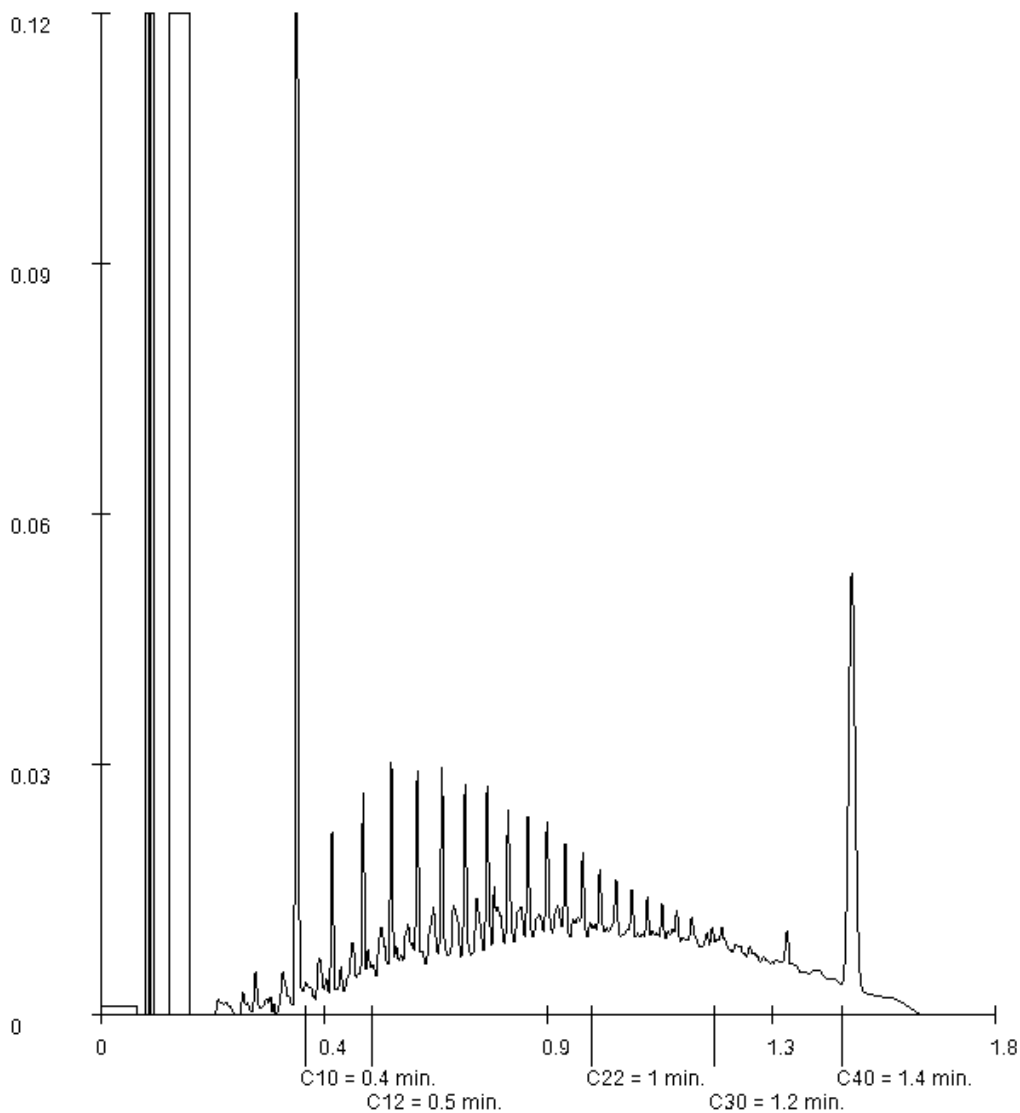
Date de commande 16-11-2018  
Date de début        16-11-2018  
Rapport du            19-11-2018

Référence de l'échantillon:                001  
Information relative aux échantillons      Fond de fouille

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 



## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU  
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 9

Votre nom de Projet : Réception Puits PC1-PA1  
Votre référence de Projet : RETIA-PCE1  
Référence du rapport ALcontrol : 12576103, version: 1

Rotterdam, 11-07-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

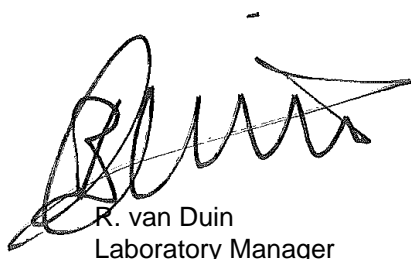
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA-PCE1. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 9 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin  
Laboratory Manager



Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon				
001	Sol	PC1A-PA1-1A				
002	Sol	PC1A-PA1-2A				
003	Sol	PC1A-PA1-3A				
004	Sol	PC1A-PA1-4A				

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
matière sèche	% massique	Q	82.9	83.9	83.3	76.4
<b>METAUX</b>						
arsenic	mg/kg MS	Q	11	9.3	11	14
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2	<0.2	<0.2	<0.2
chrome	mg/kg MS	Q	38	28	35	35
cuivre	mg/kg MS	Q	21	15	16	21
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS	Q	91	15	20	29
nickel	mg/kg MS	Q	35	24	20	23
zinc	mg/kg MS	Q	78	50	47	44
<b>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</b>						
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</b>						
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
<b>HYDROCARBURES TOTAUX</b>						
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5.4 <sup>1)</sup>

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 3 sur 9

Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	PC1A-PA1-1A
002	Sol	PC1A-PA1-2A
003	Sol	PC1A-PA1-3A
004	Sol	PC1A-PA1-4A

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5.4 <sup>1)</sup>
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5	<5	7.2
fraction C21-C40	mg/kg MS		5.4	<5	20	29
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20	<20	20	35

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 4 sur 9

Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

---

### Commentaire

---

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



Projet Réception Puits PC1-PA1  
 Référence du projet RETIA-PCE1  
 Réf. du rapport 12576103 - 1

Date de commande 07-07-2017  
 Date de début 10-07-2017  
 Rapport du 11-07-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 6 sur 9

Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7268971	08-07-2017	06-07-2017	ALC201
002	V7268969	08-07-2017	06-07-2017	ALC201
003	V7268966	08-07-2017	06-07-2017	ALC201
004	V7268967	08-07-2017	06-07-2017	ALC201

Paraphe :





Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

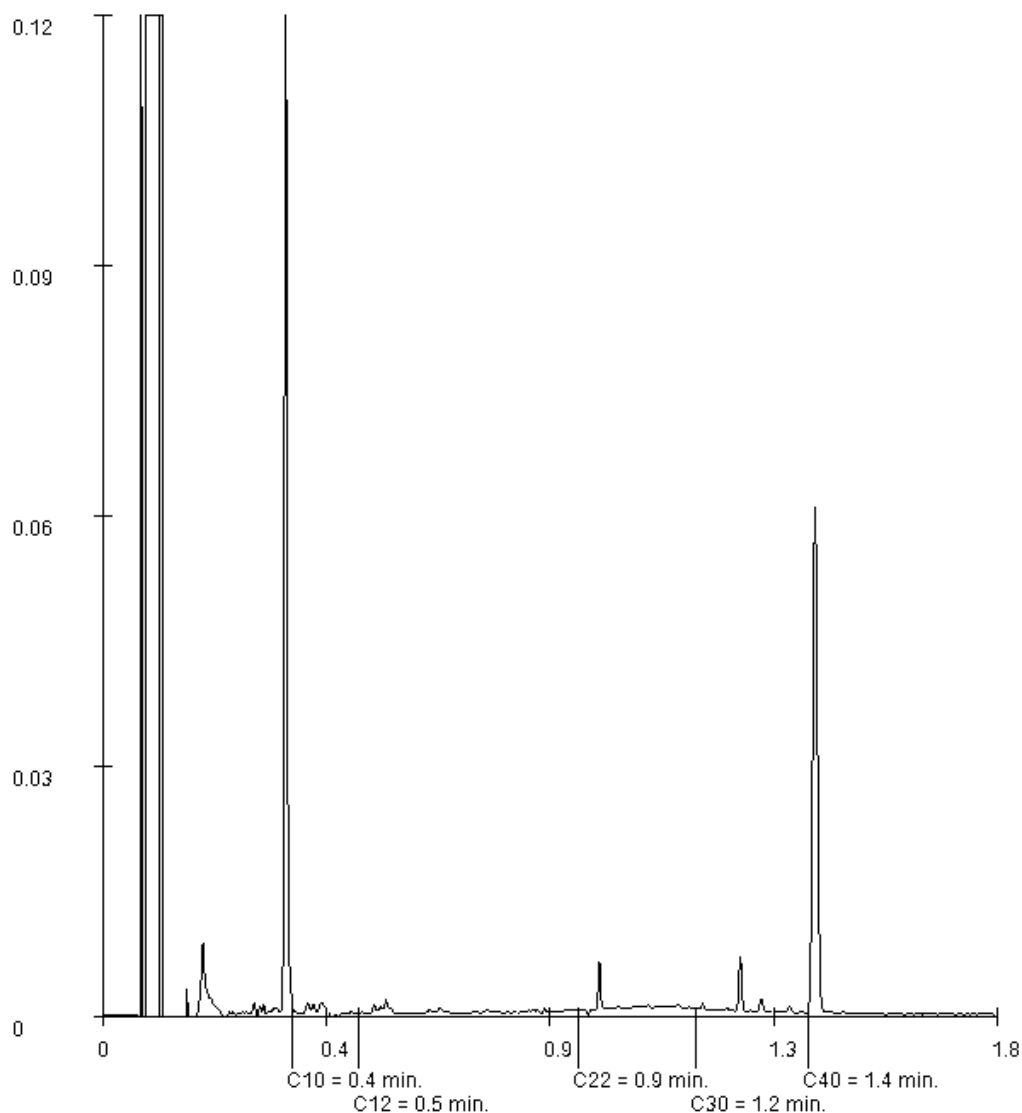
Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Référence de l'échantillon: 001  
Information relative aux échantillons PC1A-PA1-1A

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

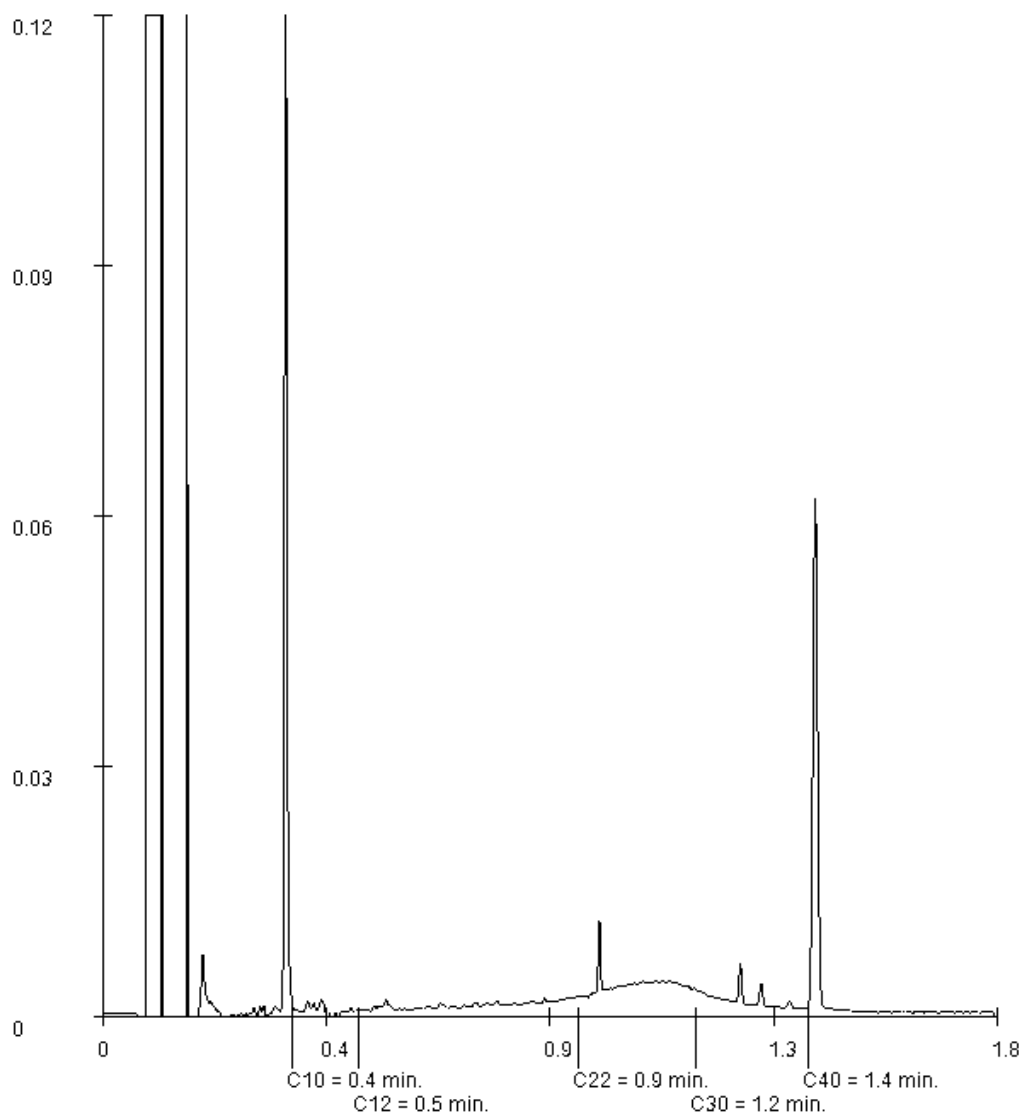
Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Référence de l'échantillon: 003  
Information relative aux échantillons PC1A-PA1-3A

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Projet Réception Puits PC1-PA1  
Référence du projet RETIA-PCE1  
Réf. du rapport 12576103 - 1

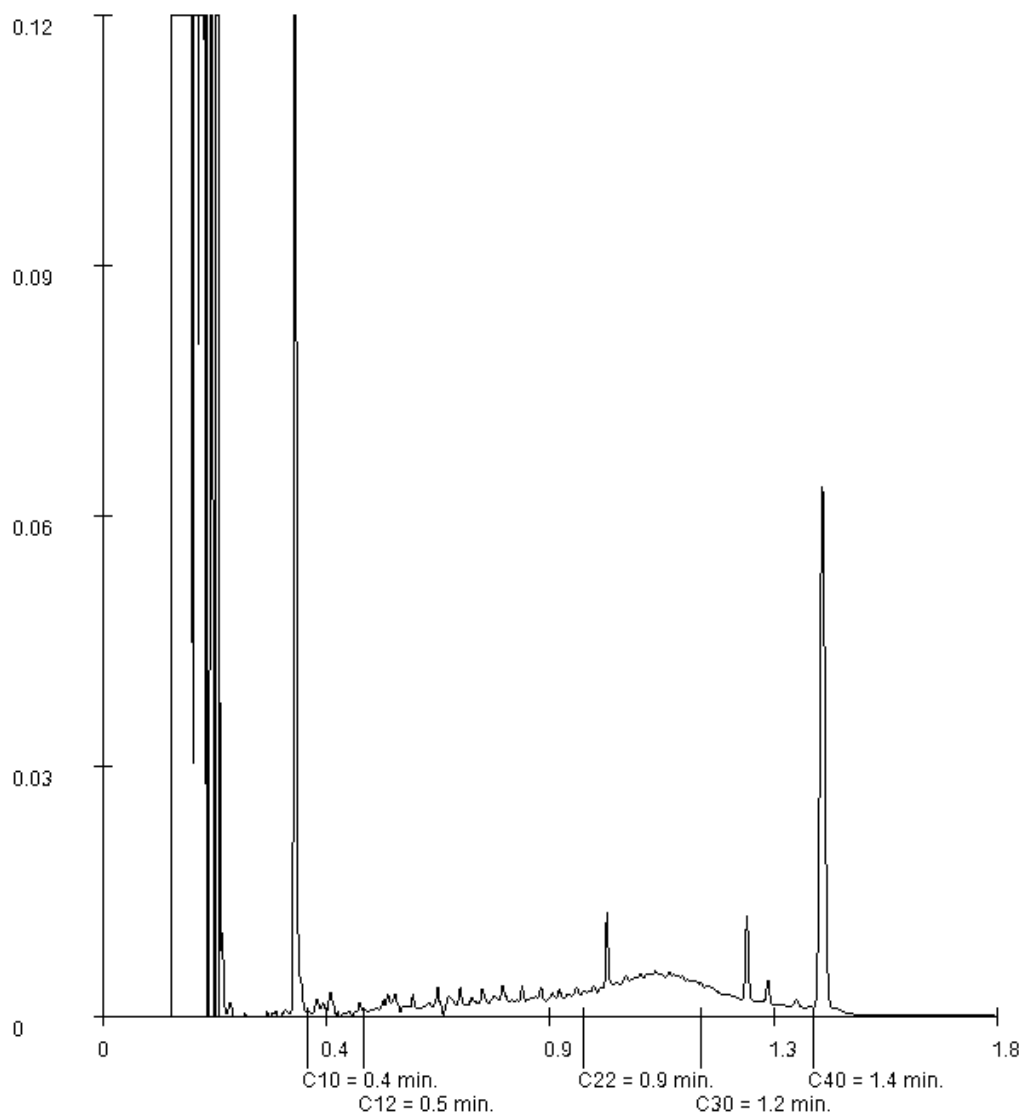
Date de commande 07-07-2017  
Date de début 10-07-2017  
Rapport du 11-07-2017

Référence de l'échantillon: 004  
Information relative aux échantillons PC1A-PA1-4A

#### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU  
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 7

Votre nom de Projet : Controle T0 sédiments  
Votre référence de Projet : RETIA-AMO PCO 1  
Référence du rapport ALcontrol : 12531509, version: 1

Rotterdam, 18-05-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA-AMO PCO 1.

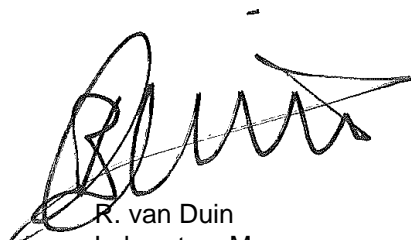
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 7 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin  
Laboratory Manager



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 2 sur 7

Projet                    Contrôle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport        12531509 - 1

Date de commande 05-05-2017  
Date de début        10-05-2017  
Rapport du            18-05-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	PCO1-sed1
002	Sol	PCO1-sed2

Analyse	Unité	Q	001	002
matière sèche	% massique Q		78.9	76.6
<i>METAUX</i>				
arsenic	mg/kg MS Q		11	14
cadmium	mg/kg MS Q		0.32	<0.2
chrome	mg/kg MS Q		26	30
cuivre	mg/kg MS Q		15	5.5
mercure	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS Q		50	19
nickel	mg/kg MS Q		15	8.0
zinc	mg/kg MS Q		97	28
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>				
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>				
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		0.02	0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		0.03	0.03
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>				
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5.1 <sup>2)</sup>
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5.1 <sup>2)</sup>
fraction C16-C21	mg/kg MS		6.8	<5.1 <sup>2)</sup>

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

### Rapport d'analyse

Page 3 sur 7


Projet                    Controle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport         12531509 - 1

Date de commande 05-05-2017  
Date de début         10-05-2017  
Rapport du             18-05-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	PCO1-sed1
002	Sol	PCO1-sed2

Analyse	Unité	Q	001	002
fraction C21-C40	mg/kg MS		30 <sup>1)</sup>	<5.1 <sup>2)</sup>
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	35	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 4 sur 7

Projet                    Controle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport        12531509 - 1

Date de commande 05-05-2017  
Date de début        10-05-2017  
Rapport du            18-05-2017

---

### Commentaire

---

- 1                        Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté
- 2                        Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



Projet                    Controle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport        12531509 - 1

Date de commande 05-05-2017  
Date de début         10-05-2017  
Rapport du             18-05-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xyènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe :



Aquila Conseil (Retia)  
Agnès VIGNEAU

## Rapport d'analyse

Page 6 sur 7

Projet                    Controle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport         12531509 - 1

Date de commande 05-05-2017  
Date de début         10-05-2017  
Rapport du             18-05-2017

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7006401	10-05-2017	05-05-2017	ALC201
002	V6868606	10-05-2017	05-05-2017	ALC201

Paraphe :



Projet                    Controle T0 sédiments  
Référence du projet    RETIA-AMO PCO 1  
Réf. du rapport        12531509 - 1

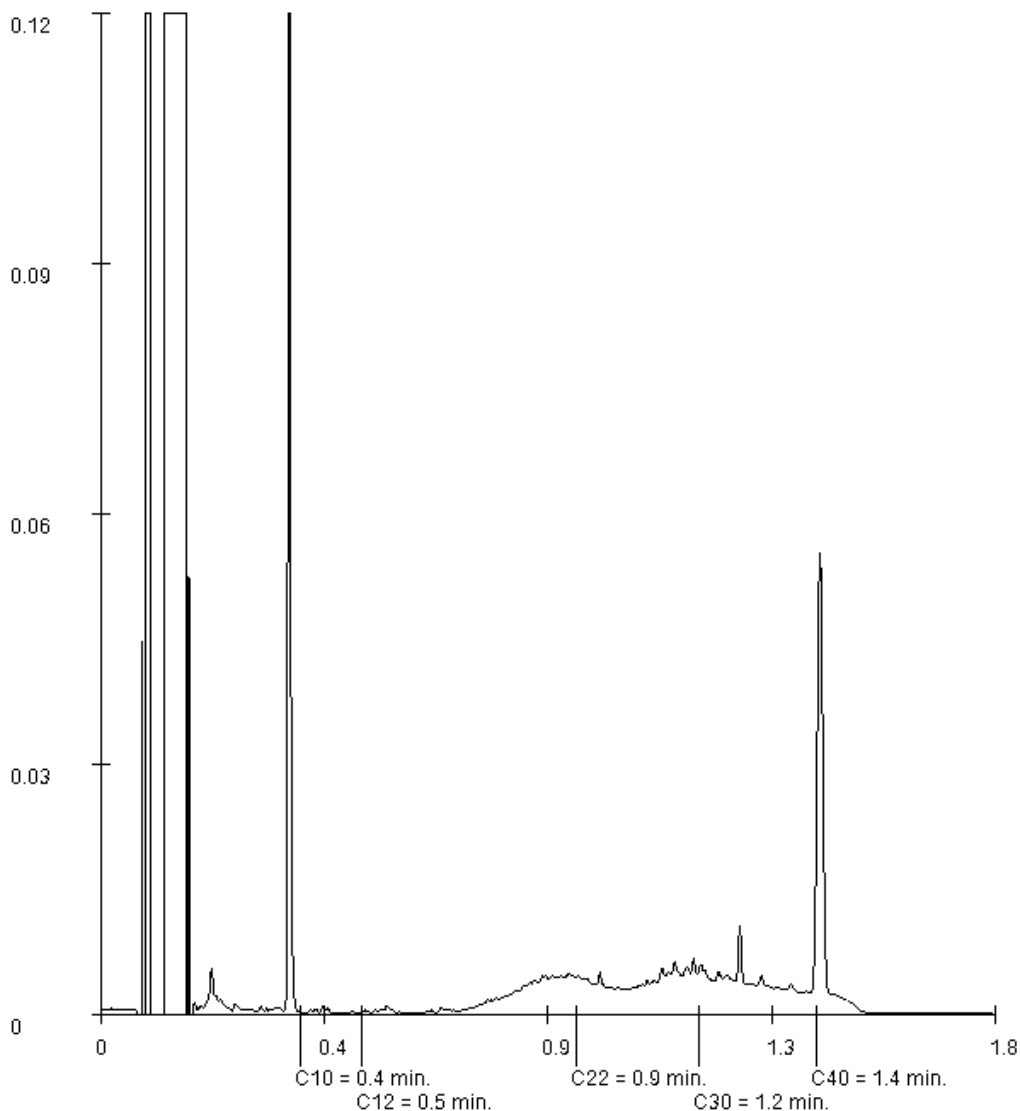
Date de commande 05-05-2017  
Date de début        10-05-2017  
Rapport du            18-05-2017

Référence de l'échantillon:            001  
Information relative aux échantillons   PCO1-sed1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :

## Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)  
Olivier POILLEUX  
Zone La Piche  
11 Av. Pierre Semard  
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 10

Votre nom de Projet : T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Votre référence de Projet : RETIA - PECORADE  
Référence du rapport SYNLAB : 12794253, version: 2.1

Rotterdam, 12-07-2018

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA - PECORADE.

Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 10 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par SYNLAB Analytics & Services B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires SYNLAB en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) sont indiquées sur le rapport.

A partir du 30 Mars 2018 ALcontrol B.V. devient SYNLAB Analytics & Services B.V. Nos agréments ALcontrol B.V. / ALcontrol Laboratories restent en vigueur et seront mis à jour avec notre dénomination SYNLAB Analytics & Services B.V.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Jaap-Willem Hutter  
Technical Director

Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	PCO1-Sed1-TF
002	Sol	PCO1-Sed2-TF
003	Sol	PCO1-REM-1
004	Sol	PCO1-REM-2

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
matière sèche	% massique Q		76.0	84.2	93.7	92.8
<i>METAUX</i>						
arsenic	mg/kg MS Q		9.3	19	9.6	9.2
cadmium	mg/kg MS Q		<0.2	<0.2	<0.2	<0.2
chrome	mg/kg MS Q		22	34	23	23
cuivre	mg/kg MS Q		11	7.9	13	14
mercure	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS Q		38	28	13	13
nickel	mg/kg MS Q		12	8.2	15	16
zinc	mg/kg MS Q		49	58	48	49
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>						
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>						
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		0.05	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		0.06	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		0.25	<0.02	0.04	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		0.45	0.03	0.04	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		0.35	0.03	0.03	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		0.10	0.04	0.03	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		0.17	0.02	0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		0.21	0.05	0.04	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		0.09	0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		0.12	0.03	0.03	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		0.02 <sup>1)</sup>	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)péryène	mg/kg MS Q		0.10	0.02	0.03	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		0.10	0.02	0.03	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		1.4	0.20	0.22	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		2.1	<0.32	<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>						
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	PCO1-Sed1-TF
002	Sol	PCO1-Sed2-TF
003	Sol	PCO1-REM-1
004	Sol	PCO1-REM-2

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		47 <sup>2)</sup>	22	8.8	9.9
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	45	20	<20	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

---

### Commentaire

---

- 1 Résultat fourni à titre indicatif en raison de la présence de composants interférants
- 2 Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté

Paraphe : 

Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à NF EN 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xyènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe :



Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V6868598	26-05-2018	23-05-2018	ALC201
002	V7391067	26-05-2018	23-05-2018	ALC201
003	V7439784	26-05-2018	23-05-2018	ALC201
003	V6832250	26-05-2018	23-05-2018	ALC201
004	V6832238	26-05-2018	23-05-2018	ALC201
004	V6868595	26-05-2018	23-05-2018	ALC201

A la demande du client, les certificats suivants ont été rapportés:

version 2.1: échantillon 12794253-001, 12794253-002, 12794253-003, 12794253-004

version 2.2: échantillon 12794253-005, 12794253-006, 12794253-007, 12794253-008

Le rapport original est 12794253 version 1

Paraphe :



Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

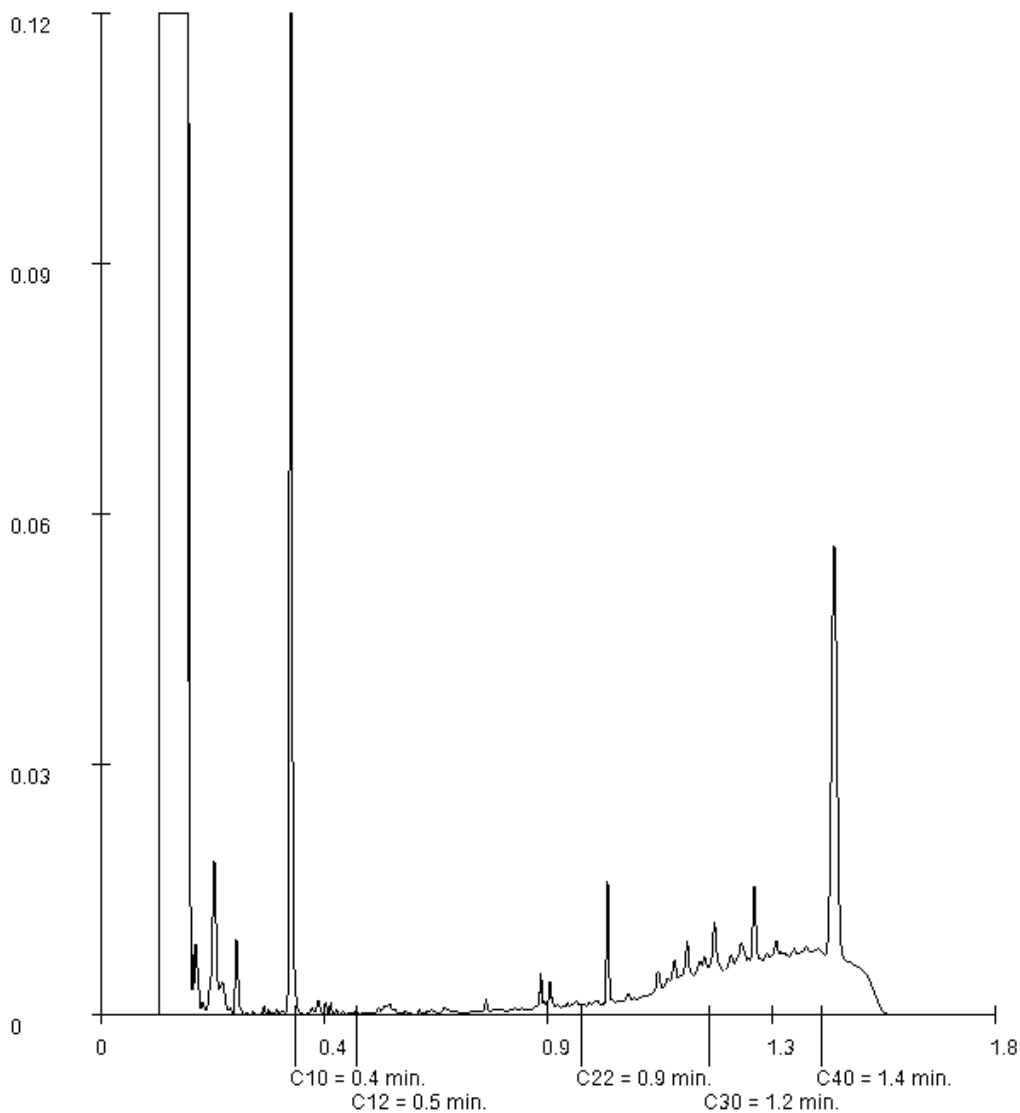
Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Référence de l'échantillon: 001  
Information relative aux échantillons PCO1-Sed1-TF

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 

Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

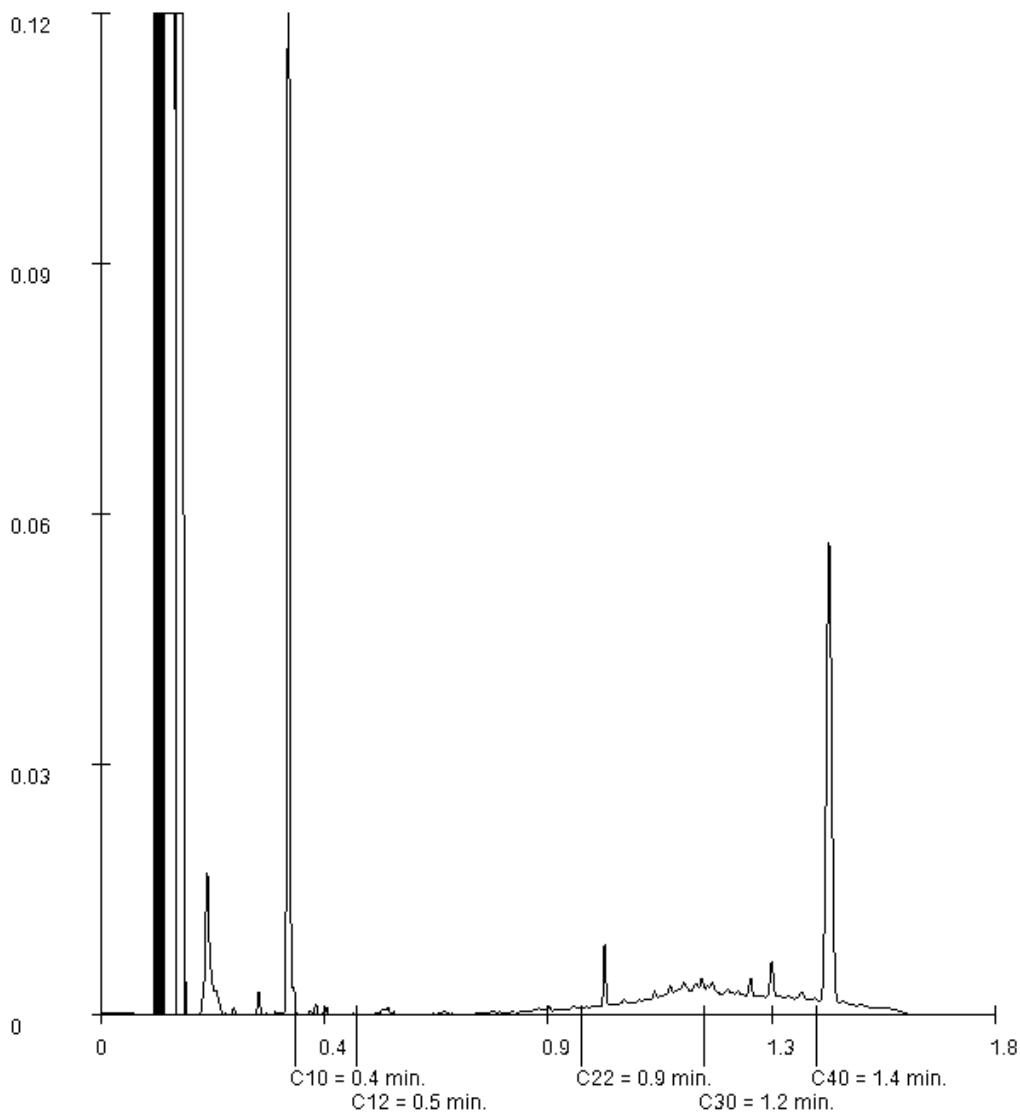
Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Référence de l'échantillon: 002  
Information relative aux échantillons PCO1-Sed2-TF

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 

Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

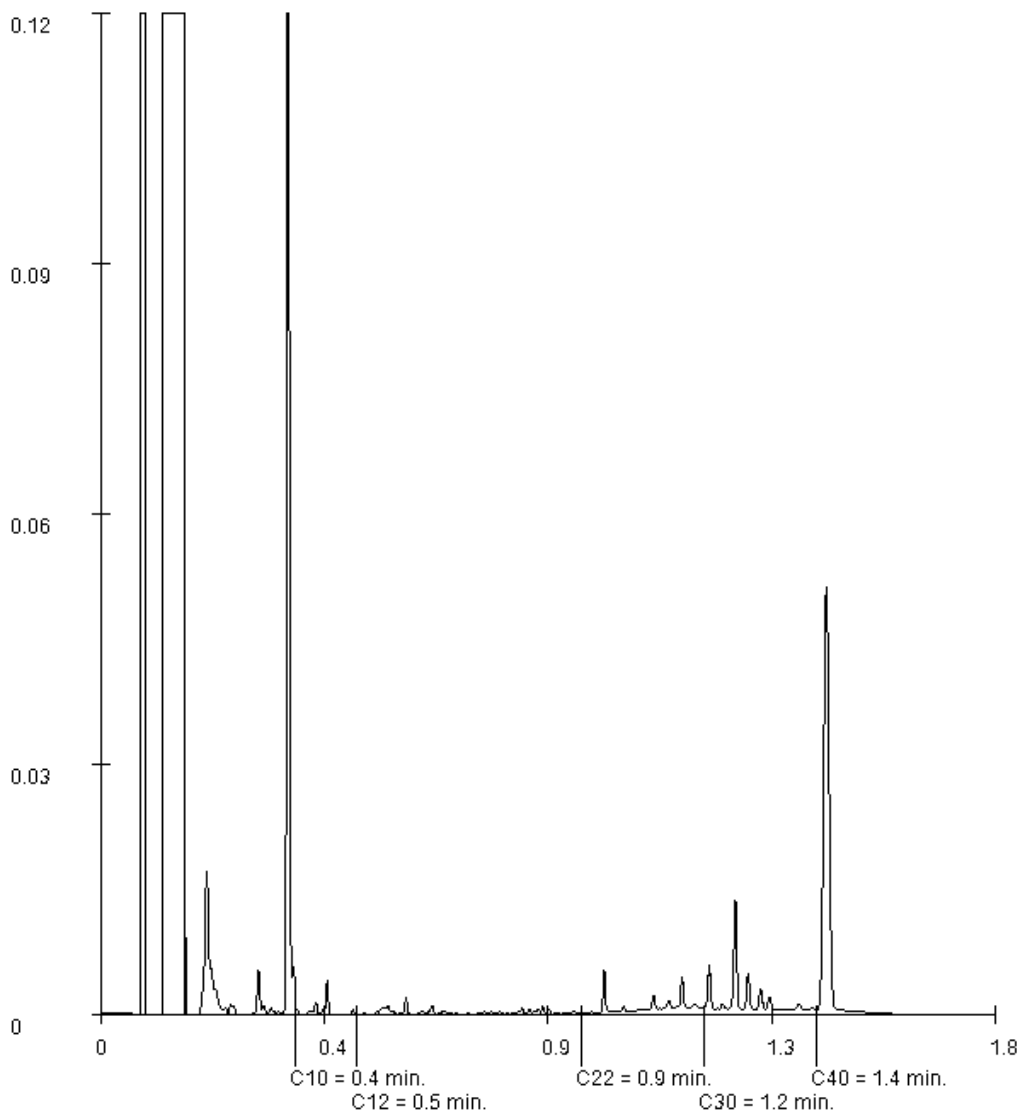
Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Référence de l'échantillon: 003  
Information relative aux échantillons PCO1-REM-1

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 

Projet T finaux Fossés - matériaux d'apport plateforme  
Référence du projet RETIA - PECORADE  
Réf. du rapport 12794253 - 2.1

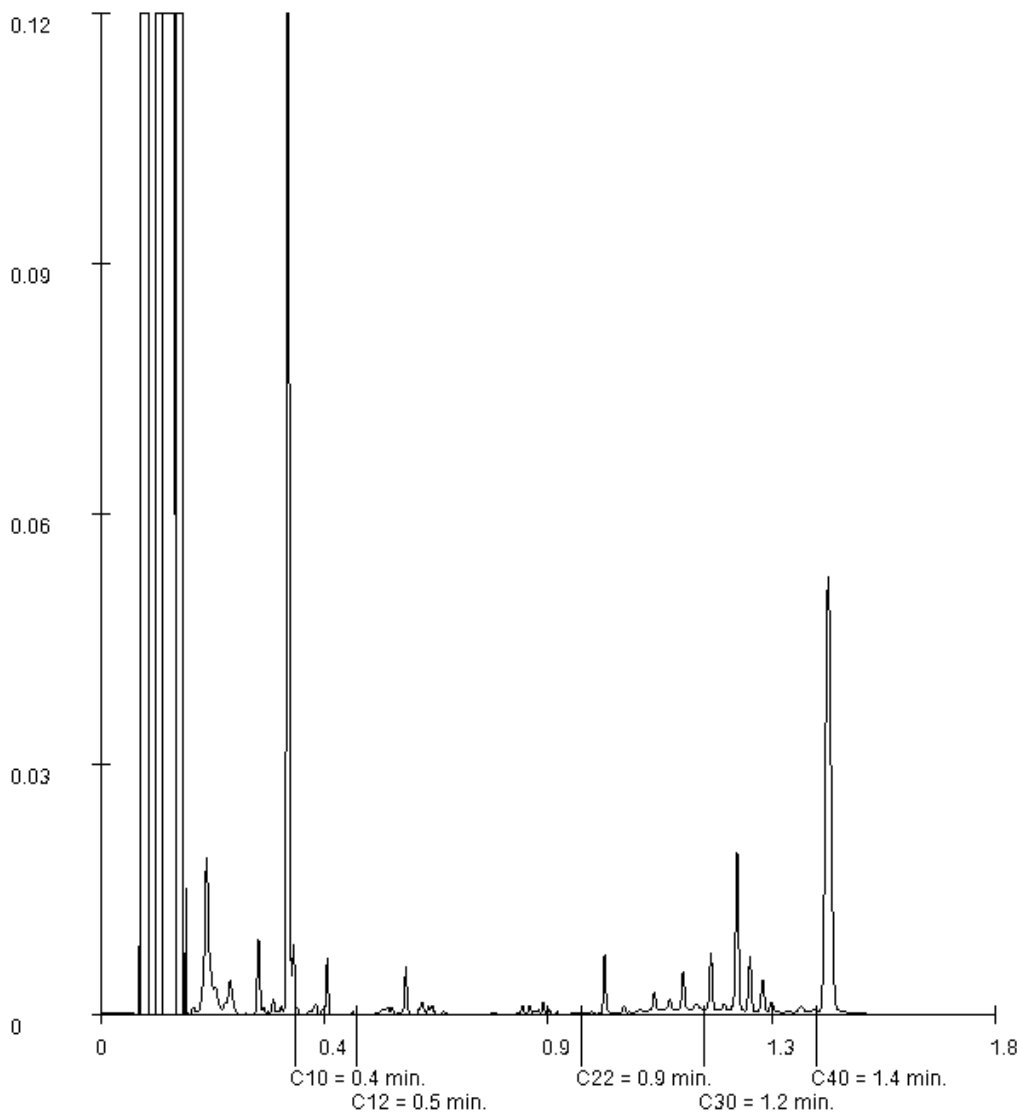
Date de commande 25-05-2018  
Date de début 28-05-2018  
Rapport du 12-07-2018

Référence de l'échantillon: 004  
Information relative aux échantillons PCO1-REM-2

### Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe : 

## Annexe 14

### Diagnostic amiante avant démantèlement

**CONSEIL COORDINATION SECURITE**

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS  
CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT DEMOLITION OU AVANT TRAVAUX**

**Rapport n° 16\_20871 – RETIA Lacq  
PECORADE 1 – Canalisations enterrées**

*Au sens de la norme NFX 46-020 Version de décembre 2008*

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002 et du 12 décembre 2012 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.

**Laboratoire d'analyses :**

- ITGA à Rennes : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillons ..... COFRAC N°1-5967
- EURO SERVICES LABO à Ivry Sur Seine : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon..... COFRAC N°1-1001
- AREIA à Bourgheroulde-Infreville : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon..... COFRAC N°1-5094
- EUROFINS à Gradignas : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon ..... COFRAC N°1-5840

**Donneur d'ordre (DO) :** .....

- ❖ Contact ..... RETIA LACQ
- ❖ Adresse ..... Zone Induslacq – RD817 – 64170 IACQ

**Propriétaire de l'immeuble bâti :** ..... RETIA SAS

- ❖ Adresse ..... 2 Place Jean Millier – Défense 6 – 92400 COURBEVOIE

**Zone objet de la mission :** ..... PECORADE 1

- ❖ Type ..... Canalisations Enterrées
- ❖ Adresse ..... 40320 PECORADE

**Accompagnateur ayant assisté à tout ou partie de la mission et constituant une présence contradictoire :**

- Nom, prénom, qualité
- Pas d'accompagnateur

Date de la réalisation de la mission : ..... 20/12/2016

Date d'émission du présent rapport : ..... 23/01/2017

**CONCLUSION** (voir B4 CONCLUSIONS DETAILLEES en pages intérieures)

- Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante.
- Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante. La présence d'amiante a été déterminée après analyse d'échantillon en laboratoire ou sur décision de l'opérateur de repérage.

Nom du technicien du bâtiment (opérateur de repérage) ayant réalisé le présent rapport de repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,

Clément SALAT-CLAVE

Date

23/01/2017

Signature et cachet

**2CS**  
Conseil Coordination Sécurité  
24, rue Maubec  
64230 LESCAR  
☎ 05 59 71 24 61 - Fax 05 59 77 97 12  
RCS 435 054 481 00039 APE 7490B

# **SOMMAIRE**

<b>A. ORDRE DE MISSION.....</b>	<b>3</b>
<b>A 1.PARTIES CONTRACTANTES.....</b>	<b>3</b>
<b>A 2. L'IMMEUBLE BATI OBJET DE LA MISSION.....</b>	<b>3</b>
<b>A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE.....</b>	<b>3</b>
<b>A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO).....</b>	<b>4</b>
<b>A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUEES PAR LE DONNEUR D'ORDRE.....</b>	<b>4</b>
<b>B. EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL .....</b>	<b>5</b>
<b>B1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES.....</b>	<b>5</b>
B2.1. Tableau Descriptif :.....	5
B2.2. Croquis de principe de localisation des prélèvements et des zones homogènes de M.C.A.....	6
B3.3. Résultats d'analyses et procès-verbal.....	17
<b>B4. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE.....</b>	<b>18</b>
<b>B5. DEVOIR DE CONSEIL.....</b>	<b>18</b>
<b>C. PIECES JOINTES .....</b>	<b>18</b>
<b>D. PHOTOS.....</b>	<b>19</b>
<b>D1 Matériaux AVEC amiante : A.....</b>	<b>19</b>
<b>D2 Matériaux SANS amiante : NA (<i>Liste non exhaustive</i>).....</b>	<b>19</b>
<b>E. PV ANALYSES .....</b>	<b>20</b>
<b>F. ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....</b>	<b>23</b>

## **A. ORDRE DE MISSION**

### **A 1. PARTIES CONTRACTANTES**

#### **L'opérateur de repérage chargé de la mission OR**

Cabinet de diagnostic immobilier.....2CS  
Représenté par notre opérateur de repérage.....M. Clément SALAT-CLAVE  
Adresse : .....24 rue Maubec 64230 LESCAR  
Assuré dans le cadre de la mission d'opération de repérage amiante auprès de :.....GROUPAMA D'OC, *validité 31/12/2017*  
JN° police (voir attestation en PJ) :.....315059-2021  
Attestation de certification (voir en PJ) :.....2503599  
Délivré par : .....Bureau Veritas Certification

#### **Le donneur d'ordre DO :**

- Le donneur d'ordre est le propriétaire  
 **Le donneur d'ordre reconnaît qu'il agit sur requête du propriétaire**

#### **Donneur d'ordre (DO) :** .....

- ❖ Contact ..... RETIA LACQ  
❖ Adresse ..... Zone Industrielacq – RD817 – 64170 IACQ

#### **Le propriétaire de l'immeuble bâti (personne morale ou physique) :**

- ❖ Nom ..... RETIA SAS  
❖ Adresse ..... 2 Place Jean Millier – Défense 6 – 92400 COURBEVOIE

### **A 2. L'IMMEUBLE BÂTI OBJET DE LA MISSION**

#### ❖ **Nature de la mission : PECORADE 1**

- Bâtiment :  à usage commercial, administratif, agricole, religieux  
 **à usage autre (le définir) : Ancien puits d'extraction d'hydrocarbures**  
 ERP  IGH

#### ❖ **Destination de l'immeuble bâti concerné par la présente mission de repérage :**

- L'immeuble bâti a une destination :  habitation exclusivement.  
 **tout sauf habitation (commerce, administration...)**  
 mixte (habitation + autre)

**Détail des ouvrages inclus au périmètre de la mission : Sondages A01, A02, A03, A04, A05, A06, A07, A08, A09, A10, A11, A12, A13, A14, A15, A16, A17, A18, A19.**

### **A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE**

#### **Type des travaux prévus dans l'immeuble :**

- Démolition partielle : Repérage amiante dans le cadre de la réhabilitation du site PECORADE 1**  
 Démolition totale

#### **Rappel sur la nature de la mission de repérage amiante avant démolition, objet du présent rapport de mission :**

A l'occasion de ces différents types de travaux ou de démolition, des MCA peuvent être mis en évidence et fracturés, permettant ainsi le relargage de fibres préjudiciables à la santé des travailleurs et de la population.

Dans cette perspective, un repérage « préventif » avec sondage destructif pratiqué dans le périmètre des travaux ou de la démolition permet une observation interne de la structure de chaque partie d'ouvrage (à la différence des repérages pour constat vente ou pour constitution d'un DTA, pratiqués avec un sondage non destructif).

Si des MCA friables étaient repérés, il conviendra, avant tout travaux, de les retirer en prenant des précautions identiques aux conséquences de la notation N3 de la grille d'évaluation. Si des MCA non friables étaient repérés, il conviendra de procéder à une déconstruction.

Lorsque les MCA friables et/ou non friables ont été retirés par une entreprise qualifiée (Qualibat, AFAQ-ASCERT, ...) en désamiantage, les travaux peuvent alors se dérouler de façon traditionnelle et sans précaution particulière.

Lorsque les travaux ou la démolition sont mis en œuvre sur un immeuble autre que affecté exclusivement à l'habitation et comportant un seul logement, le rapport de mission de repérage amiante avant travaux ou démolition doit intégrer le Dossier Technique Amiante préexistant concernant l'immeuble bâti.

#### **Rappel sur la nature du DTA Dossier Technique Amiante**

Le DTA comprend, rassemblés dans un classeur :

- la localisation des MCA et l'enregistrement de leur état de conservation (ces deux informations étant fournies dans le présent rapport de mission)
- une fiche d'enregistrement de : travaux de retrait ou de confinement des MCA, mesures conservatoires ou spécifiques.
- Des CGS Consignes Générales de Sécurité (annexe 2 de l'arrêté du 22 août 2002)
- Une Fiche récapitulative du DTA
- Une Fiche de suiti de la communication du DTA.

Les propriétaires ont l'obligation de constituer et de tenir à jour le DTA. Ils communiquent :

- une copie de la fiche récapitulative du DTA aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leur représentant, et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.
- Une copie de la fiche récapitulative du DTA lors de la vente d'une partie privative de collectif d'habitation (la partie privative étant concernée par une mission de repérage en vue de la vente).
- Le DTA à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti.
- Le propriétaire conserve une trace écrite de ces communications via une fiche de consultation.

Le DTA doit avoir été établi pour tous les immeubles bâtis avant le 01 07 1997, à l'exception de ceux affectés exclusivement à l'habitation et composés d'un seul logement.

#### **A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO)**

##### **Permis de construire**

- Date de notification du Permis de Construire PC initial (ouvrage érigé en une fois) :
- Date de notification du ou des PC complémentaires portant sur le même ouvrage :
- Date de demande de « déclaration de travaux exemptés de PC » : .....
- Date de délivrance du PC obtenu pour travaux type « rénovation lourde » : .....
- Le DO ignore toute date de délivrance de PC**

##### **Sondage destructif**

La mission de repérage amiante avant travaux ou avant démolition autorise de facto l'OR, lorsqu'il le juge utile, l'OR à pratiquer un sondage destructif en plus du sondage non destructif ou de la simple observation visuelle.

##### **Présence d'amiante connue ou rapport de repérage antécédent**

- Le donneur d'ordre a déjà fait réaliser un rapport de repérage amiante.
  - Le donneur d'ordre nous a fourni un exemplaire de ce rapport :
  - Le donneur d'ordre ne nous a pas fourni un exemplaire de ce rapport.
- Le donneur d'ordre n'a jamais fait réaliser de rapport de repérage amiante.**
- Le donneur d'ordre affirme que des matériaux contiennent de l'amiante, il s'agit de :
- Le donneur d'ordre ignore si des matériaux contiennent de l'amiante.**

##### **Type des travaux ou de démolition prévus dans l'immeuble :**

Les travaux sont réalisés sans demander de permis de démolir. La plupart du temps il s'agit d'un réaménagement ou d'une rénovation des volumes intérieurs, sans changer la destination de l'immeuble bâti.

La démolition est réalisée avec un permis de démolir.

#### **A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR LE DONNEUR D'ORDRE**

##### **Le donneur d'ordre nous a communiqué les documents suivants :**

- Copies du ou des PC (permis de construire), autorisations de travaux, voire permis de démolir....
- Copie de l'extrait du cadastre (lot..., référence .....
- Plans ou croquis d'ouvrage**
- Fiches techniques de matériaux ou produits
- Fiche de sécurité de certains matériaux ou produits
- Rapport(s) de repérage amiante antérieur(s) :
- Autre document :.....

## **B. EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL**

### **B1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES**

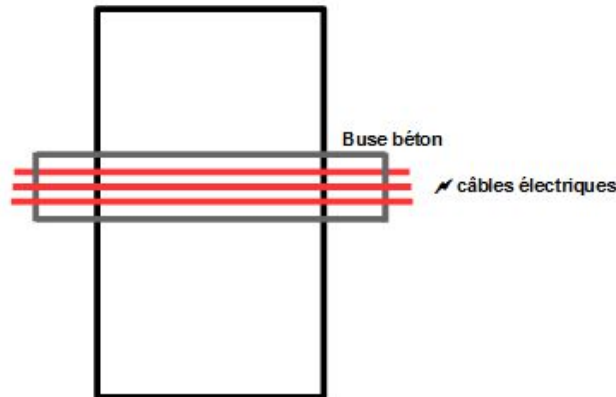
<b>ZONES EXCLUES DE LA MISSION :</b>	<b>MOTIVATIONS DE CES EXCLUSIONS :</b>
Ouvrages, parties ou éléments d'ouvrage, exclus du présent repérage.	Nous disposons de moyens qui nous sont propres et qui sont en vigueur dans notre profession et/ou exigés par le législateur. Ci-dessous : détail des moyens complémentaires que nous avons demandés pour mener à bien votre mission, et que le destinataire du présent rapport (propriétaire, donneur d'ordre) nous a refusés.
<i>Tout local ou ouvrage non listé en B 2.1</i>	<i>Hors travaux</i>
<b>CONSEQUENCES POUR LE PROPRIETAIRE : PAS D'EXONERATION DE RESPONSABILITE</b>	
Je rappelle que sur les zones exclues listées et motivées ci-dessus, dans le cas de présence ultérieure avérée d'amiante, je n'exonère pas de responsabilité le propriétaire de l'ouvrage. Cependant à la demande expresse du propriétaire désirant lever tout ou partie de ces exclusions, je me tiens à sa disposition pour une mission complémentaire dès lors que l'accès aux exclusions sera réalisé par le propriétaire.	

#### **B2.1. Tableau Descriptif :**

Zones	Coordonnées GPS des points de sondage	Sols	Remarques
Sondage A01	x : 427834.85 y : 6288955.45	* Terre et remblais	* Buse béton * Câbles électriques
Sondage A02	x : 427835.16 y : 6288963.44	* Terre et remblais	* Buse béton * Câbles électriques
Sondage A03	x : 427839.11 y : 6288957.02	* Terre et remblais	* P001 brai canalisation acier : NA
Sondage A04	x : 427843.49 y : 6288950.82	* Terre et remblais	* P002 brai canalisation acier : NA
Sondage A05	x : 427862.64 y : 6288962.91	* Terre et remblais	* Fouille vide : réseau non trouvé
Sondage A06	x : 427862.98 y : 6288975.89	* Terre et remblais	* Conduit PVC * Câbles électriques
Sondage A07	x : 427897.93 y : 6288979.06	* Terre et remblais	* P003 brai canalisation acier : NA
Sondage A08	x : 427899.04 y : 6288993.97	* Terre et remblais	* Câbles électriques
Sondage A09	x : 427901.64 y : 6289005.20	* Terre et remblais	* P004 brai canalisation acier : NA * P005 brai canalisation acier : NA * Câbles électriques
Sondage A10	x : 427894.90 y : 6289006.53	* Terre et remblais	* P006 brai canalisation acier : NA
Sondage A11	x : 427904.02 y : 6289009.91	* Terre et remblais	* P007 brai canalisation acier : NA
Sondage A12	x : 427923.75 y : 6289016.60	* Terre et remblais	* P008 brai canalisation acier : NA * P009 brai canalisation acier : NA
Sondage A13	x : 427923.51 y : 6289028.73	* Terre et remblais	* P010 brai canalisation acier : NA
Sondage A14	x : 427956.16 y : 6289031.22	* Terre et remblais	* P011 brai canalisation acier : NA * P012 brai canalisation acier : NA
Sondage A15	x : 427958.08 y : 6289053.85	* Terre et remblais	* Fouille vide : réseau non trouvé
Sondage A16	x : 427987.71 y : 6289045.58	* Terre et remblais	* P013 revêtement canalisation acier : NA * Câbles électriques
Sondage A17	x : 427996.88 y : 6289055.51	* Terre et remblais	* P014 brai canalisation acier : NA
Sondage A18	x : 427997.39 y : 6289030.48	* Terre et remblais	* P015 brai canalisation acier : NA
Sondage A19	x : 428004.51 y : 6289025.45	* Terre et remblais	* P016 brai canalisation acier : NA * P017 brai canalisation acier : NA * P018 brai canalisation acier : NA
<b>A : présence d'amiante</b>		NA : absence d'amiante	
<b>Suite à analyse du laboratoire nombre d'échantillons contenant de l'amiante :</b>			<b>0</b>
<b>Suite à analyse labo nombre d'échantillons ne contenant pas d'amiante :</b>			<b>18</b>
<i>Nombre d'analyses en attentes de résultats</i>			<b>0</b>
<b>Récapitulatif : nombre total d'échantillons prélevés par l'OR pour expédition au laboratoire (MPSDCA) :</b>			<b>18</b>
<b>NOTA</b> Lors des prélèvements pour échantillonnage nous nous engageons à passer un produit de surfactage, limitant par fixation les émissions de fibres au droit de la zone d'échantillonnage.			

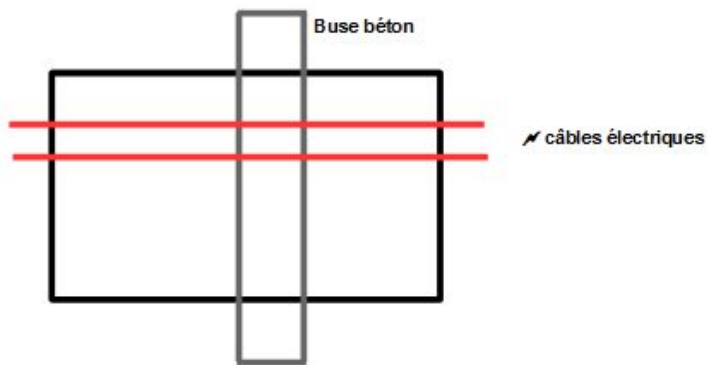


## Sondage A01 :











---

## Sondage A02 :



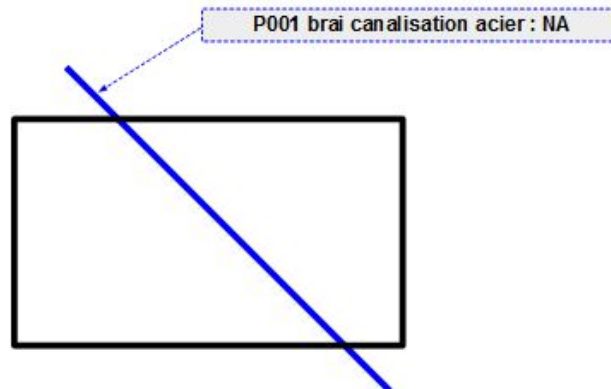
### Légende :

-  Canalisation amiantée : A
-  Canalisation acier : NA
-  Canalisation béton : NA
-  Canalisation PVC : NA

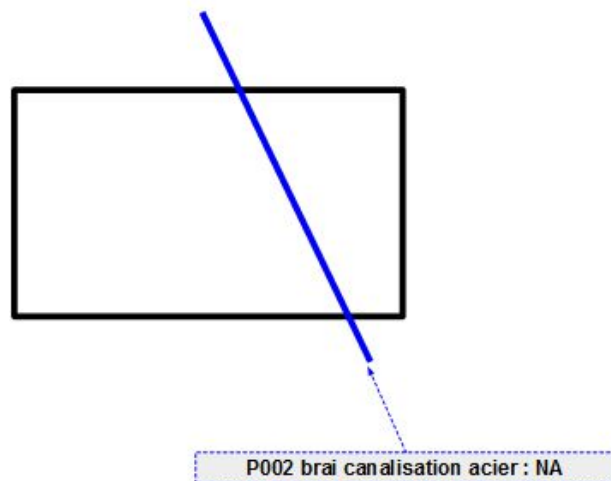
-  Canalisation polyéthylène : NA
-  Câble électrique : NA
-  Câblette électrique en cuivre : NA
-  Fourreau TPC électrique : NA

- Présence d'amiante : A
- Absence d'amiante : NA
- Non-revêtu : nr
- Acier : AC
- Béton : Bét

## Sondage A03 :



## Sondage A04 :



### Légende :

Canalisation amiantée : **A**  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

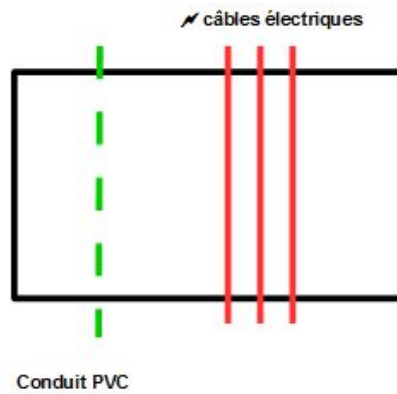
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : **A**  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A05 :



## Sondage A06 :



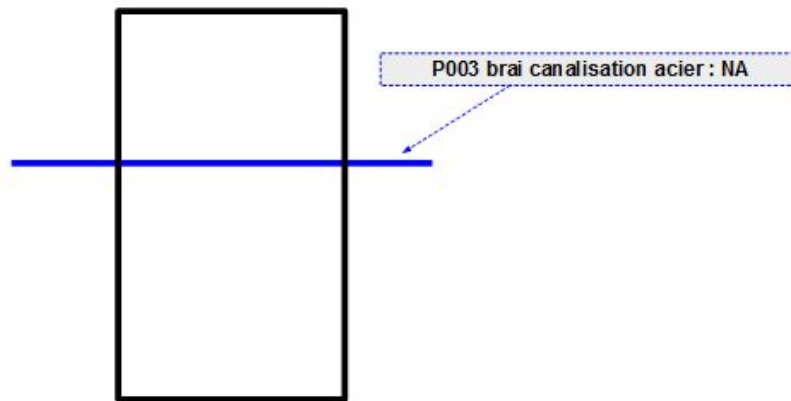
### Légende :

Canalisation amiantée : **A**  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

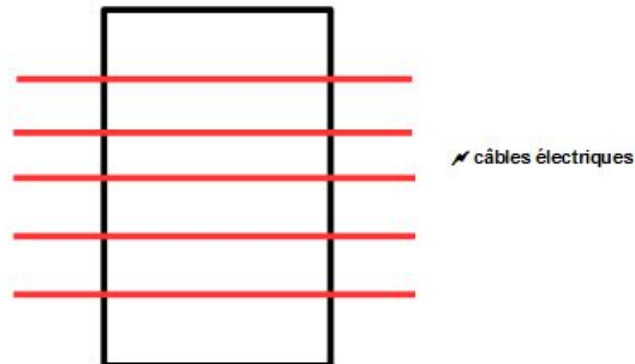
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : **A**  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A07 :



## Sondage A08 :



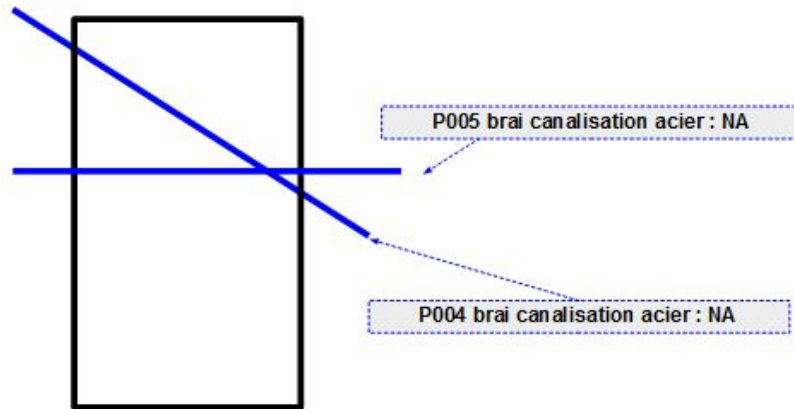
### Légende :

Canalisation amiantée : A  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

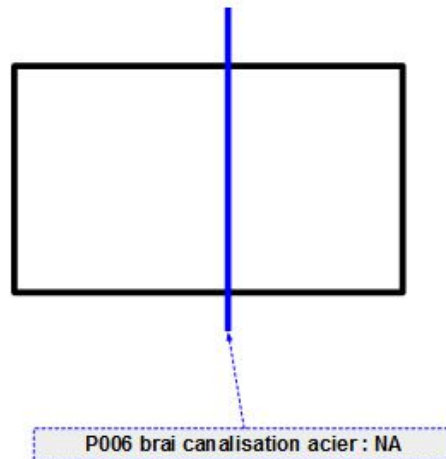
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : A  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A09 :



## Sondage A10 :



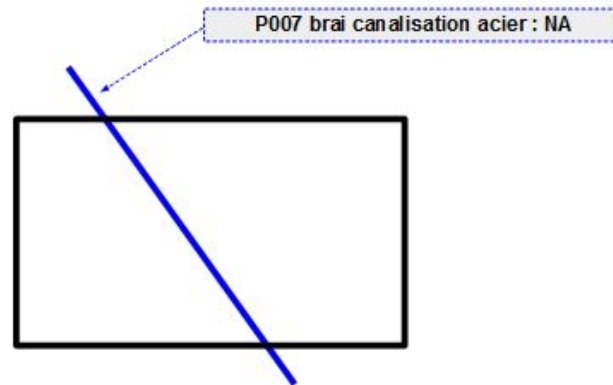
### Légende :

Canalisation amiantée : A  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

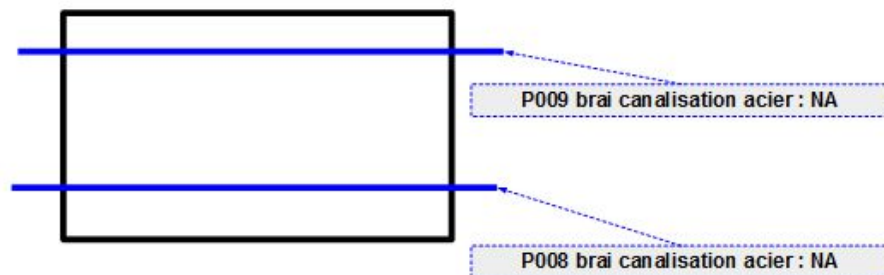
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : A  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A11 :



## Sondage A12 :



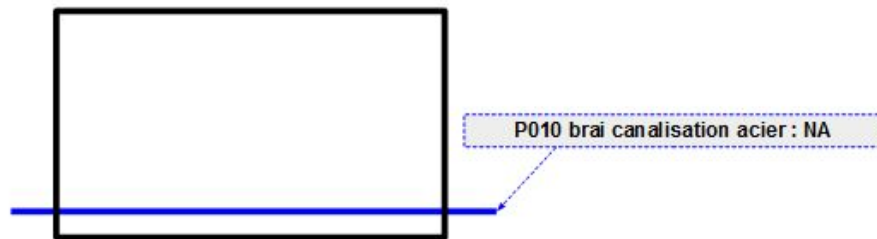
### Légende :

Canalisation amiantée : **A**  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

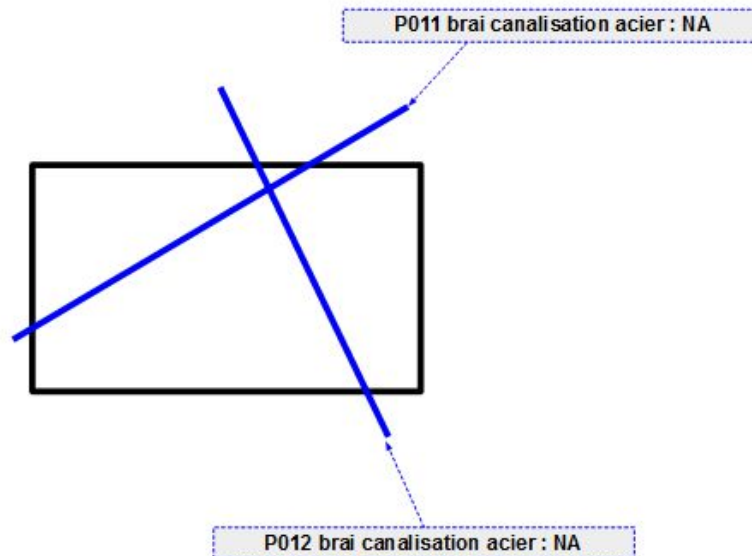
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : **A**  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A13 :



## Sondage A14 :



### Légende :

Canalisation amiantée : **A**  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

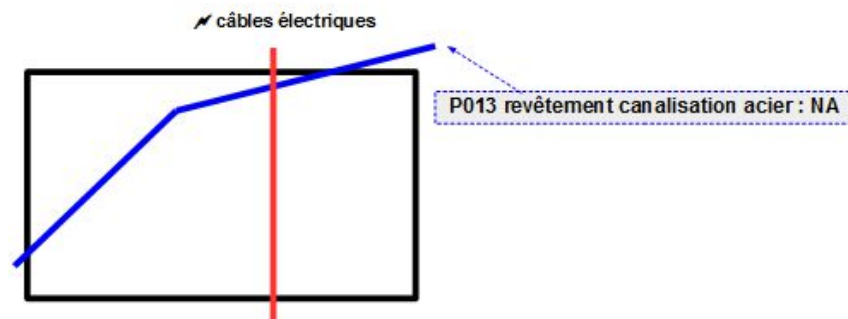
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : **A**  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A15 :



## Sondage A16 :



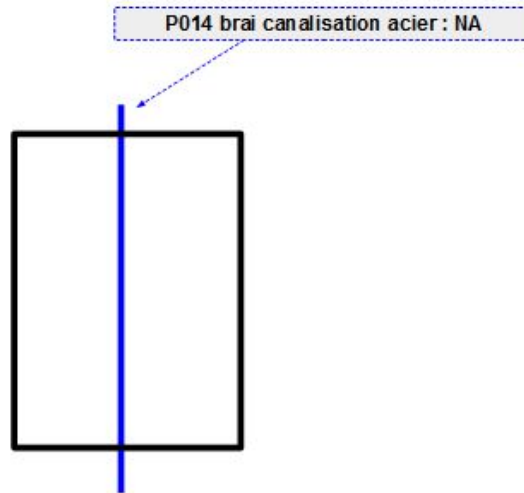
### Légende :

Canalisation amiantée : A  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

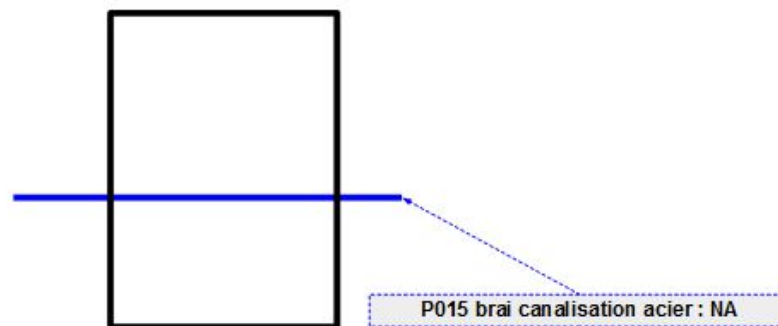
Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : A  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A17 :



## Sondage A18 :



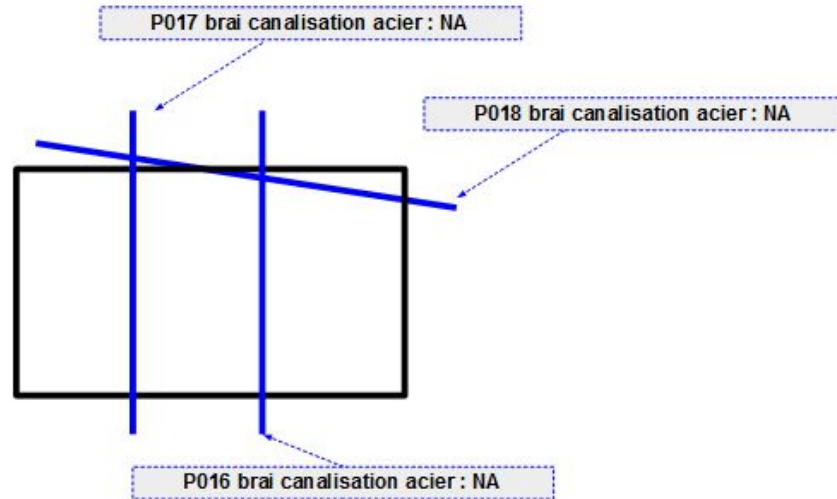
### Légende :

Canalisation amiantée : A  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : A  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

## Sondage A19 :



### Légende :

Canalisation amiantée : **A**  
Canalisation acier : NA  
Canalisation béton : NA  
Canalisation PVC : NA

Canalisation polyéthylène : NA  
Câble électrique : NA  
Câblette électrique en cuivre : NA  
Fourreau TPC électrique : NA

Présence d'amiante : **A**  
Absence d'amiante : NA  
Non-revêtu : nr  
Acier : AC  
Béton : Bét

**CONCLUSION** (voir B4 CONCLUSIONS DETAILLEES en pages intérieures) Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante. Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante. La présence d'amiante a été déterminée après analyse d'échantillon en laboratoire ou sur décision de l'opérateur de repérage.**B3.3. Résultats d'analyses et procès-verbal**

N° prélèvements	Sondages	Coordonnées GPS des points de prélèvements	Composants	Résultats	PV
P001	A03	x :427839.1160 y :6288957.0210 z :132.3150	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P002	A04	x:427843.4920 y :6288950.8220 z :132.2460	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P003	A07	x :427897.9330 y :6288979.0610 z :135.3030	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P004	A09	x :427901.6490 y :6289005.2090 z :137.1610	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P005	A09	x :427900.8620 y :6289006.4840 z :136.6300	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P006	A10	x :427894.9050 y :6289006.5380 z :137.2270	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P007	A11	x :427904.0280 y :6289009.9110 z :137.3150	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P008	A12	x :427923.7570 y :6289016.6000 z :137.6390	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P009	A12	x :427924.2770 y :6289016.8050 z :137.6090	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P010	A13	x :427923.5140 y :6289028.7350 z :137.6100	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P011	A14	x :427956.1680 y :6289031.2260 z :137.4370	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P012	A14	x :427956.4970 y :6289032.1070 z :137.0260	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P013	A16	x :427987.7180 y :6289045.5880 z :137.0250	Revêtement	NA	AR-16-KC-152467-01
P014	A17	x :427996.8860 y :6289055.5140 z :137.9000	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P015	A18	x :427997.3970 y :6289030.4860 z :137.0650	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P016	A19	x :428004.5190 y :6289025.4580 z :136.9990	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P017	A19	x :428003.7680 y :6289025.7510 z :136.9990	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01
P018	A19	x :428004.5970 y :6289026.2400 z :136.9060	Brai	NA	AR-16-KC-152467-01

## B4. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Situation	Repère	Matériau ou Produit	Présence	Préconisation
Néant				

## B5. DEVOIR DE CONSEIL

<p>DC1. Les <u>matériaux ou produits contenant de l'amiante</u> ciment ne devront être ni percés, ni sciés, ni poncés.... Le retrait des MCA ne peut s'effectuer que par une main d'œuvre spécialement formée, avec une protection des intervenants, un confinement des volumes de travaux et après évacuation des tiers occupants.</p>
<p>DC 2. : L'évacuation des <u>déchets amiantés</u> est réglementée (traçabilité et suivi documentaire par BSDA Bordereau de Suivi de Déchet Amianté, conditionnement particulier adapté au MCA friable ou dur, déplacement par transporteur déclaré, affichage informatif...). Elle ne peut s'effectuer que dans des centres ou décharges autorisés (voir texte de loi, décrets..., nous les demander le cas échéant).</p>
<p>DC 3 Les conclusions du présent rapport doivent être communiquées à toute personne intéressée et notamment les personnels appelés à intervenir sur le site. Lorsque le bâtiment concerné fait l'objet d'un <u>Dossier Technique Amiante</u>, le présent rapport doit intégrer ce DTA.</p>

## C. PIECES JOINTES

<u>Eléments fournis par le DO</u>	<u>Eléments fournis par l'OR</u>	
<input type="checkbox"/> Fiche(s) technique matériaux ( <i>nombre de fiches : ...</i> )	<input checked="" type="checkbox"/> PJ1 Copie attestation de compétence de l'opérateur de repérage	
<input type="checkbox"/> Fiche(s) de données techniques et de sécurité de matériau ( <i>nombre de fiches : .....</i> )	<input checked="" type="checkbox"/> PJ2 Copie attestation d'assurance de l'opérateur de repérage	
<input type="checkbox"/> Rapport de repérage amiante antérieur :	<input checked="" type="checkbox"/> PJ3 Recommandations générales de sécurité (2 pages)	
<input type="checkbox"/> Fiche récapitulative de DTA en date du :	<input type="checkbox"/> Copie ordre de mission ou préalable technique.	
<input type="checkbox"/> Document cadastral	<input type="checkbox"/> Grille d'évaluation des flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	<input checked="" type="checkbox"/> Rapport(s) d'analyse d'échantillon en laboratoire. Nombre de rapports :	<b>18</b>
<input type="checkbox"/> Plan de l'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Croquis de signalisation et de localisation de prélèvements et de zones homogènes de MCA	

## **D. PHOTOS**

### **D1 Matériaux AVEC amiante : A**

**Néant**

### **D2 Matériaux SANS amiante : NA (Liste non exhaustive)**

*Sondage A03 : P001 brai canalisation*



*Sondage A07 : P003 brai canalisation*



*Sondage A09 : P004/P005 brai canalisation*



*Sondage A11 : P007 brai canalisation*



*Sondage A13 : P010 brai canalisation*



*Sondage A17 : P014 brai canalisation*



**SARL 2CS**  
**Monsieur David SARTOU**  
 24 Rue Maubec  
 64230 LESCAR

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-KC-152467-01

Version du : 30/12/2016 15:25

Page 1/3

Dossier N° : 16K026536

Date de réception : 22/12/2016

Référence Dossier : REF DOSSIER : 16\_20871-RAAD DES RESEAUX ENTERRES DU SITE DE PECORADE 1

**Informations :** Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES CEDEX 3) dont le numéro de portée est le 1-5597(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
 Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	P001 Sondage A03 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	P002 Sondage A04 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P003 Sondage A07 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P004 Sondage A09 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	P005 Sondage A09 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	P006 Sondage A10 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	P007 Sondage A11 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).  
 Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest**

4 Chemin des Maures .CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION  
 N° 1- 5840  
 Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-KC-152467-01

Version du : 30/12/2016 15:25

Page 2/3

Dossier N° : 16K026536

Date de réception : 22/12/2016

Référence Dossier : REF DOSSIER : 16\_20871-RAAD DES RESEAUX ENTERRES DU SITE DE PECORADE 1

**Informations :** Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES CEDEX 3) dont le numéro de portée est le 1-5597 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
008	P008 SondageA12 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	P009 SondageA12 Brai canalisation	Matériau semi-dur (marron) + (gris)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	P010 SondageA13 Brai canalisation	Matériau semi-dur (marron) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	P011 SondageA14 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	P012 SondageA14 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	P013 SondageA16 Revêtement canalisation	Matériau souple (marron) + (rouge)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	P014 SondageA17 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron) (i)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015	P015 Sondage A18 Brai canalisation	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	P016 SondageA19 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).  
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest**

4 Chemin des Maures ,CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

 Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

 ACCREDITATION  
N° 1- 5840  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)


## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-KC-152467-01

Version du : 30/12/2016 15:25

Page 3/3

Dossier N° : 16K026536

Date de réception : 22/12/2016

Référence Dossier : REF DOSSIER : 16\_20871-RAAD DES RESEAUX ENTERRES DU SITE DE PECORADE 1

**Informations :** Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES CEDEX 3) dont le numéro de portée est le 1-5597 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
017	P017 Sondage A19 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	P018 Sondage A19 Brai canalisation	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

### Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

### Observation(s) couche(s)

- (i) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. La quantité d'échantillon initiale n'était pas suffisante au regard de l'arrêté du 6 mars 2003, une contre-analyse sera impossible



Jean Charles Lefebvre  
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest**

4 Chemin des Maures ,CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1- 5840  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## **F. ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ**

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### **1. Informations générales**

#### **a) Dangerosité de l'amiante**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### **b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation**

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### **2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail**

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

### **3. Recommandations générales de sécurité**

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr). De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

#### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

##### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

##### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

##### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

##### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

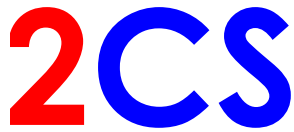
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

##### e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



**2CS**  
 24, rue Maubec  
 64230 LESCAR  
 ☎ : 05 59 71 24 61  
 📠 : 05 59 77 97 12  
 📧 : [contact@2cs.fr](mailto:contact@2cs.fr)

**CONSEIL COORDINATION SECURITE**

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES**

**Rapport n° 16\_20871 – RETIA Lacq  
 PECORADE 1– Enrobés**

*Au sens de la norme NFX 46-020 Version de décembre 2008*

*La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002 et du 12 décembre 2012 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.*

**Laboratoire d'analyses :**

- ITGA à Rennes : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillons ..... COFRAC N°1-5967
- EURO SERVICES LABO à Ivry Sur Seine : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon..... COFRAC N°1-1001
- AREIA à Bourgheroulde-Infreville : Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon..... COFRAC N°1-5094
- Eurofins à Gradignan: Accréditation du laboratoire pour analyse d'échantillon..... COFRAC N°1-5840

**Donneur d'ordre (DO) :** ..... **RETIA LACQ**

- ❖ Contact ..... **Audrey BERTRAND**
- ❖ Adresse ..... **Zone Induslacq – RD817 – 64170 IACQ**

**Propriétaire de l'immeuble bâti :** ..... **RETIA SAS**

- ❖ Adresse ..... **2 Place Jean Millier – Défense 6 – 92400 COURBEVOIE**

**Zone objet de la mission :** ..... **PECORADE 1**

- ❖ Type ..... **Enrobés**
- ❖ Adresse ..... **40320 PECORADE**

**Accompagnateur ayant assisté à tout ou partie de la mission et constituant une présence contradictoire :**

- Nom, prénom, qualité
- Pas d'accompagnateur

Date de la réalisation de la mission : ..... **20/12/2016**

Date d'émission du présent rapport : ..... **23/01/2017**

**CONCLUSION AMIANTE** (voir B4 CONCLUSIONS DETAILLEES en pages intérieures)

- Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante.**
- Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante. La présence d'amiante a été déterminée après analyse d'échantillon en laboratoire ou sur décision de l'opérateur de repérage.

**Nom du technicien du bâtiment (opérateur de repérage) ayant réalisé le présent rapport de repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et/ou des HAP,**

**Clément SALAT-CLAVE**  
 Date : 23/01/2017

Signature

**2CS**  
 Conseil Coordination Sécurité  
 24, rue Maubec  
 64230 LESCAR  
 ☎ 05 59 71 24 61 - Fax 05 59 77 97 12  
 RCS 435 054 481 00039 APE 7490B

# **SOMMAIRE**

<b>A. ORDRE DE MISSION.....</b>	<b>3</b>
A 1.PARTIES CONTRACTANTES.....	3
A 2. L'IMMEUBLE BATI OBJET DE LA MISSION.....	3
A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE .....	3
A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO).....	4
A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUEES PAR LE DONNEUR D'ORDRE.....	4
<b>B. EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL .....</b>	<b>5</b>
B1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES.....	5
B2.1. Tableau Descriptif :.....	5
B2.2. Croquis de principe de localisation des prélèvements et des zones homogènes de M.C.A et HAP .....	6
B3.3. Résultats d'analyses et procès-verbal.....	7
B4. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE.....	7
B5. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DES HAP.....	7
B6. DEVOIR DE CONSEIL .....	7
<b>C. PIECES JOINTES .....</b>	<b>8</b>
<b>D. PHOTOS.....</b>	<b>8</b>
<b>E. PV ANALYSES .....</b>	<b>9</b>
<b>F. ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....</b>	<b>10</b>

## **A. ORDRE DE MISSION**

### **A 1.PARTIES CONTRACTANTES**

#### **L'opérateur de repérage chargé de la mission OR**

Cabinet de diagnostic immobilier.....2CS  
Représenté par notre opérateur de repérage.....M. Clément SALAT-CLAVE  
Adresse : .....24 rue Maubec 64230 LESCAR  
Assuré dans le cadre de la mission d'opération de repérage amiante auprès de :.....GROUPAMA D'OC, validité 31/12/2017  
JN° police (voir attestation en PJ) :.....3150592021  
Attestation de certification (voir en PJ) :.....2503599  
Délivré par : .....Bureau Veritas Certification

#### **Le donneur d'ordre DO :**

- Le donneur d'ordre est le propriétaire  
 Le donneur d'ordre reconnaît qu'il agit sur requête du propriétaire

**Donneur d'ordre (DO) :** ..... RETIA LACQ  
❖ Contact ..... Audrey BERTRAND  
❖ Adresse ..... Zone Induslacq – RD817 – 64170 IACQ

#### **Le propriétaire de l'immeuble bâti (personne morale ou physique) :**

❖ Nom ..... RETIA SAS  
❖ Adresse ..... 2 Place Jean Millier – Défense 6 – 92400 COURBEVOIE

### **A 2. OBJET DE LA MISSION**

- ❖ **Nature de la mission :** PECORADE 1, revêtements routier  
Bâtiment:  à usage commercial, administratif, agricole, religieux  
 à usage autre (*le définir*) : Ancien puits d'extraction d'hydrocarbures  
 ERP  IGH
- ❖ **Destination de l'immeuble bâti concerné par la présente mission de repérage :**  
L'immeuble bâti a une destination :  habitation exclusivement.  
 tout sauf habitation (commerce, administration...)  
 mixte (habitation + autre)

**Détail des ouvrages inclus au périmètre de la mission : Portail 1 et Portail 2**

### **A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE**

#### **Type des travaux prévus dans l'immeuble :**

- Démolition partielle :** Repérage amiante sur les zones polluées dans le cadre de la réhabilitation du site Pecorade 1.  
 Démolition totale

#### **Rappel sur la nature de la mission de repérage amiante avant démolition, objet du présent rapport de mission :**

A l'occasion de ces différents types de travaux ou de démolition, des MCA peuvent être mis en évidence et fracturés, permettant ainsi le relargage de fibres préjudiciables à la santé des travailleurs et de la population.

Dans cette perspective, un repérage « préventif » avec sondage destructif pratiqué dans le périmètre des travaux ou de la démolition permet une observation interne de la structure de chaque partie d'ouvrage (à la différence des repérages pour constat vente ou pour constitution d'un DTA, pratiqués avec un sondage non destructif).

Si des MCA friables étaient repérés, il conviendra, avant tout travaux, de les retirer en prenant des précautions identiques aux conséquences de la notation N3 de la grille d'évaluation. Si des MCA non friables étaient repérés, il conviendra de procéder à une déconstruction.

Lorsque les MCA friables et/ou non friables ont été retirés par une entreprise qualifiée (Qualibat, AFAQ-ASCERT, ...) en désamiantage, les travaux peuvent alors se dérouler de façon traditionnelle et sans précaution particulière.

Lorsque les travaux ou la démolition sont mis en œuvre sur un immeuble autre que affecté exclusivement à l'habitation et comportant un seul logement, le rapport de mission de repérage amiante avant travaux ou démolition doit intégrer le Dossier Technique Amiante préexistant concernant l'immeuble bâti.

#### **Rappel sur la nature du DTA Dossier Technique Amiante :**

Le DTA comprend, rassemblés dans un classeur :

- la localisation des MCA et l'enregistrement de leur état de conservation (ces deux informations étant fournies dans le présent rapport de mission)
- une fiche d'enregistrement de : travaux de retrait ou de confinement des MCA, mesures conservatoires ou spécifiques.
- Des CGS Consignes Générales de Sécurité (annexe 2 de l'arrêté du 22 août 2002)
- Une Fiche récapitulative du DTA
- Une Fiche de suivi de la communication du DTA.

Les propriétaires ont l'obligation de constituer et de tenir à jour le DTA. Ils communiquent :

- une copie de la fiche récapitulative du DTA aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leur représentant, et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.
- Une copie de la fiche récapitulative du DTA lors de la vente d'une partie privative de collectif d'habitation (la partie privative étant concernée par une mission de repérage en vue de la vente).
- Le DTA à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti.
- Le propriétaire conserve une trace écrite de ces communications via une fiche de consultation.

Le DTA doit avoir été établi pour tous les immeubles bâtis avant le 01 07 1997, à l'exception de ceux affectés exclusivement à l'habitation et composés d'un seul logement.

#### **A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO)**

##### **Permis de construire :**

- Date de notification du Permis de Construire PC initial (ouvrage érigé en une fois) :
- Date de notification du ou des PC complémentaires portant sur le même ouvrage :
- Date de demande de « déclaration de travaux exemptés de PC » : .....
- Date de délivrance du PC obtenu pour travaux type « rénovation lourde » : .....
- Le DO ignore toute date de délivrance de PC**

##### **Sondage destructif :**

La mission de repérage amiante avant travaux ou avant démolition autorise de facto l'OR, lorsqu'il le juge utile, l'OR à pratiquer un sondage destructif en plus du sondage non destructif ou de la simple observation visuelle.

##### **Présence d'amiante connue ou rapport de repérage antécédent :**

- Le donneur d'ordre a déjà fait réaliser un rapport de repérage amiante.
  - Le donneur d'ordre nous a fourni un exemplaire de ce rapport.
  - Le donneur d'ordre ne nous a pas fourni un exemplaire de ce rapport.
- Le donneur d'ordre n'a jamais fait réaliser de rapport de repérage amiante.
- Le donneur d'ordre affirme que des matériaux contiennent de l'amiante, il s'agit de :
- Le donneur d'ordre ignore si des matériaux contiennent de l'amiante.**

##### **Type des travaux ou de démolition prévus dans l'immeuble :**

Les travaux sont réalisés sans demander de permis de démolir. La plupart du temps il s'agit d'un réaménagement ou d'une rénovation des volumes intérieurs, sans changer la destination de l'immeuble bâti.

La démolition est réalisée avec un permis de démolir.

#### **A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR LE DONNEUR D'ORDRE**

##### **Le donneur d'ordre nous a communiqué les documents suivants :**

- Copies du ou des PC (permis de construire), autorisations de travaux, voire permis de démolir....
- Copie de l'extrait du cadastre (lot..., référence .....
- Plans ou croquis d'ouvrage**
- Fiches techniques de matériaux ou produits
- Fiche de sécurité de certains matériaux ou produits
- Rapport(s) de repérage amiante antérieur(s)
- Autre document : .....

## **B. EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL**

### **B1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES**

<b>ZONES EXCLUES DE LA MISSION :</b>	<b>MOTIVATIONS DE CES EXCLUSIONS :</b>
Ouvrages, parties ou éléments d'ouvrage, exclus du présent repérage.	Nous disposons de moyens qui nous sont propres et qui sont en vigueur dans notre profession et/ou exigés par le législateur. Ci-dessous : détail des moyens complémentaires que nous avons demandés pour mener à bien votre mission, et que le destinataire du présent rapport (propriétaire, donneur d'ordre) nous a refusés.
<i>Tout local ou ouvrage non listé en B 2.1</i>	<i>Hors travaux</i>
<b>CONSEQUENCES POUR LE PROPRIETAIRE : PAS D'EXONERATION DE RESPONSABILITE</b>	
Je rappelle que sur les zones exclues listées et motivées ci-dessus, dans le cas de présence ultérieure avérée d'amiante, je n'exonère pas de responsabilité le propriétaire de l'ouvrage. Cependant à la demande expresse du propriétaire désirant lever tout ou partie de ces exclusions, je me tiens à sa disposition pour une mission complémentaire dès lors que l'accès aux exclusions sera réalisé par le propriétaire.	

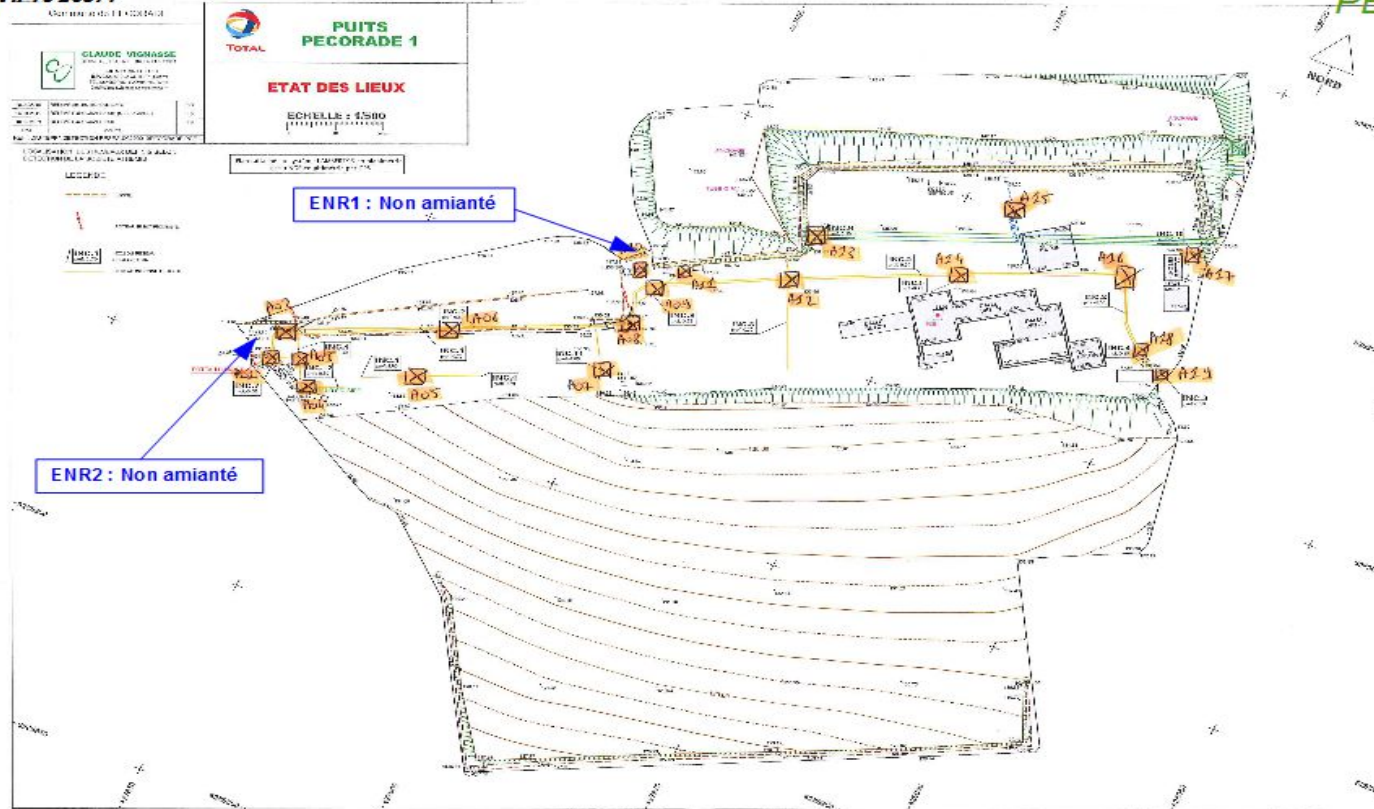
#### **B2.1. Tableau Descriptif :**

Zones	Sols	Remarques
PORTAIL 1	* Enrobé	* ENR1 Revêtement routier : NA
PORTAIL 2	* Enrobé	* ENR2 Revêtement routier : NA
<b>A : présence d'amiante</b>		NA : absence d'amiante
<b>Suite à analyse du laboratoire nombre d'échantillons contenant de l'amiante :</b>		<b>0</b>
Suite à analyse labo nombre d'échantillons ne contenant pas d'amiante :		2
Récapitulatif : nombre total d'échantillons prélevés par l'OR pour expédition au laboratoire (MPSDCA) :		2
NOTA Lors des prélèvements pour échantillonnage nous nous engageons à passer un produit de surfactage, limitant par fixation les émissions de fibres au droit de la zone d'échantillonnage.		

## B2.2. Croquis de principe de localisation des prélèvements et des zones homogènes de M.C.A

**2CS**

Conseil Coordination Sécurité  
Rapport n°16-20871



RETIA  
Réseaux Enterrés  
PECORADE 1

## CONCLUSION AMIANTE (voir B4 CONCLUSIONS DETAILLEES en pages intérieures)

**Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante.**

Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante. La présence d'amiante a été déterminée après analyse d'échantillon en laboratoire ou sur décision de l'opérateur de repérage.

### B3.3. Résultats d'analyses et procès-verbal

N° Prélèvements	Voies	Coordonnées GPS	Composant	Partie composant	Résultats	PV
ENR1	PORTAIL 1	x :427894.7730 y :6289005.9850 z :137.7140	Voies et Réseaux Divers <i>Revêtements Routiers</i>	Enrobé	NA	AR-16-KC- 152531-01
ENR2	PORTAIL 2	x :427827.2310 y :6288955.5980, z :131.6140	Voies et Réseaux Divers <i>Revêtements Routiers</i>	Enrobé	NA	AR-16-KC- 152531-01

### B4. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Situation	Repère	Matériau ou Produit	Présence	Préconisation
Néant				

### B5. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DES HAP

Situation	Repère	Matériau ou Produit	Présence	Préconisation
Néant				

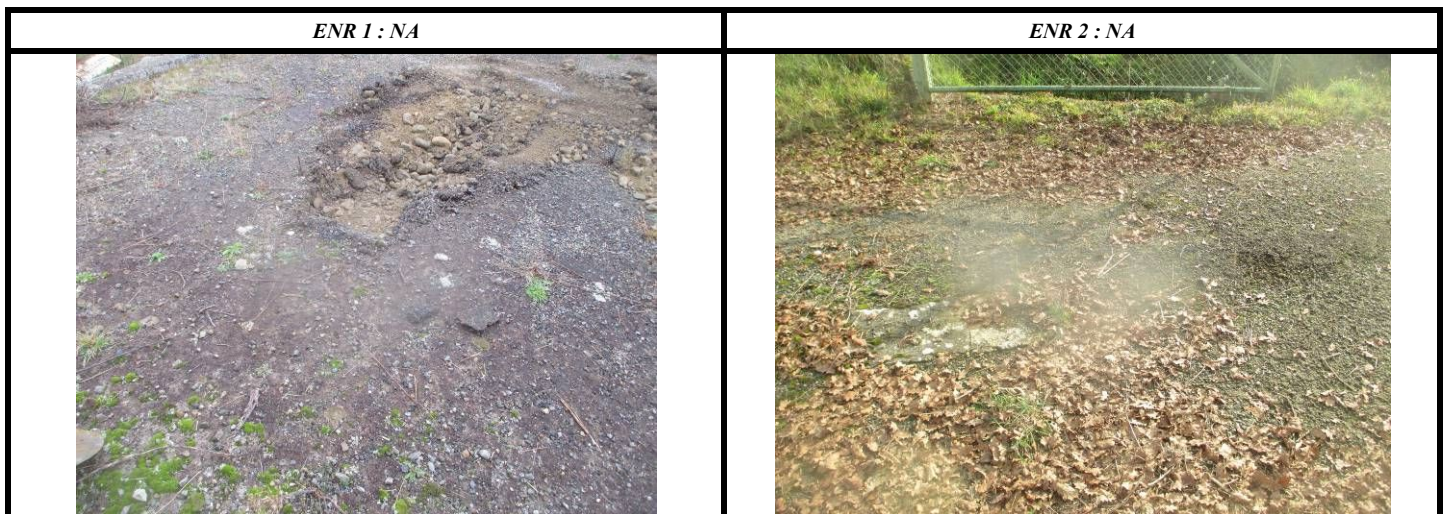
### B6. DEVOIR DE CONSEIL

DC1. Les matériaux ou produits contenant de l'amiante ciment ne devront être ni percés, ni sciés, ni poncés... Le retrait des MCA ne peut s'effectuer que par une main d'œuvre spécialement formée, avec une protection des intervenants, un confinement des volumes de travaux et après évacuation des tiers occupants.
DC 2. : L'évacuation des <u>déchets amiantés</u> est réglementée (traçabilité et suivi documentaire par BSDA Bordereau de Suivi de Déchet Amianté, conditionnement particulier adapté au MCA friable ou dur, déplacement par transporteur déclaré, affichage informatif...) Elle ne peut s'effectuer que dans des centres ou décharges autorisés (voir texte de loi, décrets..., nous les demander le cas échéant).
DC 3 Les conclusions du présent rapport doivent être communiquées à toute personne intéressée et notamment les personnels appelés à intervenir sur le site. Lorsque le bâtiment concerné fait l'objet d'un <u>Dossier Technique Amiante</u> , le présent rapport doit intégrer ce DTA.

## C. PIECES JOINTES

<b><i>Eléments fournis par le DO</i></b>	<b><i>Eléments fournis par l'OR</i></b>
<input type="checkbox"/> Fiche(s) technique matériaux ( <i>nombre de fiches : ...</i> )	<input checked="" type="checkbox"/> PJ1 Copie attestation de compétence de l'opérateur de repérage
<input type="checkbox"/> Fiche(s) de données techniques et de sécurité de matériau ( <i>nombre de fiches : .....</i> )	<input checked="" type="checkbox"/> PJ2 Copie attestation d'assurance de l'opérateur de repérage
<input type="checkbox"/> Rapport de repérage amiante antérieur en date du : .....	<input checked="" type="checkbox"/> PJ3 Recommandations générales de sécurité (2 pages)
<input type="checkbox"/> Fiche récapitulative de DTA en date du :	<input type="checkbox"/> Copie ordre de mission ou préalable technique.
<input type="checkbox"/> Document cadastral	<input type="checkbox"/> Grille d'évaluation des flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante
<input type="checkbox"/> Permis de construire	<input checked="" type="checkbox"/> Rapport(s) d'analyse d'échantillon en laboratoire. Nombre de rapports : <span style="float: right;">2</span>
<input type="checkbox"/> Plan de l'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Croquis de signalisation et de localisation de prélèvements et de zones homogènes de MCA

## D. PHOTOS



**SARL 2 CS**  
**Monsieur David SARTOU**  
24 Rue Maubec  
64230 LESCAR

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-KC-152531-01      Version du : 30/12/2016 19:39      Page 1/1  
Dossier N° : 16K026557      Date de réception : 22/12/2016      Date d'analyse : 29/12/2016  
Référence Dossier : REF DOSSIER : 16\_20871-RAAD DES RESEAUX ENTERRES DU SITE PECORADE 1 - ENROBES

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	ENR1 - PORTAIL 1 - ENROBE	Matériau dur bitumineux de type enrobé (noir)	<b>MET</b>	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	ENR2 - PORTAIL 2 - ENROBE	Matériau dur bitumineux de type enrobé (noir)	<b>MET</b>	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

### **Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.



Marie Cariou  
Tech. Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

## **F. ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ**

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### **1. Informations générales**

#### **a) Dangerosité de l'amiante**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### **b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation**

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### **2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail**

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

### **3. Recommandations générales de sécurité**

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr). De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

#### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

##### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

##### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

##### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

##### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

##### e. Traçabilité

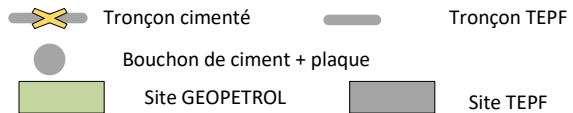
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

## **Annexe 15**

# **Synoptique canalisation intersites**



BT : BASSE TENSION  
 E : EAU  
 FG : FUEL GAZ  
 H : HUILE

